



La COVID-19 : un fait social total.

**Perspectives historiques, politiques,
sociales et humaines**

Sous la direction de
Jacques Cherblanc
François-Olivier Dorais
Catherine Tremblay
Sabrina Tremblay

La COVID-19 : un fait social total. Perspectives historiques, politiques, sociales et humaines

Coordination de l'édition : Suzanne TREMBLAY
Édition finale et mise en forme : Catherine TREMBLAY

GRIR

© Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

Dépôt légal – 2020
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Image de couverture : Hannah A Bullock; Azaibi Tamin, Public Health image Library (PHIL), <https://phil.cdc.gov/default.aspx>.

ISBN : 978-2-923095-93-6

PRÉFACE

En marge des textes ici réunis sous la direction de chercheur.e.s de l'Université du Québec à Chicoutimi, j'aimerais soumettre quelques brèves réflexions sur la crise de la COVID-19 et ses séquelles. Mais je tiens d'abord à rendre hommage à l'ensemble des auteur.e.s qui ont rendu possible cette initiative. L'ouvrage a en effet le mérite de présenter de précieux aperçus des expressions de la pandémie à l'échelle d'une région, assortis de quelques perspectives comparées qui mettent en relief les singularités saguenayennes.

La peur

Comme dans tous les contextes de crise, la peur joue un rôle fondamental. Nous l'avons bien vu au Québec au cours des trois premiers mois de la pandémie. Dans un premier temps, les Québécois se sont solidarisés comme rarement auparavant autour de leurs leaders dont ils ont appliqué les mots d'ordre avec une remarquable discipline. On a pu voir une autre expression de la peur dans l'absence de critique, et plus précisément l'impossibilité de la critique. Les premiers journalistes qui, à l'occasion des points de presse quotidiens, ont osé remettre en question des avis ou des décisions du couple Legault-Arruda se sont fait ensuite rabrouer dans les médias, les réseaux sociaux et même par certains de leurs collègues¹. La raison en est simple : ce genre d'intervention menaçait de compromettre le sentiment de sécurité qu'alimentaient les deux leaders.

Pourtant, ce n'est pas la matière à critique qui faisait défaut : les nombreux écarts dans la description de la situation selon qu'elle provenait des porte-parole officiels ou des agents sur le terrain, l'étonnante différence dans les taux de décès au Québec et dans le reste du Canada², le cafouillage sur le port du masque, le retard dans l'instauration du confinement, la décision de transférer de nombreux malades des hôpitaux vers les CHSLD (dont l'état délabré était pourtant bien connu depuis longtemps), le manque d'équipement, etc. C'est seulement avec le début du déconfinement et le déclin de l'insécurité que l'esprit critique s'est réveillé.

¹ Communications personnelles à l'auteur.

² Avec le recul, on pourrait prendre aussi comme point de référence la Finlande. Ce pays de 5,5 millions d'habitants a enregistré moins de 7 000 cas et 333 décès. En regard, avec une population de 8 millions, le Québec a dénombré 61 200 cas et 5 720 décès (données en date du 17 août 2020).

On lira donc avec intérêt l'essai que Suzanne Tremblay propose sur ce sujet dans lequel elle s'interroge sur les effets de la peur et de ce qu'elle appelle « l'obsession sécuritaire ». Plus précisément, elle montre comment l'angoisse a poussé de nombreuses personnes, en quête d'un refuge, à se replier sur les instances communautaires.

Le retour de la nation

On sait que, depuis plusieurs années, la nation (tout comme l'État) est en procès. Selon de nombreux spécialistes et autres intervenants, la nation a fait son temps et les dérapages dont elle s'est rendue coupable dans le passé la rendent toujours suspecte (la nation c'est la guerre, la haine des autres, etc.). En d'autres mots, son histoire lui interdirait un avenir, il serait temps d'en disposer pour instaurer un gouvernement transnational. Un tel organisme, nous assure-t-on, serait plus à même de traiter les problèmes qui se déploient à l'échelle de la planète, notamment les pandémies. Or, en voici une justement. Que voit-on?

Ce que l'on voit, c'est un degré étonnant d'inorganisation et d'inaction de la part des grands organismes supranationaux. Durant les premières phases de la crise et même après, l'ONU s'est montrée étrangement passive ou impuissante, tout comme la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, le G20 et autres instances du genre. Même l'Union européenne a beaucoup tardé à concevoir et orchestrer une intervention qui déjà du reste bat de l'aile, ce qui a fait dire à des analystes qu'elle a littéralement « raté la pandémie ».

L'Organisation mondiale de la santé, bien sûr, s'est activée et même très tôt, comme le veut son mandat. Mais elle l'a fait principalement sous forme d'expertise, d'avis et de mises en garde, ses ressources de terrain étant très limitées. En fait, ce sont les États-nations qui, maladroitement certes et souvent avec retard, ont néanmoins pris les choses en mains. Que faut-il en penser?

Ce qui est arrivé paraît assez clair. Confrontées à un grave péril mondial, les populations se sont tournées vers leur État-nation et c'est en faisant appel à son unité, à la collaboration et à la discipline de leurs membres que les chefs politiques ont pu conduire les opérations. Les États-nations sont ainsi devenus les lieux privilégiés de la lutte contre une pandémie. Le fait en dit assez long sur les allégeances premières des citoyens et la confiance limitée qu'ils accordent aux organismes mondiaux. Nous avons pu le constater une autre fois : les crises ont la propriété de révéler l'état véritable des choses.

Dans son texte, Michel Roche reprend ce thème. Il constate lui aussi la perte de faveur de la mondialisation (en même temps que du néolibéralisme) et le redressement de l'État-nation. Il en vient ainsi à poser une question de taille : sommes-nous à la veille d'une profonde transformation du monde dans lequel nous avons vécu jusqu'ici? Cette thématique recoupe en partie la contribution de Pierre-André Tremblay qui constate lui aussi la recrudescence de l'action étatique (il parle de la « présence biopolitique » de l'État), mais surtout pour la remettre en question et nous mettre en garde contre le danger d'une société surréglementée.

Les inégalités

Quelques études conduites à l'échelle nationale ou internationale ont déjà montré que la pandémie a eu le double effet de révéler et d'accentuer diverses formes d'inégalités économiques et sociales. Un peu partout, la COVID-19 a frappé les plus démunis, en particulier les immigrants récents et des minorités ethnoculturelles. En Europe, ce sont les populations du Sud et de l'Est qui ont surtout écopé. En Amérique latine, c'est quasiment l'ensemble des pays qui ont été durement touchés. D'autres clivages ont été mis au jour : en fonction de la classe d'âge, du niveau de scolarisation, de la génération, de la catégorie socioprofessionnelle.

Sur ce plan encore, l'ouvrage collectif livre les fruits d'observations plus fines à l'échelle spatiale et microsociale. C'est le cas en particulier du chapitre de C. Flynn et M. C. Brault qui se sont penchées sur les inégalités entre étudiant.e.s du réseau de l'Université du Québec (N= 304) à l'aide d'un sondage. Les écarts relevés tiennent à divers facteurs qui ont affecté diversement la population à l'étude, notamment les avis d'éviction dans diverses résidences étudiantes, la fermeture des services de garde, l'accès aux ressources informatiques. Les étudiants se trouvaient donc inégalement armés pour faire face aux défis de la pandémie. Enfin, le texte de D. Maltais, E. Pouliot, C. Bergeron-Leclerc et J. Cherblanc se singularise par l'étude des personnes les plus vulnérables (aînés, malades, démunis). Ce chapitre est d'autant plus pertinent qu'il présente un modèle d'analyse applicable à d'autres types de catastrophe.

L'ensemble des inégalités liées à la pandémie pose d'une manière encore plus aigüe le problème des divisions et de la cohésion sociales. Les sociétés modernes, toutes affectées par les effets nocifs du néolibéralisme, avaient déjà du mal à préserver le fondement symbolique nécessaire à toute démocratie. Le bon fonctionnement de ce régime politique exige en effet l'adhésion des citoyens à des idéaux, des valeurs, des références communes comme fondements de la solidarité.

De toute évidence, ce sera une tâche prioritaire que de ressouder le tissu culturel des États-nations. Il est à prévoir en effet que la solidarité qui s'est formée dans le contexte de la crise sera temporaire; il faudra asseoir le devenir de nos sociétés sur des bases plus durables.

Des analyses décentrées, multidimensionnelles

Un autre intérêt de la présente collection d'essais est d'offrir des analyses qui ouvrent la réflexion sur des horizons (géographiques ou thématiques) plus larges. Les voies empruntées à cette fin sont diverses : un aperçu sur le Mexique (G. Hartog), les effets de la pandémie sur la coopération internationale (M. Fall), les chocs microbiens en Nouvelle-France (E. Langevin, F. Guérard), la comparaison avec l'épidémie de grippe espagnole en 1918 (F.-O. Dorais, F. Guérard).

Enfin, la moitié des chapitres sont consacrés à des études d'impact très riches et d'une grande diversité elles aussi : comment la pandémie a affecté la vie des arts et de la culture en général, les activités de coopération internationale, la santé physique et morale, les applications algorithmiques (IA), la transition économique au Saguenay comme société en transition, les conflits de valeurs et le jumelage entre sciences sociales et sciences de la santé.

J'espère que ces commentaires vont contribuer à mettre en évidence la valeur de cet ouvrage qui mérite d'être largement diffusé, en particulier aux niveaux universitaire et collégial. J'ajoute que sa facture accessible le destine également au grand public qui appréciera ces éclairages concrets sur l'expérience traumatisante qu'il vient de vivre.

Gérard Bouchard

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	iii
Gérard Bouchard	
INTRODUCTION.....	1
Jacques Cherblanc, François-Olivier Dorais, Catherine Tremblay et Sabrina Tremblay	
PARTIE 1. UNE CRISE À VISAGE HISTORIQUE	
« Peur et mémoire des virus et des microbes »	
Mémoires de microbes en Nouvelle-France	7
Érik Langevin et François Guérard	
Le coronavirus au miroir de l'histoire : le cas de la grippe espagnole de 1918.....	17
François Guérard et François-Olivier Dorais	
La peur au temps de la pandémie du coronavirus : repli sur le territoire à l'ère de la modernité liquide et de la société technoscientifique	27
Suzanne Tremblay	
PARTIE 2. UNE CRISE À VISAGE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE	
« Entre contrôle social et État providence »	
Une crise, certes, mais une crise de quoi?	45
Pierre-André Tremblay	
Crise de la COVID-19. Intelligence artificielle et gouvernementalité algorithme. Le cas québécois	55
Romuald Jamet et Kim Truchon	
Une nouvelle Grande Transformation ?	67
Michel Roche	

PARTIE 3. UNE CRISE À VISAGE LOCAL ET RÉGIONAL

« Du repli à l'essor »

Développement des communautés en temps de COVID-19	77
Sabrina Tremblay	

Crise sanitaire, COVID-19, et pratiques de médiation culturelle : un ménage à trois qui infecte/affecte « le vivant » des arts et de la culture au Saguenay—Lac-Saint-Jean	89
Marcelle Dubé	

Les organisations régionales de coopération internationale à l'épreuve de la COVID-19 : le cas du Centre de solidarité internationale du Saguenay—Lac-Saint-Jean	97
Marie Fall	

L'énergie renouvelable dans la relance régionale	107
Marc-Urbain Proulx	

PARTIE 4. UNE CRISE À VISAGE SOCIAL ET HUMAIN

« Vulnérabilités et inégalités »

La pandémie de COVID-19 : une catastrophe sociale aux répercussions multiples	119
Danielle Maltais, Taha Abderrafie Moalla, Ève Pouliot, Christiane Bergeron-Leclerc, Jacques Cherblanc	

Les conséquences de la pandémie sur la santé biopsychosociale et spirituelle des étudiants et employés de l'Université du Québec à Chicoutimi	133
Christiane Bergeron-Leclerc, Danielle Maltais, Jacques Cherblanc, Ève Pouliot, Jacinthe Dion, Virginie Attard et Ariane Blackburn	

Pas tous dans le même bateau face à la pandémie. Lorsque la distanciation physique rend visibles les inégalités entre les étudiant.e.s de l'UQAC	145
Catherine Flynn, Marie-Christine Brault, Ève Pouliot, Julie Godin, Myriam Bernet, Élianne Carrier, Pascale Dubois, Simon Turcotte, Jacinthe Dion, Linda Paquette, Anne Martine Parent	

Augmentation des violences basées sur le genre au temps du coronavirus.	
Propagation d'alternatives communautaires au Mexique	157
Guitté Hartog, Monica Carrasco Gomez et Edith Kauffer	
La source des valeurs comme voie à paver en vue de l'articulation d'une	
dynamique éthique au sein de nos organisations	165
Marc Jean	

Page laissée intentionnellement blanche

INTRODUCTION

La COVID-19 : un fait social total

En bouleversant le fonctionnement et l'équilibre de nos sociétés, la crise sanitaire que nous vivons est devenue, en l'espace de quelques mois, l'une des pires crises économiques, politiques et sociales que l'Occident a connues depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour reprendre le mot du sociologue Marcel Mauss (1950, p. 147), cette pandémie est devenue « un fait social total », en cela tout d'abord qu'elle engage, dans ses causes comme dans ses effets, la totalité de la société et de ses institutions. La pandémie est également fait social total en ce qu'elle manifeste la morphologie sociale actuelle et même la modifie : elle semble ainsi agir comme une force centripète sur les sociétés, ramenant les individus – assez brutalement – autour de piliers traditionnels que l'on pensait en voie de disparition : le foyer familial, le territoire local, municipal et régional ou encore la nation en ses frontières physiques et symboliques. Cette force semble également « ré-unir » socialement et politiquement les citoyens autour de figures charismatiques et ce, lors de phénomènes sociaux ritualisés (les « points de presse des autorités ») auxquels « tout le monde » communie devant un écran de télévision (et non de téléphone!). Et les manifestations de ces changements sociaux sont tout aussi valables dans les marginalités, où, par exemple, les opposants aux mesures sanitaires ont leurs propres rituels (rassemblements hebdomadaires, groupes Facebook, etc.) et leurs propres leaders charismatiques (du médecin à l'artiste en passant par l'animateur de radio). La COVID-19 constitue donc à la fois un phénomène social dans lequel se manifeste la morphologie sociale actuelle, mais aussi une force capable de la modifier, plus ou moins durablement selon les formes politiques qui pourraient en émerger, ou non. La prise en compte de ces aspects sociaux et humains nous paraît indispensable, autant pour comprendre comment la pandémie fonctionne que pour y faire face de façon efficace et informée.

Car comprendre et expliquer la COVID-19 ne peut se faire d'un strict point de vue médical ou épidémiologique; les circonstances exigent d'adopter une approche globale et systémique. N'est-ce pas là, d'ailleurs, l'un des nombreux enseignements à retirer de cette crise, à savoir que la science dure n'est pas l'omniscience et qu'elle demeure, elle aussi, traversée par des débats et des conflits d'interprétation assez clivés, que ce soit sur le port du masque, l'usage de certains médicaments ou encore les modalités du confinement? On s'en remettra à ce juste

rappel d'Edgar Morin, pour qui l'actuelle pandémie offre un démenti à l'absolutisme des théories scientifiques : « La science est une réalité humaine qui, comme la démocratie, repose sur les débats d'idées, bien que ses modes de vérification soient plus rigoureux. » (Lecompte, 2020). C'est donc dire que les événements que nous vivons appellent une réponse scientifique multiple, qui ne saurait se limiter aux strictes sciences formelles, expérimentales et biomédicales, aussi indispensables soient-elles. Qu'il s'agisse de l'adaptation au télétravail, des enjeux psychosociaux liés au confinement, des considérations éthiques et morales entourant les applications de traçage, de la montée des inégalités sociales, de la recomposition des pratiques de gouvernance démocratique aux divers paliers gouvernementaux, des phénomènes de corporatisme et de (dé)solidarisation sociale, de la transformation de l'industrie touristique, de l'introduction de nouveaux modes de vie, de la réorganisation des espaces urbains, de la modification de notre rapport à la mort ou encore de la transformation des milieux scolaires, l'apport des sciences humaines et sociales est incontournable pour favoriser la tenue de débats de société éclairés et pour outiller les divers acteurs de la société face aux incertitudes de l'avenir.

Ce livre numérique a pour objectif de contribuer à cet éclairage interdisciplinaire en mettant à profit l'expertise et les perspectives variées des chercheurs du Département des sciences humaines et sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi. Nous souhaitons que leurs propos puissent contribuer à la réflexion sur les enjeux, les effets et les pistes d'action en lien avec la COVID-19, notamment au regard de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En tablant sur les forces de notre département, notamment celles de la multidisciplinarité et de la connaissance des besoins du milieu régional, nous souhaitons aménager un espace de réflexion, d'échange et de discussion afin de prendre la mesure des impacts sociaux et humains de cette crise de manière à se donner un meilleur pouvoir d'agir sur ceux-ci. Ce livre se veut donc une première prise de parole formelle, dans le but de créer une dynamique de discussion interdisciplinaire sur la COVID-19. Sa mise en forme numérique, en libre accès, découle d'ailleurs de ce souhait d'en faciliter la diffusion et la consultation. Notre objectif est d'ouvrir par le fait même une agora dans laquelle chacun puisse contribuer et répondre aux propos des uns et des autres, dans une visée de compréhension et d'explication de cette pandémie. Comme ouverture de cette agora citoyenne, chaque auteur de cet ouvrage a donc eu « carte blanche » pour s'exprimer sur la pandémie, à partir de sa perspective propre, personnelle et disciplinaire. Nous nous sommes contentés d'offrir cet espace de parole, le plus librement possible, avec le souhait de permettre de préserver la spontanéité, l'originalité et l'actualité des propos avancés. Notre ligne éditoriale était simple : que chacun puisse dire ce qu'il a à

dire. Il en a résulté le livre numérique que vous avez sous les yeux, constitué de diverses formes de contribution : des essais théoriques, d'autres basés sur des expériences pratiques, des résultats d'études de terrain – quantitatives ou qualitatives – ou encore des réflexions plus personnelles.

Dans notre perspective humaine et sociale, nous avons constaté que ces écrits éclairaient différents « visages » de la crise. Cela nous est apparu fondamental et finalement au cœur de nos approches disciplinaires multiples : ne pas perdre de vue l'humain et son vécu; toujours considérer chaque être humain comme un tout unique et inestimable. Or, c'est par le visage que l'humain se manifeste le plus directement, avec ce que cela entraîne d'émotions, de sensations et bien sûr de sens moral, notamment les devoirs et responsabilités que la considération du visage de l'autre fait nécessairement émerger (Levinas, 1991). Également, le fait de donner un visage à cette pandémie permettra peut-être de lui donner une forme, ce qu'elle n'a pas encore réellement jusqu'à présent. On en connaît encore bien peu sur les effets à court, moyen et long terme, nos connaissances sur les modes de transmission et de protection sont à parfaire, etc. On ne sait pas encore avec certitude d'où elle provient, ni combien de temps elle occupera tout l'espace. Fluide, elle semble se transformer, s'adapter et ainsi échapper à notre compréhension. Donner forme et visage à cette pandémie est peut-être aussi un apport possible des sciences humaines et sociales à sa compréhension. C'est en tout cas le choix que nous proposons ici.

L'ouvrage est donc organisé en quatre parties, qui constituent autant de visages de cette crise. Il s'ouvre avec un regard historique sur le phénomène, qui permet de situer dans le temps long cet épisode qui nous apparaît d'emblée extraordinaire. Dans un certain sens, il l'est, mais l'histoire donne de la perspective et un champ de profondeur, tantôt peut-être pour nous rassurer en voyant que nos sociétés en ont traversé d'autres... ou tantôt peut-être pour nous décourager, en réalisant que nous n'en avons pas tiré toutes les leçons nécessaires. L'ouvrage se poursuit avec une présentation du visage politique de la crise actuelle; celui-ci étant continuellement et profondément remis en cause et transformé par la rapidité et l'ampleur de la pandémie que nous vivons toujours. Seul le temps nous dira si ces changements sont là pour durer. Le troisième visage de la crise nous ramène aux dynamiques et aux morphologies sociales, en présentant comment nos sociétés, en particularité au niveau local, s'adaptent, réagissent et sont plus généralement transformées par cette maladie. De ce portrait se dégagent des traits inquiétants concernant un certain repli sur soi qui se manifeste dans certaines communautés, mais également un *momentum*, une occasion de prendre le temps de faire les choses différemment, bref de choisir sa destinée. Finalement, dernier

portrait de cette crise, celui des humains qui la vivent et la traversent, saisis dans toute leur fragilité et leur vulnérabilité par les conséquences de cette maladie, mais également résilients; surtout si les ressources bénéfiques à leur mieux-être peuvent leur être offertes, durablement.

Alors que cet ouvrage paraît, cette crise connaît une deuxième vague qui promet malheureusement d'être plus douloureuse que la première. Ainsi, au sortir de cette lecture et dans le contexte actuel, nous souhaitons que vous ayez vous aussi envie de donner votre perception de cette pandémie, toujours changeante et insaisissable, de répondre à l'un ou l'autre des textes, de poser des questions à leurs auteurs. C'est le principe de l'agora que de susciter ce désir, mais aussi d'offrir un espace d'échanges. Et dans ce but, il est prévu de permettre, sans doute à l'hiver 2021, de faire échanger les auteurs entre eux et avec un public plus large, afin d'actualiser, par le dialogue, l'interdisciplinarité souhaitée dans ce projet. Dans l'intervalle, nous souhaitons que ces échanges permettent d'enrichir collectivement ce portrait et d'apprendre à y faire face, ensemble.

Enfin, soulignons que ce projet n'aurait pas été possible sans le précieux concours de divers acteurs. Tout d'abord, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des collègues et chercheurs du DSHS qui ont accepté de se prêter au jeu de l'écriture, qui plus est avec la contrainte d'un délai de dépôt serré. Nous tenons aussi à remercier le GRIR, le Département des sciences humaines et sociales ainsi que le Décanat de la recherche et de la création de l'UQAC de même que sa rectrice, Nicole Bouchard, pour leur soutien financier.

Jacques Cherblanc
François-Olivier Dorais
Catherine Tremblay
Sabrina Tremblay

Références

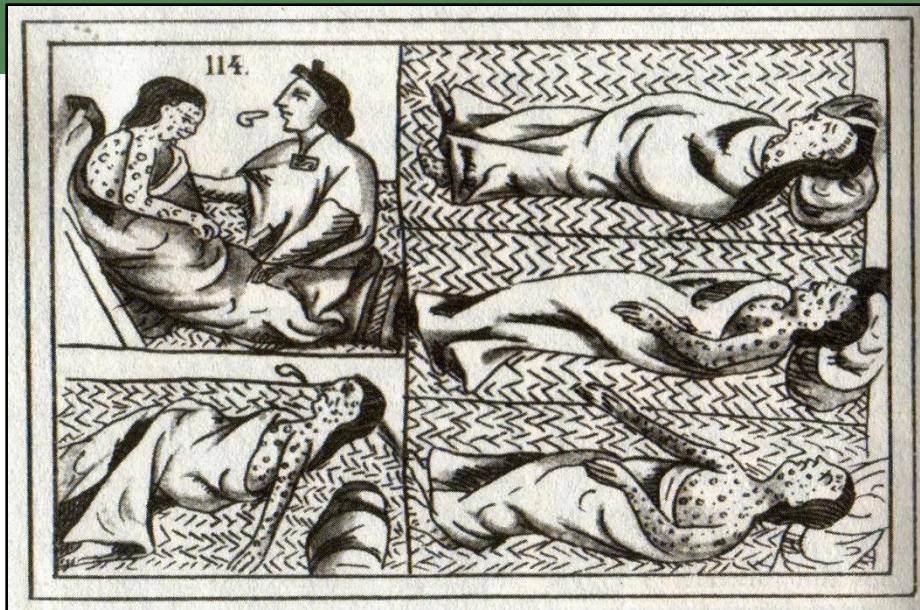
- Lecompte, F. (2020, 6 avril). Edgar Morin : « Nous devons vivre avec l'incertitude ». CNRS Le Journal. <https://lejournal.cnrs.fr/articles/edgar-morin-nous-devons-vivre-avec-lincertitude>.
- Levinas, E. (1991). *Totalité et infini : Essai sur l'extériorité*. Le Livre de Poche.
- Mauss, M. (1950). *Sociologie et anthropologie*. Presses Universitaires de France.

PARTIE 1

UNE CRISE À VISAGE HISTORIQUE

« PEUR ET MÉMOIRE DES VIRUS ET
DES MICROBES »

Page laissée intentionnellement blanche



Source : Codex Florentin (1540-1585).

Représentation autochtone (aztèque) de la variole au 16 e siècle. Il s'agit d'une des rares représentations de la maladie datant de cette période.

Mémoires de microbes en Nouvelle-France

Érik Langevin et François Guérard

Après l'arrivée puis l'installation des Européens en Amérique, les Premières Nations ont tour à tour été dévastées par une série d'épidémies devant lesquelles leurs défenses immunitaires s'avéraient défaillantes. En fait, les sources historiques provenant principalement des Européens permettent même de reprendre cette célèbre citation de Jean de Lafontaine tirée de sa fable intitulée *Les animaux malades de la peste*, à savoir : « Ils ne mouraient pas **tous**, mais **tous étaient frappés** ».

Comme c'est le cas aujourd'hui avec la COVID-19 pour la population mondiale, les Premières Nations américaines n'avaient pas connu de contacts antérieurs avec les éléments pathogènes concernés, et n'avaient donc pas développé d'immunité. Les Européens, mieux protégés, étaient moins affectés même s'il arrivait que plusieurs en meurent. Devant de tels fléaux, comment ont réagi respectivement les Autochtones et les Européens de souche en Nouvelle-France? Quelle interprétation en ont-ils donné? Et dans quelle mesure ces traumatismes passés habitent-ils encore la mémoire collective, jouant peut-être sur des prises de décisions actuelles?

Les épidémies en Nouvelle-France

Tout au long de l'histoire de la Nouvelle-France, des épidémies de différentes maladies arrivées par les navires transocéaniques ont affecté les populations d'ascendance européenne et autochtone : typhus, fièvre jaune, scarlatine, rougeole, coqueluche, grippe, maladies transmissibles sexuellement... La plus redoutée, la plus meurtrière, fut celle que l'on désignait comme la petite vérole, à savoir la variole, seule maladie que l'humanité, depuis, soit parvenue à éradiquer. Au 17^e siècle, si elle touchait les Européens comme les membres des Premières Nations, c'est chez ces dernières qu'elle a opéré ses ravages les plus dramatiques. Certains témoignages d'époque sont à cet égard consternants. Ainsi, d'après Lucien Campeau en 1644 :

là où l'on voyoit il y a huict ans quatre-vingt et cent cabanes, à peine en voit-on maintenant cinq ou six. Et tel capitaine qui commandoit pour lors à huict cents guerriers n'en compte plus à présent que trente ou quarante et, au lieu des flottes de trois ou quatre cents canots, nous n'en voyons plus que de vingt ou trente. Et ce qui est pitoyable, c'est que ces restes de nations consistent quasi toutes en des femmes veufves ou filles qui ne sçauroient toutes trouver un mary légitime et qui partant sont en danger de souffrir beaucoup ou de faire de grandes fautes. (Campeau, 1979, p. 69)

Autre récit en 1651 :

Le soir du mesme jour, vintiesme de may, nous arrivasmes sur les rives du lac de Saint-Jean, où nous trouvasmes trois cabane dans lesquelles il y avoit bon nombre de malades, qui n'attendoient que ma venue pour mourrir contens. Ils avoient passé tout l'hyver dans de grandes douleurs, qui leurs avoient causé une langueur mortelle. (Campeau, 1979, p. 308)

Selon Larocque (2004), trois maladies sont susceptibles d'avoir causé le plus de dommages chez les Autochtones : la variole, la rougeole et l'influenza. Toutes ont en commun qu'elles se répandent rapidement, qu'elles sont très contagieuses et, au 17^e siècle, qu'elles déciment les Premières Nations.

Pourquoi le taux de mortalité chez les Premières Nations fut-il nettement plus élevé que celui des Européens suivant le contact? Il faudra attendre les années 1960 pour qu'on propose que la plus grande vulnérabilité des membres des Premières Nations découle de l'absence de ces virus en Amérique préalablement à l'arrivée des Européens (Stewart, 1960). Mentionnons en effet que les trois principales maladies mentionnées précédemment proviennent, tout comme pour la COVID-

19, de contacts intimes et prolongés avec des animaux domestiques ou d'élevage, bien que le virus humain de la variole se soit distancié des variantes animales et ne soit transmissible qu'entre humains depuis quelques milliers d'années. Cette proximité et ses conséquences funestes, acquises du Néolithique depuis environ 10 000 ans, ont forgé les populations asiatiques et européennes, éliminant progressivement ceux qui ne pouvaient résister, au profit de ceux dont l'organisme combattait victorieusement ces virus. Par ailleurs, tant la variole que la rougeole prodiguent à ceux qui en sont affectés et qui survivent une immunité permanente, ce qui n'est évidemment pas le cas pour l'influenza, moins mortelle quoique plus contagieuse, mais dont l'immunité n'est que temporaire. Or, l'absence de troupeaux domestiques (bœufs, moutons, porcs et poulets) chez les populations autochtones originelles avait contribué à épargner les populations américaines en empêchant le développement de ces mêmes virus ou de variantes proches et le développement d'une certaine immunité à leur égard. En fait, tout au moins pour ce qui est des Premières Nations nord-américaines, il n'existe aucun indice à ce jour de l'apparition d'un épisode épidémique de quelque genre que ce soit préalablement à l'arrivée des Européens.

De nombreux historiens et archéologues estiment que chez les Autochtones, en particulier ceux qui étaient sédentaires, le taux de mortalité générale suivant le contact aurait atteint 90 % à 95 % de toute la population autochtone américaine (Delage, 2006). Si on s'entend pour dire que cette hécatombe ne fut pas le seul fait des épidémies, les effets de celles-ci se conjuguant à ceux des guerres, des famines et autres événements (Larocque, 1988), il n'en demeure pas moins que ces agents infectieux étaient souvent, sinon presque toujours, à la source même de désordres sociaux qui rendaient encore plus vulnérables les populations au moment des vagues postérieures.

Quant aux immigrants européens, dont la plupart avaient survécu au contact de la variole et de la rougeole, puisqu'elles sillonnaient épisodiquement le Vieux Continent depuis plusieurs siècles, ils ont au départ été peu affectés. Au 18^e siècle par contre, les descendants des Européens, non touchés par les épidémies récurrentes de l'Ancien Monde et donc non immunisés, allaient en souffrir plus durement. Ainsi, la vague de variole qui déferle en 1702-1703 sur le Canada cause-t-elle de nombreuses morts aussi bien chez les Canadiens d'origine européenne que parmi les Autochtones. La démographe Danielle Gauvreau souligne ainsi qu'elle entraîne dans la ville de Québec, la principale agglomération, « une remarquable augmentation du nombre de décès » surtout chez les enfants (Gauvreau, 1991, p. 35). Un autre passage de la variole en 1737 sera également très meurtrier.

Soulignons que l'évaluation de la gravité de ces épidémies ne peut être que très approximative. Les commentaires d'époque donnent une excellente idée de la perception que pouvaient en avoir les contemporains, mais les nombres de morts et de malades parfois fournis ne sont pas fiables. Chez les Européens, la meilleure méthode consiste sans doute à vérifier l'ampleur de la surmortalité durant les épidémies grâce aux registres des sépultures tenus par le clergé catholique (Lessard, 2012 ; Landry et Lessard, 1995). Évidemment, pour ce qui est des Premières Nations, on ne peut que se fier aux rares mentions des ecclésiastiques, explorateurs, employés de postes, etc.

Un châtiment divin

Chez les Européens, il existe une certaine ambiguïté quant à la cause des grandes épidémies, entre les facteurs d'ordre naturel ou surnaturel. Plusieurs figures d'autorité, tout particulièrement dans le clergé catholique, attribuent leur apparition à un geste divin : un châtiment pour le non-respect des règles imposées par la religion, un avertissement devant amener les fidèles à corriger leur conduite fautive, simple colère de Dieu, punition ou message, tout cela peut être évoqué selon les prédicateurs qui instruisent les Canadiens de leurs devoirs. La médecine européenne, toutefois, repose sur d'autres principes. Selon la vision dominante à l'époque, la maladie provient d'un déséquilibre entre quatre liquides qui circulent dans le corps : les humeurs. Pour rééquilibrer le tout, il faut évacuer une quantité de l'une ou l'autre humeur là où elle se trouve en surplus ou corrompue, ce qui se fait essentiellement à l'aide de saignées et de purges par lavements ou administration de médicaments. La théorie humorale recourt donc à une explication et à des thérapies naturelles plutôt que surnaturelles. Mais évidemment, le déséquilibre des humeurs pourrait tout de même être infligé par Dieu. Si les limites entre naturel et surnaturel, et entre médecine et Église demeurent floues, elles se préciseront au cours du 18^e siècle.

Au sein des Premières Nations, le surnaturel domine sans partage l'étiologie des épidémies. Quoique nous n'ayons aucun témoignage venant directement d'un membre des Premières Nations, certains écrits contemporains de cette période permettent de se faire une bonne idée des perceptions d'alors. Parmi ces témoignages, il y a tout lieu d'exclure celui d'Adario chez La Hontan. Dans le cadre de ses propos discursifs, La Hontan s'interroge, entre autres sujets, sur la médecine autochtone. Il ressort de cet apparent dialogue que pour Adario (supposé chef huron) la théorie des humeurs d'Hippocrate serait la norme (Roelens, 1973, p. 142), ce qui semble peu probable et tend plutôt à appuyer l'hypothèse que les dialogues de La Hontan sont avant tout un réquisitoire des

Lumières qu'une réelle enquête ethnologique. *Les Relations* des Jésuites constituent à ce sujet une source plus crédible, malgré les jugements de valeur qui teintent leur discours. Les gens des Premières Nations auraient, selon les Jésuites, leurs propres explications recourant à leurs divinités :

Pour la femme du manitou, elle est cause de toutes les maladies qui sont au monde. C'est elle qui tue les hommes; autrement, ils ne mourroient pas. Elle se repaist de leur chair, les rongeant intérieurement, ce qui faict qu'on les voit amaigrir en leurs maladies. Elle a une robe des plus beaux cheveux des hommes et des femmes qu'elle tue. Elle paroist quelquefois comme un feu. On l'entend bien bruire comme une flamme, mais on ne sçauroit distinguer son langage. D'icy procèdent, à mon avis, ces cris et ces hurlemens et ces batements de tambours qu'ils font alentour de leurs malades, voulans comme empescher cette diablesse de venir donner le coup de la mort, ce qu'elle fait si subtilement qu'on ne s'en peut défendre, car on ne la voit pas. (Campeau, 1979, p. 717)

Notons néanmoins que très rapidement suivant l'arrivée de Champlain, les gens des Premières Nations, qu'il s'agisse des Souriquois (vraisemblablement des Micmacs), des Montagnais ou des Hurons, feront le lien entre la présence d'Européens parmi eux et l'apparition des épidémies.

Là-dessus, ils alambiquent souvent leur cerveau et tantost ils opinent que les François les empoisonnent, ce qui est faux [...] Autres se plaignent qu'on leur desguise souvent et sophistique les marchandises et qu'on leur vend des pois, fevves, prunes, pain et autres choses gastées, et que c'est cela qui leur corromp le corps et dont s'engendent les dysenteries et autres maladies qui ont coutume de les saisir en automne. (Campeau, 1967, p. 495)

Sans le savoir précisément, les Autochtones avaient assurément mis le doigt sur l'un des vecteurs des épidémies. En effet, alors que pour la rougeole et l'influenza le virus survit difficilement à l'air libre, dans le cas de la variole celui-ci peut demeurer en latence plusieurs mois à l'extérieur du corps humain. Il est donc vraisemblable que des objets échangés aux Autochtones aient été involontairement infectés alors qu'ils étaient en Europe, voire pendant la traversée. Selon Larocque, les possibilités de transfert provenant des Européens en ce qui concerne la variole en particulier sont faibles, ceux faisant la traversée transatlantique étant en grande majorité des adultes qui devaient être immunisés, d'où la probabilité d'infections par l'entremise d'objets sur lesquels le virus pouvait demeurer bien vivant. Cette propriété de transfert au moyen d'objets était

d'ailleurs bien connue de certains Européens comme le démontrent les actes génocidaires du général Amherst en 1763.

Parmi les coupables présumés, les Jésuites, appelés communément Robes Noires, seront régulièrement pointés du doigt, en particulier chez les Hurons et, à de nombreuses reprises, il s'en fallut de peu qu'on procède à leur exécution. Paradoxalement, c'est l'ignorance voire les différentes hypothèses quant à l'origine du virus qui sauveront souvent la vie des « bons pères », doublées de la crainte de se mettre à dos les autorités françaises ou leur divinité. Il y a donc là une ironie du sort où l'occurrence de la maladie est liée à celui-là même dont on ne peut se séparer pour survivre à la maladie et à ses conséquences économiques et sociales. Une réalité concrète à laquelle s'ajoutait une pression psychologique quant à une possible colère divine que ce soit des esprits autochtones ou encore de ceux des nouveaux arrivants. Cet assujettissement et ses effets collatéraux constituent l'une des causes sous-jacentes à la destruction de la Huronie par les Iroquois au mitan du 17^e siècle.

Le lien avec la pandémie actuelle

La mémoire de ces événements tragiques et la transmission de connaissances historiques les concernant ont-elles quelque influence aujourd'hui sur les approches adoptées pour juguler la pandémie? On sait que les communautés autochtones du Québec ont réagi avec une vigueur et une vivacité particulières aux menaces de la maladie, certaines nations adoptant même « des mesures encore plus sévères que Québec » (Marceau, 2020). Un coup d'éclat largement médiatisé a attiré l'attention là-dessus : le blocage en mai de l'accès au parc d'Oka par les Mohawks de Kanesatake, alors que le gouvernement avait décidé de rouvrir les parcs provinciaux (Bourgault-Côté, 2020). Au-delà de tels événements, sujets à controverse, bon nombre de communautés se sont très rapidement concertées pour encadrer vigoureusement la lutte au virus. À titre d'exemple, diverses réserves ont fermé leurs frontières, par exemple Opitciwan en Haute-Mauricie, Mashteuiatsh au Lac-Saint-Jean, Pessamit sur la Côte-Nord (« La communauté d'Opitciwan ferme ses frontières », 2020; Gagnon, 2020; Paradis, 2020).

Divers éléments concourent à expliquer cette attitude prudente : prévalence élevée, au sein des populations autochtones, de facteurs de risque de développer des complications sévères, fort attachement aux « anciens » notamment. Certains commentaires invitent à penser que la mémoire des ravages des 17^e et 18^e siècles a pu aussi y contribuer. Ainsi, le chef de Kanesatake a eu les mots suivants lors d'une entrevue où il expliquait le blocage à Oka : « What's almost always killed off

First Nations historically is the virus, it's not the gun or the sword so we're asking people to stay away » ("Kanesatake Mohawks blocking access to Oka provincial park as grand chief cites COVID-19 fears", 2020). Au Nunavut, c'est plutôt la mémoire, chez les vieillards, d'épidémies du milieu du 20^e siècle qui est évoquée : « Our elders remember the scourge of tuberculosis, as well as the rapid spread of German measles that killed many Inuit in the 1950s. Taking immediate action to essentially close the Arctic is important to protect our population » (Page, 2020). Dans un cas comme dans l'autre, il y a manifestation d'une conscience historique claire des conséquences anciennes pour les Premières Nations de l'introduction des maladies venues d'outre-Atlantique.

Dans son article de 2005, Larocque rappelait que « l'émergence de nouvelles maladies infectieuses coïncide, tant aujourd'hui qu'autrefois, avec la rupture d'un équilibre dans l'ordre social et les écosystèmes » (Larocque, 2004). Paradoxalement, ceux-là mêmes qui traditionnellement respectaient le plus cet équilibre furent les plus touchés et leur expérience, encore vivante semble-t-il, rappelle que les choses peuvent rapidement changer et pas toujours pour le mieux. Se peut-il que chez les Premières Nations, au fil des générations et des crises sanitaires du 17^e siècle jusque dans le 20^e siècle, de la variole à la tuberculose, se soit progressivement sédimentée la conscience d'un risque élevé contre lequel il ne fait pas bon lésiner quant aux mesures de protection?

Références

- Bourgault-Côté, G. (2020, 21 mai). Les Mohawks bloquent la réouverture du parc d'Oka. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/579251/les-mohawks-bloquent-la-reouverture-du-parc-d-oka>.
- Campeau, L. (1967). *Monumenta Novae Franciae, I. La première mission d'Acadie*. Les Presses de l'Université Laval.
- Campeau, L. (1979). *Monumenta Novae Franciae, II. L'établissement à Québec, 1616-1634*. Les Presses de l'Université Laval.
- Campeau, L. (1996). *Monumenta Novae Franciae, VIII. Au bord de la ruine, 1651-1656*. Les Éditions Bellarmin.
- Delage, D. (2006). Microbes, animaux et eau en Nouvelle-France. *Globe Revue internationale d'études québécoises*, 9(1), 113–139.

Gagnon, M. (2020, 31 mars). Mashteuiatsh ferme son territoire. *Radio-Canada*.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1689817/mashteuiatsh-coronavirus-mesures-covid-19>.

Gauvreau, D. (1991). *Québec. Une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*. Presses de l'Université du Québec.

Kanesatake Mohawks blocking access to Oka provincial park as grand chief cites COVID-19 fears. (2020, 20 mai). *Global News*.
<https://globalnews.ca/news/6963893/kanesatake-oka-park-barricade-coronavirus/>.

Landry Y. et Lessard, R. (1995). Les causes de décès aux XVII^e et XVIII^e siècles d'après les registres paroissiaux québécois. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 48(4), 509-526.

Lessard, R. (2012). *Au temps de la petite vérole — La médecine au Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Septentrion.

La communauté d'Opitciwan ferme ses frontières. (2020, 24 mars). *Radio-Canada*.
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1686340/communaute-opitciwan-fermeture-frontiers>.

Larocque, R. (1988). Le rôle de la contagion dans la conquête des Amériques : importance exagérée attribuée aux agents infectieux. *Recherches amérindiennes au Québec*, 28(1), 5-16.

Larocque, R. (2004). Les agents pathogènes, des envahisseurs clandestins. Dans R. Litalien et D. Vugeois (dir.), *Champlain, La naissance de l'Amérique française* (p. 266-275), Septentrion.

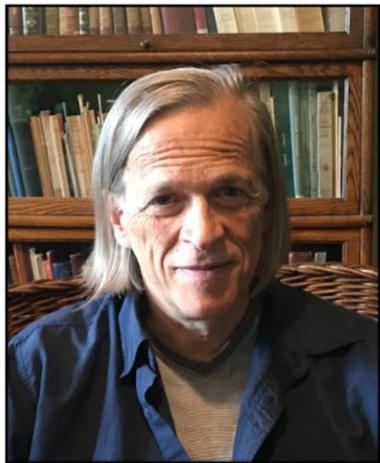
Marceau, J. (2020, 11 mai), L'intense mobilisation des communautés autochtones pour lutter contre la pandémie, *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1701058/lutte-secret-communautes-autochtones-pandemie-cris-nunavik-kahnawake>.

Page, J. (2020, 17 mars). Do not come to Nunavik,' urge Inuit leaders in attempt to block spread of COVID-19, CBC. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/nunavik-health-board-recommends-urgent-measures-covid-19-1.5499621>.

Paradis, S. (2020, 20 mars). COVID-19 : Pessamit ferme ses portes. *Journal Haute Côte-Nord*. <https://www.journalhcn.com/2020/03/20/covid-19-pessamit-ferme-ses-portes/>.

Roelens, M. (1973). *La Hontan, Dialogue avec un sauvage*. Éditions Sociales.

Stewart, T. D. (1960). A physical anthropologist's view of the peopling of the New World. *Southwestern Journal of Anthropology*, 16(3), 259-273.



François Guérard, professeur régulier à l'UQAC de 2003 à 2019 et maintenant professeur associé, est spécialiste d'histoire de la santé. Il s'est intéressé particulièrement aux transformations de l'hygiène publique et des hôpitaux, en mettant l'accent sur les rapports sociaux construits autour de la mise en œuvre des réformes sanitaires. Il a également touché à l'histoire urbaine et à l'histoire régionale, de même qu'à la géographie et à la démographie historiques.

Érik Langevin est professeur et directeur du laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental de l'Université du Québec à Chicoutimi. En parallèle de l'enseignement, il effectue annuellement de nombreux projets portant sur la Paléohistoire et sur l'histoire ancienne des Premières Nations. De façon plus pointue, Érik Langevin s'intéresse à la question de l'identité et de l'ethnicité en archéologie, de même qu'à l'application de méthodes géomatiques à l'archéologie. En plus de ces activités, il a collaboré avec l'université de Bourgogne en France tout en s'impliquant auprès de nombreux organismes publics et touristiques œuvrant dans le domaine de l'histoire, du patrimoine et de l'archéologie du Saguenay—Lac-Saint-Jean et de la Haute-Côte-Nord.





Source : *Le Soleil*, 21 octobre 1918, p. 7.

Le coronavirus au miroir de l'histoire : le cas de la grippe espagnole de 1918

François Guérard et François-Olivier Dorais

La crise de la COVID-19 correspond à un « événement historique » au sens fort du terme, qui bouscule en profondeur notre monde et nos vies et ravive la hantise des grandes catastrophes sanitaires d'autrefois. Devant la contingence de l'événement et les angoisses qu'il recèle, l'histoire peut fournir non seulement une compréhension du passé, mais aussi des références pour le présent et des points d'orientation pour l'avenir. Ce texte discute de la crise du coronavirus au miroir de la pandémie de grippe de 1918, son point de comparaison le plus saillant au 20^e siècle. Il en offre un portrait au Québec et plus spécifiquement au Saguenay—Lac-Saint-Jean, en dressant certains parallèles avec notre actualité. Il s'agira aussi, en conclusion, de réfléchir à la convenance de cette comparaison historique maintes fois évoquée, à ses potentialités mais aussi à ses limites¹.

¹ Cet article est en bonne partie une version remaniée de deux articles des mêmes auteurs parus dans *Le Quotidien* : « Comment la pandémie de grippe de 1918 a changé le Québec », 19 avril 2020; « «Le mal est à nos portes» : le SLSJ face à la pandémie de grippe de 1918 », 20 avril 2020.

Balises

Ce que l'on appelle couramment l'épidémie de « grippe espagnole »² de 1918 est d'une rare ampleur. On estime qu'elle a fauché, de 1918 à 1920, entre 50 et 100 millions de vies sur une population mondiale de 1,8 milliard, soit bien plus que la guerre de 1914-1918 (Spinney, 2018). Introduite au Canada à la faveur des déplacements liés à la guerre, elle aurait fait au Québec de 15 000 à 20 000 morts d'après le chef de la statistique au Conseil d'hygiène de la province (Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec [CHP], 1919, p. 143). La propagation y prend son essor en septembre. Comme c'est le cas aujourd'hui, les régions sont inégalement touchées. Montréal, principale agglomération, subit le plus grand nombre de décès alors que la maladie ravage les quartiers défavorisés, les plus densément peuplés : contrairement au mythe selon lequel les épidémies transcendent les classes sociales, elles tendent à affecter davantage les pauvres que les riches et à creuser les inégalités. Ce constat est d'ailleurs encore valable en 2020 : la première vague de coronavirus a bien fait un nombre disproportionné de victimes au sein de communautés plus défavorisées économiquement. On pense, entre autres, au cas de Montréal-Nord pour le Québec ou encore aux populations afro-américaines chez nos voisins du sud (Chung, 2020). En 1918, au Québec, l'État provincial est peu développé et il n'existe pas de ministère de la santé. Il appartient plutôt aux municipalités de mettre en œuvre les mesures d'hygiène publique, sous la surveillance d'un organisme central, le CHP. Ainsi, lorsque la maladie apparaît au Saguenay—Lac-Saint-Jean, ce sont les autorités locales qui entreprennent la lutte contre la contagion. La journée même où *Le Progrès du Saguenay* avise ses lecteurs que la grippe « est à nos portes » (« Bloc-notes », 1918), le 3 octobre, une première patiente atteinte est admise à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi. Elle décède le lendemain, non sans avoir contaminé la religieuse dépêchée à son chevet (« Hôtel-Dieu St-Vallier, Chicoutimi », 1918). Commence alors une crise d'environ six semaines, qui fera du Saguenay l'une des régions les plus touchées par la pandémie au Québec.

Protéger la région et informer : un défi

On craint d'abord que la maladie soit transportée de Québec jusque dans la région par des militaires, notamment ceux chargés d'appréhender les « insoumis » qui se cachent pour échapper à la conscription. D'après le journal *Le Colon* de Roberval,

² Le qualificatif « espagnole » pour désigner la grippe de 1918 vient du fait que l'Espagne étant demeurée neutre durant la Première Guerre, sa presse n'avait pas subi les contrecoups de la censure et fut, pour cela, la première à communiquer librement de l'information sur l'épidémie.

leur activité accentue la propagation de la maladie (« Pourquoi? », 1918). À Chicoutimi, le médecin J.-F. Delisle, directeur du service de santé municipal, exige d'un responsable militaire des mesures rigoureuses. Il contacte aussi les directions du *Canadian Northern Railways* et de la *Canadian Steamship Lines* dont les bateaux remontent le Saguenay (Delisle, 1918). S'il n'est pas question de bloquer les entrées dans la région comme ce sera le cas avec la COVID-19, où l'on a temporairement « filtré » les accès routiers, Delisle entend bien que des précautions soient prises.

Le docteur Delisle utilise d'abord le journal hebdomadaire *Le Progrès du Saguenay* pour diffuser ses directives aux Chicoutimiens, directives qui se comparent à celles émises par la santé publique de nos jours. Le 3 octobre, il recommande le retrait de l'école des enfants symptomatiques, une surveillance étroite de l'état de leurs collègues, de « se couvrir la bouche et le nez d'un mouchoir au moindre accès de toux et d'éternuement », l'isolement des cas certains ou douteux et leur signalement au directeur du service d'hygiène (Delisle, 1918). Le 10 octobre, il presse aussi les médecins « de nous accorder leur appui » (Delisle, 1918): il se trouve que la plupart d'entre eux ne déclaraient pas leurs cas aux autorités publiques, se refusant à briser le secret de la relation médecin-patient et évitant de mécontenter leur clientèle, source de leurs revenus à une époque où chacun devait payer pour les consulter.

Les autorités sanitaires ne sont pas les seules à émettre leurs recommandations. Ainsi le *Progrès du Saguenay* reproduit un article paru dans un hebdomadaire de Rimouski, avec ses propres « prescriptions » : isolement, « se tenir les intestins libres » et « se désinfecter le nez, la bouche et la gorge » avec du peroxyde d'hydrogène ou de l'eau bouillie (« La grippe espagnole : une prescription », 1918), des conseils n'ayant plus cours aujourd'hui, mais qui renvoient au concert médiatique de recettes parfois farfelues qui circulent aujourd'hui sur Internet, comme l'absorption de produits nettoyants. Les fabricants de remèdes ne sont pas en reste en 1918 et les journaux fleurissent d'encarts publicitaires vantant les mérites de tel ou tel produit antigrippal : Sirop Gauvin et autres.

Alors même que l'épidémie fait rage, les principaux journaux régionaux, le *Progrès du Saguenay* et *Le Colon* de Roberval, cessent de paraître pendant deux semaines parce que des membres du personnel ont contracté le virus (« Publication interrompue », 1918). Or, là où les journaux ne paraissent plus, avant l'ère de la radio, les autorités sanitaires sont dépourvues de moyens de communication permettant de s'adresser à tous comme le font aujourd'hui nos dirigeants, hormis la distribution de circulaires et l'affichage de pancartes. C'est bien là l'une des différences notables entre la pandémie de 1918 et celle de 2020, où les canaux de

communication sont infiniment plus nombreux, avec tout ce que cela suppose d'aspects positifs et négatifs. Récemment, l'historien Alexandre Klein faisait d'ailleurs remarquer que l'actuelle pandémie était la première dans l'histoire à être aussi rigoureusement documentée en temps réel, faisant ainsi de cette dernière « la première pandémie des sociétés de contrôle » (Klein, 2020).

Le confinement : entre acceptation et résistance

Les directives relayées à la population par les municipalités en 1918 émanent du CHP qui, après le 10 octobre, impose une nouvelle réglementation sur la grippe (CHP, 1919). Les écoles, les lieux de rassemblement (théâtres, salles de danse, églises, etc.) doivent fermer leurs portes. L'auteur d'un article dans *Le Colon* est d'avis qu'« au milieu de tant de deuils, de tant d'anxiété, de tant de mornes inquiétudes, la fermeture des églises est apparue à bon droit comme la suprême désolation ». Convaincu que cette mesure impie causera davantage de décès, l'auteur pourfend le « matérialisme », l'« insolence » et l'« orgueil » de la science (du Lac, 1918). Cette résistance à l'hygiénisme au nom de la religion tranche avec l'attitude des évêques qui ont fait appliquer les recommandations du CHP à l'époque. Elle manifeste tout de même du maintien au sein de la société québécoise d'un conflit entre certains tenants d'une autorité de l'Église sur la science, et une médecine qui gagne alors en légitimité et en influence. La pandémie actuelle révèle que ces débats sont loin d'être finis, les autorités sanitaires faisant face à un torrent de critiques envahissant les réseaux sociaux et provenant de groupes religieux comme des partisans de diverses médecines populaires, sans compter les sabotages de certains chefs d'État et partis politiques (Brésil, États-Unis, etc.). Elle a cependant aussi mis à mal la vision unitaire de la science biomédicale, en révélant d'importantes divergences d'interprétations entre spécialistes sur l'usage de certains médicaments comme l'hydroxychloroquine, le port du masque en public ou encore le degré de contagiosité des enfants.

La stratégie de l'époque, en l'absence de test de détection et de course au vaccin³, repose sur la déclaration obligatoire préalable au confinement des malades. Les chefs de famille et d'établissement ainsi que les médecins sont tenus d'aviser les responsables sanitaires dès qu'ils ont connaissance d'un cas probable. Les malades doivent être isolés dans une chambre, la maison ne pouvant être fréquentée que par le médecin et le prêtre. Il faut désinfecter les tissus en contact avec le malade, et brûler ce qu'il utilise pour se moucher. Enfin, la chambre doit être nettoyée et aérée après le confinement. Dans quelle mesure la population régionale est-elle

³ Les premiers vaccins contre l'influenza ont été développés durant la décennie 1940.

informée de ces directives? Sont-elles suivies? Difficile de répondre. On peut penser qu'à la différence d'aujourd'hui, où l'acquiescement aux directives d'un État central va plutôt de soi, comme l'illustre l'attitude de la plupart des Québécois pour le port du masque, le respect des règles énoncées par une autorité étatique encore relativement faible et peu présente dans le quotidien des habitants des régions pouvait présenter certains défis.

Les ravages dans la région

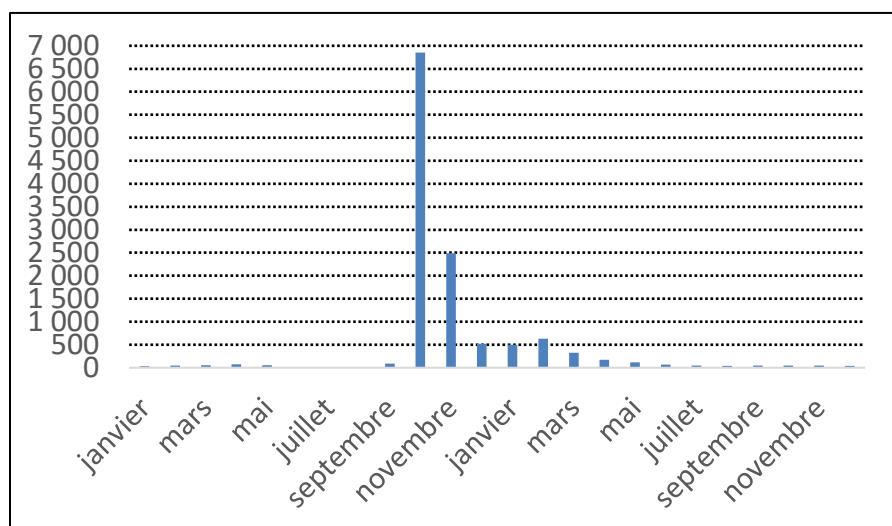
En dépit des mesures prises, un peu tardivement faut-il préciser, la maladie se répand comme une traînée de poudre au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Aucune localité n'y échappe. Divers commentaires dans les journaux donnent une idée de l'étendue de la contagion ainsi que de l'incapacité des médecins à répondre à une demande subitement accrue : par exemple, à Port-Alfred et Saint-Alexis « il a fallu envoyer les médecins de Chicoutimi et les médecins militaires au secours des médecins locaux » (« La grippe espagnole », 1918); dans cette dernière localité, la grippe « a visité presque toutes nos maisons et dans beaucoup de familles elle a frappé de mort soit un père, soit une mère ou des enfants chérissés » (« Courrier de la région. À St-Alexis », 1918). La situation paraît pénible aussi dans les campements forestiers : « les camps de bûcherons, décimés par la maladie, se vident » (« À l'œuvre...tout de suite! », 1918).

Le bilan en décès s'avère difficile à établir. Bon nombre sont rapportés par les médecins comme étant dus à d'autres affections des voies respiratoires. D'après un rapport du CHP, à l'automne 2018, il y aurait eu 226 morts de la grippe dans le comté de Chicoutimi (pour le Saguenay) et 231 dans celui de Lac-Saint-Jean, avec un taux de décès par 1 000 habitants de 6,7, là où la moyenne provinciale s'établit à 4,4 (CHP, 1919). À quoi attribuer cette mortalité plus forte? La faible densité d'une population de région essentiellement rurale n'aurait-elle pas dû limiter la transmission? D'autres facteurs ont pu jouer en sens inverse : transmission d'informations peut-être déficiente dans les petites localités dépourvues d'un service de santé régulier et dont les secrétaires-trésoriers ont été bombardés responsables sanitaires sans en avoir la formation; application par conséquent tardive ou laxiste des mesures de confinement; vitalité de réseaux familiaux demeurés plus touffus que dans les grands centres urbains; contacts directs avec d'autres pays par le port maritime de Port-Alfred (La Baie); éloignement des services pour une population ne disposant que de deux hôpitaux permanents, à Chicoutimi et Roberval, ce dernier ouvert depuis quelques mois seulement; rareté de personnel compétent. Le Saguenay—Lac-Saint-Jean partage ces caractéristiques avec d'autres régions comme le Témiscamingue et la Côte-Nord,

elles aussi durement malmenées. Aujourd’hui, dans le contexte de la COVID-19, ce sont au contraire les régions périphériques qui, rapidement isolées des zones initialement contaminées, sont les moins affectées.

Comme ailleurs au Québec, la première vague de grippe « espagnole » à l’automne 1918 fut aussi brève que fulgurante (Rioux, 1985) (voir figure 1). Toutefois, à la différence d’aujourd’hui, les courbes des contagions et décès n’ont pas été « aplatis » et malgré la création en urgence de petits hôpitaux de fortune comme à Jonquière (« Courrier de la région. À Jonquière », 1918), les services et le personnel sanitaire ont été complètement débordés. Ce sont d’ailleurs des religieuses spécialisées en éducation, non pas en santé, qui ont pris en charge le petit hôpital temporaire de Jonquière. Tout cela a mené à un constat : le système de santé publique devait être repensé. Aussi la décennie 1920 sera-t-elle marquée d’une série de réformes : création en 1919 d’un ministère fédéral de la santé; remplacement du CHP par le Service provincial d’hygiène au Québec en 1922 qui met en place de nouveaux programmes de médecine préventive, établissement des unités sanitaires à partir de 1926 qui en viendront à desservir la majeure partie du territoire sous l’autorité directe de l’organisme central, déchargeant en partie les municipalités. L’épidémie a vraisemblablement contribué à accélérer l’adoption de mesures qui annoncent l’État-providence et qui, autrement, auraient été plus chaudement débattues.

Figure 1 : Décès attribués à la grippe au Québec de janvier 1918 à décembre 1919



Source : Rapport annuel du CHP pour l’année 1919-1920, p. 144.

D'autres transformations des années 1920 peuvent être liées à cette crise : renouvellement des lois sur l'adoption alors que la mortalité des jeunes adultes a multiplié les orphelins; sensibilisation à des problématiques sociales aggravées durant la crise — un problème souligné aujourd'hui aussi —, ouvrant la voie à des lois sociales plus ambitieuses; prise de conscience de leurs capacités par des femmes alors que certaines ont joué un rôle civique publiquement reconnu durant la guerre et l'épidémie (Fahrni, 2004).

Peut-on attendre de semblables transformations dans la foulée de la COVID-19? Si la grippe de 1918 a mis en évidence l'incapacité de multiples et petites administrations locales disséminées sur le territoire à prendre en charge les mesures requises, et a donc été suivie d'une régionalisation des services avec la création des unités sanitaires de comté placées sous une autorité centrale, la crise actuelle a plutôt attiré l'attention sur une centralisation peut-être excessive des équipements et des processus gestionnaires dans le domaine de la santé, par exemple, pour les analyses d'échantillons. À une autre échelle, elle a aussi précipité un questionnement, déjà engagé depuis quelques années, sur les méfaits d'une mondialisation débridée et fondée sur une libre circulation des biens et des personnes, une délégitimation des instances nationales mais aussi, une délocalisation de la production industrielle, y compris dans le secteur médical.

Mais c'est dans les services aux personnes âgées, surtout, que la crise actuelle est susceptible d'introduire des changements, ce qui n'avait pas été le cas il y a 100 ans : à la différence de la COVID-19 dont les complications sévères affectent surtout les personnes fragilisées et d'âge élevé, la moitié des morts étaient âgés de 20 à 40 ans en 1918. La surmortalité brutale survenue dans les CHSLD et autres résidences concentrant les personnes âgées invite aujourd'hui le Québec à s'interroger sur les modalités retenues pour leur hébergement, à revoir la place que prennent les intérêts privés dans la prise en charge de la vieillesse et peut-être à miser davantage sur un développement accru des services à domicile.

Références

- À l'œuvre... tout de suite! (1918, 7 novembre). *Le Progrès du Saguenay*, p. 1.
- Bloc-notes. (1918, 3 octobre). *Le Progrès du Saguenay*, p. 2.
- Chung, R. (2020, 1^{er} mai), Une pandémie qui met en lumière les injustices sociales. *The Conversation*. <https://theconversation.com/une-pandemie-qui-met-en-lumiere-les-injustices-sociales-135405>.
- Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec. (1919). *Rapport annuel du Conseil supérieur d'hygiène de la province de Québec 1918-1919*.
- Courrier de la région. À Jonquière. (1918, 14 novembre). *Le Progrès du Saguenay*, p. 5.
- Courrier de la région. À St-Alexis. (1918, 21 novembre). *Le Progrès du Saguenay*, p. 5.
- Delisle, J.-F. (1918, 3 octobre). La grippe espagnole. *Le Progrès du Saguenay*, p. 10.
- Delisle, J.-F. (1918, 10 octobre). La grippe. Communication du Dr Delisle directeur du Bureau d'hygiène. *Le Progrès du Saguenay*, p. 2.
- Du Lac, J. (1918, 7 novembre). Que les temps sont changés! *Le Colon*, p. 1.
- Fahrni, M. (été 2004), Elles sont partout... Les femmes et la ville en temps d'épidémie, Montréal, 1918-1920. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 58(1), p. 67-85.
- Hôtel-Dieu St-Vallier, Chicoutimi. (1918, 17 octobre). *Le Colon*, p. 1.
- Klein, A. (2020, 8 avril), Une épidémie du contrôle. *Histoire engagée*. <http://histoireengagee.ca/une-epidemie-du-controle/>.
- La grippe espagnole. (1918, 31 octobre). *Le Progrès du Saguenay*, p. 3-4.
- La grippe espagnole : une prescription. (1918, 3 octobre). *Le Progrès du Saguenay*, p. 9.

Pourquoi? (1918, 17 octobre) *Le Colon*, p. 1.

Publication interrompue. (1918, 31 octobre). *Le Progrès du Saguenay*, p. 2-3.

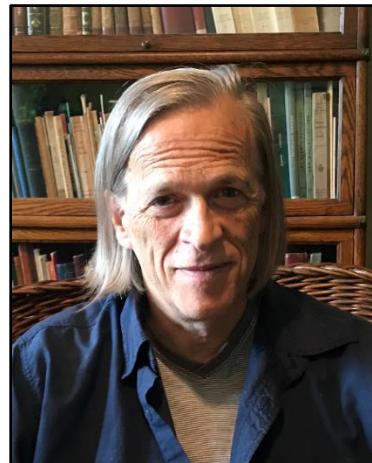
Rioux, D. (1985). *La grippe espagnole à Sherbrooke en 1918* [mémoire de maîtrise inédit]. Université de Sherbrooke.

Spinney, L. (2018). *La Grande Tueuse : Comment la grippe espagnole a changé le monde*. Albin Michel.



Professeur régulier à l'Université du Québec à Chicoutimi, **François-Olivier Dorais** enseigne l'histoire du Québec et du Canada aux 19^e et 20^e siècles, l'histoire régionale et l'épistémologie historienne. Ses recherches se partagent entre l'histoire culturelle et intellectuelle au Québec, l'historiographie et l'histoire des francophonies minoritaires au Canada. Il a récemment fait paraître, avec Jean-François Laniel, *L'autre moitié de la modernité. Conversations avec Joseph Yvon Thériault* » (PUL, 2020).

François Guérard, professeur régulier à l'UQAC de 2003 à 2019 et maintenant professeur associé, est spécialiste d'histoire de la santé. Il s'est intéressé particulièrement aux transformations de l'hygiène publique et des hôpitaux, en mettant l'accent sur les rapports sociaux construits autour de la mise en œuvre des réformes sanitaires. Il a également touché à l'histoire urbaine et à l'histoire régionale, de même qu'à la géographie et à la démographie historiques.





Source : <https://pixabay.com/fr/photos/printemps-printemps-2014-292208/>

La peur au temps de la pandémie du coronavirus : repli sur le territoire à l'ère de la modernité liquide et de la société technoscientifique

Suzanne Tremblay

Au moment où la pandémie du coronavirus fait des ravages au Québec et ailleurs dans le monde, les inégalités sociales et territoriales ressortent avec plus d'évidence. La pandémie agit comme un miroir réfléchissant les inégalités qui sont à la fois présentes et latentes dans la société (Agence France-Presse, 2020) et à l'échelle des différents territoires urbains et ruraux. La pandémie et le confinement qui en a découlé ont eu pour effet d'induire chez les populations un sentiment de peur envers les autres personnes. Cette peur du coronavirus apparaît comme un sentiment tout à fait légitime avec plus de 60 000 cas déclarés et 5 762 décès au Québec en septembre 2020 (Ici Radio-Canada, 2020). En effet, le Québec n'est pas en reste face à cette épidémie du coronavirus puisque Montréal représente l'épicentre de l'épidémie au Canada. Toutefois, la peur semble accompagnée d'un réflexe de repli sur soi et sur le territoire de proximité. Ce texte propose une réflexion sur la peur en temps de pandémie et sur le réflexe de repli qu'elle induit chez les personnes, dans les communautés et dans les territoires. À l'aide notamment des écrits des sociologues Zygmunt Bauman (2007, 2013) et Ulrich

Beck (2001), nous essaierons de comprendre comment la peur et l'obsession sécuritaire se développent dans les sociétés technoscientifiques (Beck, 2001). Nous examinerons aussi le rôle joué par cette peur dans un contexte de reconfiguration de l'économie globalisée et de repli vers les territoires régionaux comme celui du Saguenay—Lac-Saint-Jean et ceux des autres régions du Québec, mais aussi de certaines autres régions du Canada comme les provinces de l'Atlantique.

Plus précisément, dans un premier temps, nous présenterons brièvement les manifestations de la peur des pandémies dans l'histoire; dans un deuxième temps, nous examinerons comment la peur et les obsessions sécuritaires se développent dans la modernité liquide (Bauman, 2007, 2013) et comment envisager le phénomène de la pandémie dans la société du risque (Beck, 2001). Finalement, nous observerons à l'aide d'une revue de presse effectuée pendant l'été 2020 comment se manifeste cette peur dans certains territoires du Québec et du Canada.

La peur des pandémies dans l'histoire

La peur des pandémies apparaît comme un nouveau phénomène avec le coronavirus qui s'est répandu à l'échelle mondiale en 2019-2020. Cependant, il ne faut pas remonter loin dans le temps pour comprendre que les épidémies ont depuis toujours suscité des sentiments de craintes et de peur dans les sociétés occidentales. L'historien Jean Delumeau, dans ses écrits sur la peur en Occident (Delumeau, 1978), a montré comment les épidémies de la peste, du typhus, de la dysenterie, etc. sont apparues aux 14^e, 15^e et 16^e siècles en Europe occidentale et comment elles ont suscité la crainte chez les populations touchées par les épidémies.

À cette époque, comme la science médicale était peu avancée, on attribuait souvent l'émergence de ces maladies au courroux divin qui punissait les populations pécheresses de leurs comportements répréhensibles (Delumeau, 1978) ou encore à des « phénomènes magico-religieux ou reliés à l'influence des astres » (Goulet, 2020, p. 79).

Ce qui frappe dans l'histoire des épidémies, c'est à quel point les mesures prises à l'encontre des épidémies et les réactions qu'elles suscitaient sont demeurées semblables à celles d'aujourd'hui, et ce, malgré les progrès de la science dans la compréhension de la propagation des épidémies.

Ainsi, Jean Delumeau décrit dans son livre les conséquences de la peste à Marseille dans les années 1720. Ces répercussions ressemblent à celles vécues dans les

diverses villes de plusieurs pays du monde touchés par le coronavirus actuellement :

Arrêt des activités familiaires, silence de la ville, solitude dans la maladie, anonymat dans la mort, abolition des rites collectifs de joies et de tristesses : toutes ces ruptures brutales avec les usages quotidiens s'accompagnaient d'une impossibilité radicale à concevoir des projets d'avenir, « l'initiative » appartenait désormais entièrement à la peste. (Delumeau, 1978, p. 155)

De plus, les craintes provoquaient des comportements semblables à ceux des citoyens d'aujourd'hui bien que nous sommes présentement dans un contexte fort différent. Certaines personnes demeuraient incrédules par rapport à la maladie et affirmaient qu'il s'agissait d'une invention de la police (Delumeau, 1978), alors que d'autres fuyaient carrément les villes pour aller à la campagne où ils étaient parfois reçus à coups de fusil (Delumeau, 1978).

Incrédulité, rumeurs, incivilités, comportements répréhensibles à l'égard d'autrui sont autant de réactions et de manifestations des craintes par rapport aux épidémies que l'on retrouvait dans les villes de l'Europe de l'Ouest aux 16^e et 18^e siècles. Des comportements similaires à ceux que l'on retrouve de nos jours depuis le début de la pandémie du coronavirus où se côtoient, pêle-mêle, différentes manifestations contradictoires face à la pandémie. En effet, la crainte exacerbée du virus ou l'incrédulité affichée, le rejet des mesures de protection, notamment de l'obligation du port du masque, l'incivilité envers les personnes venant de l'étranger et les visiteurs de l'extérieur, la délation, la prolifération des rumeurs de complot, etc. illustrent la diversité des réactions qui font les manchettes de l'actualité au Québec depuis le début de la pandémie et surtout depuis le déconfinement amorcé au cours du mois de mai 2020.

Cependant, le Québec n'en est pas à sa première épidémie puisqu'il a connu plusieurs vagues d'épidémies dans son histoire, dont celle du choléra (1832), du typhus (1847), de la variole (dès 1640 et par la suite), de la grippe espagnole (1918), de la tuberculose (très répandue dès les années 1860 au Canada), etc., sans compter plus récemment l'épidémie du sida (dans les années 1980), du SRAS et de la grippe H1N1 (au début des années 2000) (Goulet, 2020). Au cours de l'histoire, les causes des diverses épidémies au Québec et au Canada ont été attribuées à divers phénomènes comme les miasmes, l'air vicié, les représentations magico-religieuses, l'immigration, etc. Avec l'avancement de la science et de la compréhension de la contagion, la façon d'appréhender ces phénomènes a beaucoup changé dans la population. Cependant, même en 2020, les rumeurs de

complot et les théories plus ou moins loufoques prolifèrent notamment dans Internet et sur les réseaux sociaux. Selon un article publié par la Presse canadienne dans le journal *La Presse*, près de 25 % des Québécois « adhéreraient à la théorie du complot selon laquelle le nouveau coronavirus a vu le jour dans un laboratoire ». De plus, toujours selon ce même article de *La Presse*, « l'emprise du conspirationnisme semble encore plus forte parmi les travailleurs de la santé. Jusqu'à 28 % d'entre eux souscrivaient à cette théorie du complot » (La Presse canadienne, 2020). Comme quoi les représentations de la maladie et de ses causes sont toujours teintées par un certain mysticisme ou par certains mythes, non pas religieux comme dans le passé, mais se rapportant plutôt à la technologie et à la science-fiction à l'image des sociétés technoscientifiques dans lesquelles nous vivons.

De plus, l'autre phénomène qui ne change pas d'une époque à l'autre est celui du repli sur soi des individus et des communautés induit par la peur de la maladie. En ce sens, cet extrait du volume de Denis Goulet est révélateur de ce phénomène qui prévalait durant les différentes épidémies qui se sont produites dans les années 1800 au Québec :

La peur de la contagion, qui est généralement peu présente pour les maladies « ordinaires » qui fauchent quotidiennement les individus, connaît un accroissement considérable lors des épidémies. Elle se manifeste de différentes façons, notamment par le repli sur soi, le rejet des voisins, les actes de violence ou les actes de délation. (Goulet, 2020, p. 78)

Ce phénomène de la peur apparaît tout aussi important dans la pandémie du coronavirus et nous allons examiner comment elle peut être utilisée comme un puissant instrument de contrôle des populations et aussi comme un facteur de repli sur soi à l'époque de la modernité liquide.

La peur dans la modernité liquide

Le sociologue Zygmunt Bauman a décrit les ressorts des peurs sociales et de l'obsession sécuritaire dans les sociétés globalisées à l'époque de la modernité liquide. Les théoriciens de la modernité avancée ou de l'hypermodernité (Giddens, Beck, Bauman, etc.) ont montré que dans la société de la modernité avancée, les repères sont en voie d'effritement. Selon eux, la modernité devient « liquide », c'est-à-dire que les repères s'effondrent et qu'il y a là un phénomène de rupture.

Selon Bauman (2007), la modernité liquide se caractérise par un certain nombre d'éléments dont la disparition graduelle des formes sociales durables passant ainsi de formes sociales solides et durables dans le temps à des formes sociales liquides plutôt changeantes et évanescentes. Les sociétés de la modernité liquide sont aussi caractérisées par la disparition de l'État-providence et la fin des garanties communes financées par les systèmes de sécurité sociale, de même que par une diminution de pouvoir de l'État-nation et une perte de légitimité de l'État. Également, on y retrouve une baisse de l'importance de la réflexion philosophique et politique et une fragmentation de la vie sociale. Dans ce contexte, les individus deviennent isolés et la responsabilisation individuelle et le libre choix deviennent les seuls critères d'autorégulation des personnes.

Bauman a beaucoup décrit la peur comme un instrument de méfiance vis-à-vis du terrorisme qui mène à la peur de l'autre et de l'étranger. Cette peur de l'autre et de l'étranger peut être transposée dans le contexte de la pandémie du coronavirus où chaque individu devient une source de méfiance puisqu'il peut être une source de contamination.

Ainsi, selon Zygmunt Bauman, dans la société de la modernité avancée, les peurs sociales et les obsessions sécuritaires alimentent la lutte pour la sécurité individuelle et nationale. Selon cette vision, les relations sociales elles-mêmes sont devenues liquides et en proie à de la flexibilité, mais aussi, et surtout, à de l'insécurité.

Ainsi, Bauman affirme que « [I]es liens humains se sont agréablement assouplis, mais c'est ce qui les rend terriblement peu fiables, et la solidarité est aussi difficile à pratiquer que sont difficiles à comprendre ses avantages et, plus encore, ses vertus morales » (Bauman, 2007, p. 36).

Dans le contexte de la pandémie du coronavirus, on assiste à une dématérialisation généralisée du travail, de l'éducation et des relations sociales avec notamment le télétravail, l'enseignement à distance et les échanges sociaux par différentes plateformes numériques (Skype, Zoom, FaceTime, etc.). On peut y voir ainsi une accélération des formes sociales liquides où les liens sociaux s'effectuent surtout par le mode virtuel et non plus par le mode présentiel, c'est-à-dire par des formes liquides et non tangibles, évanescentes et souvent éphémères.

De plus, dans le contexte de la pandémie du coronavirus, la peur devient un puissant instrument de contrôle social; les mesures de protection contre le coronavirus l'ont démontré dans plusieurs pays du monde (Italie, Corée du Sud,

Chine, France, Espagne, etc.) et désormais les autorités de santé publique deviennent de véritables censeurs (Pelletier, 2020) avec la caution des dirigeants politiques, l'un cautionnant les décisions de l'autre (et vice versa). D'ailleurs, dans plusieurs pays, des mesures de répression ont été mises en place pour contrer la propagation du coronavirus (Agence France-Presse, 2020). Même au Québec, qui se veut un État de droit où les libertés civiles sont respectées, un rapport de l'Association canadienne des libertés civiles (ACLC) a montré que « les deux tiers des contraventions liées à la COVID-19 émises au Canada entre le 1^{er} avril et le 15 juin l'ont été au Québec, soit 6 600 contraventions sur un total de 10 000 au pays. Cela représente 78 contraventions pour 100 000 habitants, soit la proportion la plus élevée » (Blanc, 2020).

Ce contexte de peur et de répression pose plusieurs questions sur le maintien des libertés civiles et des droits fondamentaux et sur la solidarité sociale. Différents experts des questions des droits sociaux (avocats, juristes, militants, etc.) hésitent à poser des conclusions hâtives, mais ils en appellent tout de même à la vigilance pendant et après la crise du coronavirus (Cornellier, 2020).

Par ailleurs, ce contexte de peur amène un discours contradictoire sur la solidarité d'un côté et sur l'individualisme de l'autre. Plus précisément, on invite les populations à agir par solidarité sociale avec les mesures de protection contre le virus, mais aussi on exacerbe la peur de l'autre, potentiel vecteur de contamination. Certains dramaturges québécois, comme Michel Tremblay et David Fennario (Deglise, 2020), s'interrogent sur le type de relations sociales qui vont en résulter et qui risquent de se transformer dans un contexte de peur exacerbée.

Ainsi, David Fennario mentionne que « le virus met en relief les inégalités et devient même une contrainte pour les surmonter et les combattre » (Deglise, 2020). De son côté, Michel Tremblay affirme que

[n]ous sommes entrés dans une société qui nous a appris à nous méfier de nous et des autres, d'une manière sournoise, sans présenter la chose comme telle, mais en imposant des messages d'hyperprotection, par le masque, les deux mètres, la distanciation. Cela impose une gêne qui va être difficile à contrer. (Deglise, 2020)

Comme on le voit, les relations sociales déjà mouvantes et fugaces dans la modernité liquide risquent de se transformer encore davantage dans un contexte

de pandémie et la solidarité sociale est mise à mal dans un climat exacerbant la peur de l'autre et les inégalités.

Cependant, le contexte de la modernité liquide n'est pas le seul facteur qui influe sur la situation de peur, comme nous le verrons dans les pages suivantes.

La peur dans la société technoscientifique

Un autre sociologue de la modernité avancée, Ulrich Beck, a montré comment la peur joue un rôle dans les sociétés technoscientifiques qui sont, selon lui, caractérisées par le risque et la peur. En effet, selon Beck, on assiste « au passage de la société de classes à la société du risque », ce qui amène à une « véritable mutation de la nature de la communauté » (Beck, 2001, p. 89). Dans la société du risque, le projet social est fondé non plus sur l'égalité, mais plutôt sur la sécurité. Dans ce contexte, il ne s'agit plus de proposer un projet de changement social basé sur l'égalité, mais plutôt un projet défensif basé sur l'idée d'empêcher le pire d'arriver. Selon Beck, « la communauté de peur vient se substituer à la communauté de misère ». En ce sens, dans la société du risque, « la solidarité se forge dans la peur, laquelle devient une force politique » (Beck, 2001, p. 90). Une société basée sur la sécurité et la peur qui deviennent des forces motrices pour la gestion de ces sociétés : voilà donc la société du risque décrite par Ulrich Beck et ce, malgré le fait que les inégalités sociales demeurent omniprésentes dans ces sociétés.

Une autre des caractéristiques de la société du risque est qu'elle est basée sur le discours technoscientifique qui est généralisé dans les sociétés du savoir dans lesquelles nous vivons. Le discours scientifique vient d'un côté rassurer les populations, assurer une certaine sécurité et amenuiser les craintes des populations, mais, d'un autre côté, il vient aussi alimenter cette peur. En effet, les avancées de la science ne réussissent pas à contrer la multitude de problèmes sociaux, économiques, environnementaux, sociosanitaires et autres auxquels les sociétés contemporaines doivent faire face. De plus, le discours scientifique suscite des controverses et n'est pas exempt de contradiction au sein même des milieux scientifiques. En effet, contrairement aux réponses d'ordre divin, les résultats de la science ne sont pas infaillibles et l'histoire de la science est remplie de découvertes qui viennent contredire les avancements précédents. Le relativisme en science est un courant épistémologique important qui montre qu'il n'existe pas de vérités scientifiques absolues et qu'un fait est vrai jusqu'à preuve du contraire.

De plus, les sciences s'inscrivent dans des paradigmes¹ bien circonscrits et, selon la vision relativiste de la science, il n'y a pas de « norme de rationalité universelle, ahistorique qui permettrait de juger qu'une théorie est meilleure qu'une autre » (Chalmers, 1988, p. 169). Selon une vision relativiste, le discours technoscientifique qui caractérise la société du risque s'inscrit lui-même dans un paradigme bien défini qui peut être assimilé aujourd'hui à un certain « capitalisme cognitif » (Lévesque, 2007), c'est-à-dire un capitalisme basé sur le savoir scientifique qui vient alimenter le mégasystème de l'économie mondialisée.

Dans ses écrits, Ulrich Beck a montré comment la prolifération du discours technoscientifique qui prévaut dans la société du risque entraîne une multitude de résultats souvent « incertains et déconnectés de leur contexte ». Beck parle alors de « l'hypercomplexité du savoir hypothétique » (Beck, 2001, p. 344). Selon lui, « l'incertitude produite par la scientification finit par affecter aussi le rapport de la science à l'extérieur » (Beck, 2001, p. 344). Dans ce contexte, la science devient elle-même sujette à son utilisation par divers acteurs du monde politique, économique et de la scène publique pour influencer le système de production lui-même. Ces différents acteurs sociaux deviennent ainsi des « *coproducteurs actifs* dans le processus social » (Beck, 2001, p. 344). Toujours selon Beck,

cette évolution est extrêmement ambivalente : elle permet à la pratique sociale de s'émanciper *de la science par la science*; dans le même temps, elle *immunise* les idéologies et points de vue d'intérêts socialement institués contre les visées strictement scientifiques, et ouvre la voie à *une féodalisation* de la pratique scientifique instrumentalisée par les intérêts économico-politiques et la puissance des nouvelles croyances. (Beck, 2001, p. 345)

L'instrumentalisation des pratiques scientifiques à des fins politiques et économiques apparaît clairement dans la société du risque où le discours technoscientifique est surutilisé et où l'on voit l'effacement des frontières entre la science et la politique (Beck, 2001).

Dans le contexte de la pandémie mondiale du coronavirus, la prolifération des résultats scientifiques reliés à la connaissance du virus amène effectivement son lot de progressions et d'incertitudes. Ces avancements et ces incertitudes

¹ Selon Yvon Gauthier, la notion de paradigme peut se définir comme « un ensemble ou un système d'idées fondamentales, de recherches et de buts scientifiques que la communauté scientifique tient pour essentiels dans une discipline donnée, à une époque déterminée » (Gauthier, 2005, p. 202).

proviennent d'une science qui ne donne pas les résultats escomptés de façon immédiate (vaccin ou médicament). Cette science présente souvent des résultats contradictoires notamment sur les mesures à prendre pour contrer le virus (Bouchard, 2020). Cela fait en sorte que les populations ne sont ni tout à fait rassurées ni convaincues par le discours scientifique et par la nécessité ou la justesse des mesures de protection imposées par les autorités politiques et sociosanitaires. Dans ce contexte, le discours technoscientifique sur le coronavirus permet à la fois et de façon contradictoire de rassurer la population, d'exacerber la peur du virus et d'accroître l'incrédulité par rapport au virus, d'où les théories du complot qui prolifèrent dans Internet et la polarisation du débat pour ou contre les mesures de protection pour enrayer la propagation du virus (Rémillard, 2020).

De plus, la peur comme nous l'avons vu précédemment, n'est pas sans effet sur les individus, sur les communautés et sur les territoires; le réflexe de repli sur soi et la peur de l'autre surviennent rapidement comme un rempart face à l'ennemi invisible que constitue un virus.

Peur et repli sur le territoire

En effet, à l'échelle des territoires, le réflexe de repli sur soi est apparu dès le début du déconfinement au printemps 2020 dans plusieurs régions du Québec, du Canada et bien sûr à l'échelle internationale. S'il apparaît légitime de vouloir fermer les frontières d'un pays pour endiguer la prolifération d'une pandémie mondiale, on peut s'interroger toutefois sur l'idée de la fermeture à long terme des villages, des régions et des provinces à l'intérieur de territoires comme le Québec et le Canada. Rapidement, cette idée de fermeture des territoires s'est répandue dans le discours de plusieurs élus politiques au mois de mai 2020.

Par exemple, dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, on a vu le maire du village de Sainte-Rose-du-Nord vouloir interdire l'accès au village aux visiteurs même après le déconfinement (Villeneuve, 2020), tandis que le maire de Dolbeau-Mistassini préconisait d'implanter des barrières entre les sous-régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean (Tremblay, 2020). À Saguenay, la mairesse a proposé de mettre les visiteurs montréalais venant au Saguenay—Lac-Saint-Jean en quarantaine lors de leur arrivée (Girard, 2020). Dans certaines autres régions du Québec, comme le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, plusieurs élus locaux étaient aussi très réticents à enlever les barrières de confinement de ces territoires. Cependant, l'exemple le plus important d'une fermeture territoriale est venu des

quatre provinces de l'Atlantique du Canada lesquelles interdisent encore² aux citoyens des autres provinces canadiennes le libre accès à leur territoire. En effet, toutes les personnes qui veulent se rendre au Nouveau-Brunswick, à l'Ile-Prince-Édouard, à Terre-Neuve ou en Nouvelle-Écosse doivent s'enregistrer ou s'auto-isoler (pour quatorze jours), selon les consignes présentes dans chacune de ces provinces. Seules les personnes faisant partie de la bulle atlantique, c'est-à-dire résidant dans les provinces de l'Atlantique peuvent y accéder sans mise en quarantaine³.

Ces mesures ne sont pas sans entraîner des effets indésirables sur la façon d'envisager les individus qui proviennent de l'extérieur des territoires concernés. La peur de l'étranger, la peur de l'autre et la peur de la contamination sont apparues rapidement dans le discours politique des élus, mais aussi dans l'opinion publique et sur les réseaux sociaux surtout dans les régions périphériques qui comptaient peu de cas de personnes contaminées par le coronavirus (Paquin, 2020). Par exemple, des Montréalais se sont sentis ciblés par les populations vivant en région au Québec (Bazzo, 2020; Tison, 2020). Heureusement, le gouvernement caquiste n'a pas donné suite à ces prises de position et il a plutôt prôné la solidarité entre les différents territoires et régions du Québec. La peur de l'autre s'est traduite aussi par le ciblage des travailleurs agricoles étrangers, dont plusieurs sont arrivés au Canada et au Québec déjà contaminés par le virus malgré les tests effectués dans leur pays d'origine (St-Hilaire, 2020). Encore une fois, les autorités publiques ont dû rappeler que la venue des travailleurs agricoles étrangers était réclamée à grands cris par les agriculteurs du Québec et du Canada, puisqu'il y a une pénurie de main-d'œuvre chaque année dans ce secteur et que ces travailleurs sont devenus essentiels pour la production agricole du pays, pandémie ou pas.

Dans certaines provinces atlantiques, la peur des étrangers provenant des autres provinces canadiennes a pris des proportions majeures puisque cette crainte de la contamination a provoqué des actes de xénophobie à l'Île-du-Prince-Édouard à l'encontre de personnes provenant des autres provinces de l'Atlantique (Ici Radio-Canada, 2020). De plus, il semble qu'une grande partie de la population de ces provinces soit encore réfractaire à l'ouverture de ces territoires (Butler, 2020). Cette peur de l'autre a donné lieu aussi à l'instauration d'interdictions et de mesures de répression dans ces provinces afin notamment d'empêcher (au début du déconfinement) l'accès par voiture aux Îles de la Madeleine aux visiteurs du Québec et d'ailleurs. À la suite de négociations avec le gouvernement du Québec,

² Au moment d'écrire ces lignes en septembre 2020.

³ Sauf les résidants des territoires des MRC limitrophes du Nouveau-Brunswick, et ce, depuis le 1^{er} août.

l’interdiction de passage a été levée, mais elle a été remplacée par une interdiction de séjour aux voyageurs dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de l’Île-du-Prince-Édouard allant vers les Îles de la Madeleine autant pour dormir que pour manger dans les restaurants et dans les hôtels de ces deux provinces. Un voyageur allant aux Îles de la Madeleine a même reçu une amende de plus de 1 000 dollars pour s’être arrêté dans un établissement de restauration rapide (Péloquin, 2020). Tous ces exemples, dont certains relèvent de l’anecdote, illustrent de façon concrète comment la peur de la contamination induit la peur de l’autre, la peur de l’étranger et le repli sur soi des communautés et même des personnes vulnérables qui vivent déjà de l’isolement.

Conclusion

Cette question de la peur en temps de pandémie amène plusieurs interrogations, comme nous l’avons vu dans ce texte. Les écrits des sociologues Ulrich Beck et Zygmunt Bauman permettent de comprendre comment la peur est devenue un des fondements de la société du risque et de l’époque de la modernité avancée. Ces écrits montrent comment la peur peut être instrumentalisée pour définir des enjeux comme la montée du terrorisme, l’immigration et la perception des étrangers (peu importe leur provenance), les insurrections civiles, les mesures de santé, le contrôle social, etc.

En somme, nous avons pu saisir que les tendances décrites par les auteurs de la modernité avancée et de la société du risque peuvent être transposées dans les événements concrets reliés à la pandémie du coronavirus, à l’échelle de certains territoires au Québec et au Canada. En effet, ces tendances correspondent tout à fait à la réalité vécue par les populations en temps de pandémie en 2020; notamment la peur de l’autre, le repli des communautés et même la montée de la xénophobie, la présence des inégalités sociales, l’instrumentalisation du discours technoscientifique à des fins politiques et économiques, la transformation des relations sociales en des liens sociaux plus éphémères et plus fugaces, l’isolement des personnes portant seules le poids de leur condition sociale dans un contexte d’individualisme omniprésent, l’imposition de mesures de répression qui sont acceptées et même intégrées par les populations concernées et finalement, l’utilisation de la peur comme moyen de contrôle social. Voilà autant d’éléments qui sont ressortis dans le contexte de la pandémie.

Ces diverses particularités de la modernité avancée étaient déjà omniprésentes avant la pandémie, mais elles sont exacerbées par celle-ci. De plus, ces tendances ne sont pas sans incidences sur le développement des communautés, que ce soit le

développement social ou le développement économique. Dans les années à venir, il faudra donc tenter de percevoir si « la solidarité de la peur » et la transformation des rapports sociaux décrites par Ulrich Beck et Zygmunt Bauman sont toujours présentes dans les sociétés postpandémie et il faudra chercher à comprendre les répercussions de ces tendances sur le développement des communautés et des territoires au Québec et au Canada.

Références

- Agence France-Presse. (2020, 27 avril). COVID-19 : l'ONU craint une « catastrophe des droits de l'homme ». *Ici Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1697970/covid-19-onu-appel-respect-droit-homme-bachelet>.
- Agence France-Presse. (2020, 18 juillet). La pandémie révèle la fragilité de notre monde inégalitaire, dit António Guterres. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/monde/582707/la-pandemie-revele-la-fragilite-de-notre-monde-selon-antonio-guterres>.
- Association canadienne de la santé publique. *Histoire de la tuberculose*. <https://www.cpha.ca/fr/histoire-de-la-tuberculose>.
- Bauman, Z. (2007). *Le présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire*. Éditions du Seuil.
- Bauman, Z. (2013). *La vie liquide*. Fayard.
- Bazzo, M.-F. (2020, 16 mai). Journal des temps inédits : Détester Montréal. *L'Actualité*. <https://lactualite.com/societe/journal-des-temps-inedits-detester-montreal/>.
- Beck, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*. Alto Aubier.
- Blanc, A. (2020, 24 juin). COVID-19 : le Québec sanctionne le plus, selon un rapport qui donne la C.-B. en exemple. *Radio-Canada*. [https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1714928/coronavirus-pandemie-amende-contravention-accusation-police_gendarmerie?\)fromApp=appInfoIos&partageApp=appInfoOs&accesVia=partage](https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1714928/coronavirus-pandemie-amende-contravention-accusation-police_gendarmerie?)fromApp=appInfoIos&partageApp=appInfoOs&accesVia=partage).

Bouchard, M.-P. (2020, 21 août). Difficile pour les médecins de se faire entendre. *Ici Radio-Canada Saguenay-Lac-Saint-Jean.* <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1730179/college-medecins-reseaux-sociaux-sante-publique?fromApp=appInfoIos&partageApp=appInfoiOS&accesVia=partage>.

Bulle atlantique : plus de 17 000 véhicules entrés au Nouveau-Brunswick le premier jour. (2020, 4 juillet). *Ici Radio-Canada* https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1717247/bulle-atlantique-frontieres-trafic-nouveau-brunswick-nouvelle-ecosse_controles?fromApp=appInfoIos&partageApp=appInfoiOS&accesVia=partage.

Butler, P. (2020, 21 août). 50 jours plus tard, quel avenir pour la bulle atlantique? *Ici Radio-Canada Terre-Neuve et Labrador.* <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1727982/bulle-atlantique-50-jours-avenir-provinces-frontieres>.

Chalmers, A. F. (1988). *Qu'est-ce que la science? : récents développements en philosophie des sciences : Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend.* La Découverte.

Cornellier, M. (2020). Des libertés en suspens. *Le Devoir.* <https://www.ledevoir.com/politique/582296/l-heure-juste-des-libertes-en-suspens>.

Deglise, F. (2020, 29 juillet). Quand le balcon faisait le pont entre les citadins. *Le Devoir.* <https://www.ledevoir.com/societe/583233/un-ete-a-balconville-4-4-quand-le-balcon-faisait-le-pont-entre-les-citadins>.

Delumeau, J. (1978). *La peur en Occident (XVI^e- XVIII^e siècles).* Fayard.

Gauthier, Y. (2005). *Entre science et culture : introduction à la philosophie des sciences.* Les Presses de l'Université de Montréal. <http://site.ebrary.com/lib/uqac/Doc?id=10176960&ppg=202>.

Giddens, A. (1993). Une théorie critique de la modernité avancée. Dans M. Audet et B. Hamid (dir.) *Structuration du social et modernité avancée* (p. 29-53). Presses de l'Université Laval.

Goulet, D. (2020). *Brève histoire des épidémies au Québec. Du choléra à la Covid-19.* Septentrion.

Girard, P. (2020, 11 mai). Josée Néron recommande aux visiteurs de Montréal de s'isoler 14 jours. *Ici Radio-Canada Saguenay–Lac-Saint-Jean*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1701996/mairesse-saguenay-covid-19-barrages-routiers>.

Ici Radio-Canada. (2020, 2 septembre). Évolution de la Covid-19. <https://ici.radio-canada.ca/info/2020/coronavirus-covid-19-pandemie-cas-carte-maladie-symptomes-propagation>.

La Presse canadienne. (2020, 14 août). Les résidents de l'Atlantique ne sont pas pressés de lever les restrictions. *Ici Radio-Canada Nouveau-Brunswick*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1726708/sondage-narrative-research-restrictions-frontieres-bulle-provinces-atlantiques>.

La Presse canadienne. (2020, 13 juillet). Îles de la Madeleine : il faudra s'enregistrer en ligne dans les Maritimes. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/voyage/quebec-et-canada/2020-07-12/iles-de-la-madeleine-il-faudra-s-enregistrer-en-ligne-dans-les-maritimes.php>.

La Presse canadienne. (2020, 3 août). COVID-19 : près du quart des Québécois adhéreraient à des théories du complot. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-08-03/covid-19-pres-du-quart-des-quebecois-adhereraient-a-des-theories-du-complot.php>.

Le coronavirus et la peur de l'étranger à l'Île-du-Prince-Édouard. (2020, juin). *Ici Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1715671/covid-visiteurs-virus-voyages-peur-étranger-xenophobie-bulle-atlantique?fromApp=appInfoIos&partageApp=appInfoiOS&accesVia=partage>.

Lévesque, B. (2007). L'innovation dans le développement économique et le développement social. Dans J.-L., Klein et D. Harrison (dir.), *L'innovation sociale. Émergence et effets sur la transformation des sociétés* (p. 43-70). Presses de l'Université du Québec.

Paquin, M. A. (2020, 4 mai). Pétition pour le maintien d'un barrage routier au Bas-Saint-Laurent. *Infodimanche.com*. <https://www.infodimanche.com/actualites/actualite/392301/petition-pour-le-maintien-dun-barrage-routier-au-bas-saint-laurent>.

Pelletier, F. (2020, 5 août). La rage du masque. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/583573/coronavirus-la-rage-du-masque>.

Péloquin, T. (2020, 13 juillet). 1 050 \$ d'amende pour une pause-café en route vers les Îles. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2020-07-13/1050-d-amende-pour-une-pause-cafe-en-route-vers-les-iles.php>.

Rémillard, D. (2020, 21 août). Plus d'un millier de personnes manifestent à Québec contre le port du masque. *Ici Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1722394/rassemblement-port-du-masque-obligatoire-quebec?fromApp=appInfoIos&partageApp=appInfoiOS&accesVia=partage>.

Saint-Hilaire, M. (2020, 28 août). Le pire de nous-mêmes. *Le Quotidien*.
<https://www.lequotidien.com/opinions/editoriaux/le-pire-de-nous-memes-0ef98cf655c30ee31682f891aba77737>.

Tison, M. (2020, 16 mai). Voyage tourisme. Comment rassurer les régions du Québec. *La Presse*. https://plus.lapresse.ca/screens/520caee1-29da-4eb9-b80c-f7beefcdd50_7C_0.html.

Tourisme Îles de la Madeleine (2020). <https://www.tourismeilesdelamadeleine.com/fr/se-rendre-aux-iles/>.

Tremblay, S. (2020, 6 avril). Il faut évaluer la possibilité d'isoler le Lac-Saint-Jean du Saguenay, dit le maire de Dolbeau-Mistassini. *Le Nouvelles Hebdo*.
<https://www.nouvelleshebdo.com/covid-19/il-faut-evaluer-la-possibilite-disoler-le-lac-saint-jean-du-saguenay-dit-le-maire-de-dolbeau-mistassini/>.

Villeneuve, D. (2020, 30 avril). Sainte-Rose-du-Nord instaure un contrôle routier. *Le Soleil*. <https://www.lesoleil.com/actualite/covid-19/sainte-rose-du-nord-instaure-un-controle-routier-34b2e045c508792d0d3147adfd129fc6>.



Suzanne Tremblay (Ph. D., Développement régional) est professeure en développement régional et en sociologie à l'Université du Québec à Chicoutimi. Ses préoccupations de recherche portent sur le développement social, le développement économique communautaire, l'économie sociale et solidaire et le crédit communautaire, les théories du développement et de la décroissance, le développement territorial, la dévitalisation des territoires et la revitalisation intégrée ainsi que l'écologie urbaine et sociale.

PARTIE 2

UNE CRISE À VISAGE ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

**« ENTRE CONTRÔLE SOCIAL ET ÉTAT
PROVIDENCE »**

Page laissée intentionnellement blanche



Source : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/types/affiche>

Une crise, certes, mais une crise de quoi?

Pierre-André Tremblay

Mon épouse et moi sommes rentrés de trois mois de voyage le 12 mars 2020. Vague et lointaine notion, la pandémie s'est concrétisée dès notre descente d'avion : l'aéroport était pratiquement vide, les chaînes de télé sportives diffusaient des panels de discussion plutôt que des matchs et, *mirabile dictu*, les douaniers étaient charmants. Visiblement, quelque chose de bizarre se passait. Les deux semaines de quarantaine auxquelles nous nous sommes soumis se prêtaient bien à un peu de sociologie spontanée du monde qui m'environnait. Sans prétendre vider la question ni rendre compte de l'ensemble de ses dimensions possibles, ce texte présente quelques-unes des réflexions issues de ce confinement, des lectures qui ont servi à l'occuper et des conversations qui m'ont permis de le supporter. Il est forcément impressionniste, subjectif et limité : je ne dirai rien des grandes manœuvres capitalistes pour rentabiliser la recherche de vaccin. Je cherche surtout à identifier quelques bonnes questions; si j'y arrive, ce texte aura trouvé son utilité (et sa conclusion).

On nous invite à aborder la conjoncture présente comme une crise. Ce terme d'origine médicale désigne le moment où se décident l'évolution de la maladie et l'avenir du malade. Une crise est donc d'abord une réorientation, une inflexion dans un processus. Puisque toute conjoncture s'inscrit forcément dans des

situations plus vastes, peut-être ces lignes permettront-elles quelques hypothèses sur les années qui nous attendent, à partir de trois domaines : les formes de sociabilité, les dimensions spatiales et la place remarquable de la technocratie et du savoir. Comme on le verra, le trait commun de ces champs apparemment disparates me semble être la diffusion de la surveillance étatique dans les pores les plus intimes du social, dans une volonté bienveillante de gestion des populations. Ce n'est pas nécessairement une mauvaise chose, mais cela illustre une modification du rapport entre l'État et la société.

À propos des formes de la sociabilité

Les relations interpersonnelles sont sans doute ce qui est le plus évidemment marqué par la conjoncture, ne serait-ce que parce qu'elles font cruellement défaut : le confinement est d'abord un enfermement. Afin de ralentir la contagion, les liens et les contacts entre individus sont réduits au minimum, quantitativement (on voit peu de gens) autant que qualitativement. Les visites, les rencontres, les fêtes, sont inexistantes et fermement déconseillées. La suspicion devient une norme, surtout si les voisins se découvrent une âme de délateur. Les personnes rencontrées deviennent des vecteurs potentiels de contagion, c'est-à-dire des risques dont on doit se garder. À l'épicerie, après notre quarantaine, non seulement les clients restaient éloignés les uns des autres, mais ils détournaient le regard et évitaient le contact visuel, comme si la contagion pouvait se transmettre par un sourire. La distance physique entre individus, curieusement appelée « sociale », n'est plus cette dimension cachée dont parlait Hall (1971, 1984); au contraire, elle est devenue le signe manifeste de l'adhésion aux règles du savoir-vivre.

De façon inattendue, cela modifie la définition des interactions illicites : la distance entre les personnes devient objet de délit potentiel et, de plus, son interprétation est difficile, car elle est influencée par le lieu (ouvert/fermé) et le type de comportement (endroits où on parle/endroits où on ne parle pas, endroits où on passe/endroits où on s'arrête, etc.). La multiplicité et les variations bien compréhensibles des énoncés des experts publics ne facilitent pas les choses et multiplient les interprétations.

Autour de moi, tout le monde s'entend pour trouver fort étrange l'absence de contact physique (on ne s'embrasse pas, on ne se serre pas la main), comme si on découvrait par la négative que la socialité passe aussi par la matérialité du corps. Cela mène à un investissement dans des pratiques auparavant particulières et maintenant généralisées. Puisque le lien direct est difficile, on maximisera les liens indirects. Autrefois, le téléphone aurait été l'outil privilégié. Il a été nettement

dépassé par les technologies de l'information et de la communication (les TIC) et les programmes permettant de se voir en dialogue et, rapidement, en conversation de groupe. La visioconférence, qui était réservée aux situations formelles (du genre : conseil d'administration) est devenue un outil banal et répandu permettant le télétravail, le télé-achat, le télé-enseignement. Netflix fait des affaires d'or et même les psychologues font des thérapies par Zoom. Les technologies électroniques sont devenues des moyens essentiels de la vie personnelle et le « présentiel » n'est plus qu'une modalité parmi d'autres des relations interindividuelles. Pas besoin d'ajouter que cela ouvre la porte à des inégalités, car il faut avoir une connexion de haute qualité et savoir se débrouiller avec cette technologie, sinon on se retrouve rejeté à la marge.

L'évaluation commune est qu'il s'agit d'un moindre mal, car la communication électronique implique une réduction de la valence du signal et de la qualité de l'interaction. Au final, c'est assez insatisfaisant, mais il faut admettre que les choses auraient pu être bien pires s'il n'y avait eu ces technologies. Comme le dirait Bruno Latour, la crise nous fait au moins réaliser l'importance du non-humain dans les rapports humains (2007, p. 21, 103 et *passim*).

À propos de la spatialité

Les paragraphes précédents montrent que bien qu'il s'agisse évidemment d'une pandémie mondiale, elle est nécessairement liée à des aspects microsociologiques et à toutes les échelles qu'on peut imaginer entre ces deux pôles. Phénomène global, elle participe de l'unification biologique de la planète en cours depuis le 16^e siècle, mais cela ne signifie pas que le monde soit homogène. Au contraire, elle révèle et se manifeste dans les inégalités qui distinguent les continents, comme on le voit dans la séquence des régions touchées, dans le différentiel de gravité de la contagion et dans les capacités inégales à réagir des autorités. Les difficultés des organismes internationaux à s'ajuster montrent que la pandémie est aussi vécue comme un enjeu national, chaque pays ayant réagi sur le mode du chacun-pour-soi : les États-Unis ont tenté de s'approprier les vaccins, les membres de l'Union européenne ont fermé leurs frontières et rendu caducs les accords définissant l'Espace Schengen, etc. Qui peut encore tenter de faire croire que la mondialisation signifie l'abolition des États-nations?

L'échelle nationale est fondamentale dans la gestion de la pandémie et dans la recherche d'une solution, qui est bel et bien « inter-nationale », mais elle n'est pas seule en cause. Elle a un aspect local qui explique les efforts pour cerner son lieu d'apparition de la façon la plus précise possible (non seulement une ville, mais un

marché de cette ville, et même une section de ce marché) ou pour identifier les « foyers d’éclosion », dont certains sont des immeubles précis. Pas besoin d’être un grand géographe pour voir les jeux d’échelle : les récits journalistiques répètent que Montréal est l’épicentre de la crise au Canada et que Montréal-Nord est l’épicentre de la crise montréalaise. Et ça ne s’arrête pas là : ce qui fait de ce quartier le centre de la pandémie, c’est qu’on y trouve de nombreuses *personnes* qui travaillent dans les CHSLD. Difficile d’aller dans plus minuscule.

À cette multiscalarité de la contagion répond celle des efforts de gestion. Non seulement le Canada ferme ses frontières, mais les provinces aussi (tant pis pour les vacances dans les Maritimes), tout comme les régions québécoises, qui se sont inquiétées de la venue des Montréalais au point de bloquer l'accès au parc des Laurentides. On a aussi vu des tentatives pour fermer les routes entre le Lac-Saint-Jean et le Saguenay alors que, pourquoi pas, certains maires ont pensé interdire leur village aux étrangers. On se demande si nous avons vraiment changé depuis l'épidémie de choléra racontée dans *Le hussard sur le toit*.

L'espace de la pandémie est donc un espace complexe, liant macrozones et lieux circonscrits. De plus, rien de tout cela n'est homogène; même les frontières fermées laissent passer les travailleurs « essentiels » et les biens « nécessaires » et, au Québec, les migrants (internationaux) voient leur traitement bureaucratique changer s'ils ou elles acceptent de travailler dans les CHSLD les plus touchés. De façon analogue, les tentatives de contrôle de la contagion distinguent des « foyers » et des « vecteurs ». Pour comprendre la spatialité de la COVID-19, il faut donc considérer non seulement les zones, mais aussi les flux qui les traversent, non seulement les espaces, mais aussi les mouvements. La carte est celle d'un réseau, non un emboîtement de poupées russes. Il faudra bien se demander ce que signifie la notion d'échelle dans un tel contexte.

Ces espaces, ces réseaux, ne sont pas distribués au hasard. On y trouve des points focaux, que révèlent les statistiques. Longtemps, elles ont permis d'opposer New York au reste des États-Unis, pour ensuite se déplacer vers le sud et, en Italie, la Lombardie et Bergame ont été distingués du reste du pays. Au Québec, Montréal est durablement la région où la contagion est la plus virulente. Autrement dit, l'espace de la pandémie est hiérarchisé : on peut y distinguer un centre et des périphéries; par exception, celles-ci ne sont pas nécessairement les plus mal loties (au moment où j'écris, le Nunavut ne compte aucun cas de COVID-19). Cette centralité dans la contagion rappelle celle de la réponse étatique, à laquelle on a reproché d'avoir longtemps été « hospitalocentrique », ce qui ne faisait que reproduire la structure des services de santé québécois. De même, d'une façon que

les géographes trouveront sûrement réjouissante, on a vu des intervenants de la santé publique reprocher à leur directeur de se trouver à Québec, ce qui le rendait incapable de bien comprendre la situation montréalaise; autrement dit, on peut comprendre le Québec si on est à Montréal, mais on ne peut pas comprendre Montréal si on ne s'y trouve pas. Comment illustrer plus clairement la centralité de la société québécoise? Comment mieux dire que la crise de la COVID-19 est aussi une crise de la centralité?

Une partie de la réponse consiste à rappeler que l'espace ne peut être considéré seul et qu'il faut lui ajouter l'autre dimension de l'existence humaine : le temps. Comprendre la pandémie demande qu'on envisage comment elle se diffuse et se déplace, c'est-à-dire disparaît de certains espaces et en touche d'autres. Elle a un rythme, une vitesse que révèlent les statistiques et que montrent les courbes, les histogrammes et autres techniques qui permettent de la rendre visible. Ces modes de visualisation permettent d'observer l'évolution de la pandémie et en font presque un être vivant, ce qui justifie qu'on en parle comme d'un « ennemi » devant qui on peut comparer les performances et les situations des pays et des régions (le président Macron est allé jusqu'à parler de « l'ennemi intérieur », ce qui fait froid dans le dos). Parler de la pandémie est donc aussi, nécessairement, parler de la façon dont elle est représentée.

La science, la technocratie et l'État

La production des données épidémiologiques devient alors un enjeu central, car elles permettent de justifier les actions, d'orienter les investissements et de prendre les décisions au bon moment. Voilà pourquoi savoir *quand* ces informations sont devenues disponibles, quelle est leur qualité et comment elles sont distribuées fait l'objet d'un débat féroce. Le recueil de ces informations et leur traitement exigent des concepts et des discours complexes ainsi qu'un lourd appareil organisationnel. La pandémie n'est pas qu'un virus. Elle est un important dispositif mobilisant temps, personnes, moyens financiers, outils matériels et intellectuels. En général, ce dispositif est discret et peu visible dans l'espace public, ce qui a permis de saccager pendant des années les budgets des directions de la santé publique sans que cela soulève l'indignation. La conjoncture présente est différente. Un de ses traits les plus remarquables est la soudaine apparition d'acteurs jusque-là peu connus, sauf d'un petit groupe de gens concernés. Le Dr Arruda, la Dr Tam, le Dr Fauci, etc. deviennent des vedettes dont les indéniables habiletés communicationnelles reposent en bonne partie sur leur prestige de scientifique. Celui-ci est symbolisé par le « Dr » dont ils sont attitrés (et qui n'apparaît pas lorsqu'on interroge un docteur en physique ou en histoire de l'art...), qui les

transforme en personnification de la science. Cela permet des raccourcis saisissants : il faut « écouter la science », il faut « prendre des décisions basées sur les faits ».

Mais qui devrait s'en charger? Réponse : les autorités politiques, car les scientifiques ne décident pas. Leur rôle est de recueillir et de construire les informations, pour les mettre à la disposition des décideurs. Ceux-ci en feront bien ce qu'ils veulent, comme le montrent les valses-hésitations en matière de port du masque, de (dé) confinement, etc., mais toujours en se revendiquant de la neutralité (généralement appelée « objectivité ») de la science. Les acteurs politiques l'ont bien compris, qui ne se présentent pas à une conférence de presse sans être accompagnés des responsables patentés de la santé publique. Paradoxe : c'est parce qu'elle est hors de la politique que la science peut devenir un argument politique.

L'efficacité de l'argument de scientificité repose sur sa capacité à représenter le réel. On a donc vu d'importants débats et de remarquables efforts pédagogiques sur les statistiques : comment sont-elles construites? Comment doit-on les interpréter? Quel est leur degré de fiabilité? Leur âge? Leur comparabilité avec celles produites ailleurs? Il y a là une *politique de la vérité*, comme l'aurait dit Foucault, qui offre à la société québécoise une façon originale de réfléchir à elle-même avec une intensité que je n'avais pas vue depuis les débats sur la langue, il y a 40 ans. Ou peut-être la Commission Bouchard-Taylor. Mais à la différence de ces débats anciens, celui-ci repose sur un discours technocratique dont on ne saurait trop rappeler qu'il est « performatif », c'est-à-dire contribue à créer ce dont il parle. La pandémie est indissociable du discours qui en traite, la formule, la représente, l'interprète et développe sur elle un savoir véritable qui donnera les modalités de l'action possible.

La production de ce savoir se fait avec des outils intellectuels nouveaux, car, comme toujours, l'action étatique innove efficacement dans le discours : des expressions comme distanciation sociale, aplatisir la courbe, première et deuxième vague ou même pandémie sont entrées dans la langue courante. Des notions comme « bulle familiale » sortent de nulle part, mais on a vu aussi la réactivation de classifications des personnes (selon le type de famille, le groupe d'âge, l'origine ethnique, etc.) amenant des pratiques conséquentes et complexes : les personnes âgées de plus de 70 ans doivent demeurer à la maison (mais pas celles de 69 ans), on doit porter le masque, sauf si on a moins de 12 ans, on ne peut aller au CHSLD, sauf si on est un aidant naturel « habituel », etc. Au-delà des aspects imprécis et souvent arbitraires que cela peut prendre (on peut marcher ensemble si on est de

la même famille, mais que faire avec les familles recomposées dont les enfants circulent? D'ailleurs, où s'arrête la famille? Qu'est-ce qu'un espace social fermé? La distance doit-elle être de deux mètres ou d'un mètre et demi? Et qu'est-ce qu'un aidant « habituel »?), on est bien obligé d'y voir un mode de gestion des populations, une façon d'en réguler les comportements en appelant à leur sens civique et, au besoin, à la délation et à la force policière.

Ulrich Beck (1992) parlait de la société du risque en faisant référence aux problèmes environnementaux produits par la société industrielle déclinante. Parler de pandémie déplace le risque au cœur des personnes, devenues des vecteurs potentiels et sans doute inconscients de contagion. Cependant, alors que les débats sur la santé sont, depuis des années, essentiellement centrés sur les aspects curatifs et l'inefficacité du système hospitalier, la dominante est maintenant de santé publique. Nous sommes passés d'une approche principalement individuelle à une conception collective, « populationnelle », de la santé. Cette pandémie est un gigantesque effort pour gérer la société à partir et au moyen de préoccupations sanitaires : la santé des populations (plutôt que celle des individus) devient la porte d'accès au social, ce qui fait de la « surveillance » une modalité essentielle de l'action publique, de l'objectivation de la société et de la subjectivation des individus, c'est-à-dire de leur définition en tant que sujets-de-l'action. Voilà qui nous change singulièrement du discours sur le lien État-marché qui a été au centre des débats depuis des années.

Pour conclure

J'ai abordé trois domaines qui me paraissaient plus évidemment touchés par la pandémie. Le premier est le vaste champ de la sociabilité. Les formes d'interaction entre les personnes me semblent marquées par le doute, le risque et la médiatisation technologique. Rien de cela n'est vraiment nouveau, mais le degré qu'ont pris ces traits ne peut que surprendre, tout comme la capacité de l'action publique, c'est-à-dire étatique, à s'y modeler. Le second domaine touche à la spatialité des liens sociaux et à leur relative dysfonctionnalité. Les difficultés des services collectifs ont révélé les zones sombres de notre existence collective (le traitement des personnes âgées, par exemple) et elles forcent à considérer sérieusement la centralité de la prise de décision. Enfin, la troisième section a effleuré les liens entre l'action politique et la production, ou la légitimation, ou la récupération, du savoir sur l'organisation sociale, en particulier tel qu'il se manifeste dans la performativité du discours épidémiologique.

J'ignore si tout cela n'est qu'un simple effet de conjoncture qui disparaîtra lorsque s'éloignera la pandémie, mais il me semble que, plus encore que la profondeur de la crise sanitaire, c'est l'étendue de l'action étatique qui est frappante. Pour faire face à la pandémie, elle a touché à peu près tous les secteurs imaginables, avec sans doute plus de légitimité au Québec qu'ailleurs. Cela nous éloigne d'une approche néolibérale, ce qui ne signifie pas nécessairement un retour à une vision keynésienne. Sans doute cela était-il indispensable, car je n'ai guère de sympathie pour l'égoïsme individualiste démontré aux États-Unis et au Québec par les opposants au port du masque, ni pour les énoncés stupides sur l'État totalitaire¹. Cependant, la disparition des oppositions politiques depuis des mois soulève des interrogations sur la condition actuelle de la démocratie. On est loin du temps où le premier ministre canadien pouvait affirmer que l'État n'irait pas voir dans les chambres à coucher des citoyens.

Au moment où j'écris ceci (juillet 2020), l'avenir semble encore bien incertain. Voilà donc une bonne occasion de poser quelques questions. Après des décennies où le « nouvel esprit du capitalisme » menait chaque personne à être l'entrepreneur de sa propre vie (Boltanski et Chiapello, 1999; Thrift, 2005), entrons-nous dans une époque où l'encadrement étatique devient le souhait et la norme, avec les meilleures intentions du monde? L'évolution récente et, finalement, assez rapide de la pandémie force à se demander si le contrôle des comportements (ce que Foucault appelait « la conduite des conduites ») au moyen d'une perspective sanitaire (le « biopouvoir ») peut vraiment déclasser les contraintes économiques (il faut favoriser la reprise) et politiques, comme le montrent les résistances aux règles sanitaires. S'entrecroisent donc de multiples dimensions de la vie collective dans un écheveau aux causalités obscures. Si une crise est un moment d'inflexion dans un processus, comme je l'avais noté au début, il faudrait se demander quel est le processus dont cette pandémie est la crise.

Références

- Beck, U. (1992). *Risk society. Towards a New Modernity*. Sage.
- Boltanski, L., et Chiapello, È. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Gallimard, NRF Essais.

¹ Si les États sont bien tentés par des applications de traçage, celles-ci sont avant tout développées et utilisées par des entreprises (privées) multinationales, les plus connues étant les GAFA (Zuboff, 2019).

- Hall, E. T. (1971). *La dimension cachée*. Seuil.
- Hall, E. T. (1984) *Le Langage silencieux*. Seuil.
- Latour, B. (2007). *Changer de société, refaire de la sociologie*. La découverte.
- Thrift, N. (2005). *Knowing capitalism*. Sage.
- Zuboff, S. (2019). *Surveillance capitalism. The fight for a human future at the new frontier of power*. Public Affairs.



Pierre-André Tremblay (Ph. D. anthropologie, 1987) a été professeur au DSHS de l'UQAC jusqu'à sa retraite en 2019. Depuis, il meuble son temps par la lecture, les responsabilités grands-parentales et la participation à des projets de recherche sur le développement local dans trois localités rurales québécoises, la sécurité alimentaire en Jamésie et une recherche participative sur les conditions de vie dans les HLM de Ville de Saguenay. Il est membre du Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) de l'UQAC et du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES).



Source : Robin Utrecht/SOPA Images/LightRocket via Getty Images

Crise de la COVID-19, intelligence artificielle et gouvernementalité algorithmique. Le cas québécois

Romuald Jamet et Kim Truchon

La pandémie de la COVID-19 est une crise avant tout sanitaire, mais elle n'en est pas moins politique et démocratique. De nombreuses personnes ont espéré à travers le monde des changements politiques, environnementaux et sociaux « grâce » à cette crise. Ainsi, sur le plan sociopolitique, beaucoup d'analystes ont cru observer le retour en grâce de l'État-nation : fermeture des frontières, reprise en main de l'économie et un contrôle accru des individus et de leurs déplacements. *A contrario*, il semblerait que cette crise suggère plutôt la disparition progressive des modes de gouvernance démocratique tels que nous les avons connus au profit d'une gouvernance d'un nouveau genre fondée sur les technologies de l'intelligence artificielle (IA) et la gouvernementalité algorithmique (Berns et Rouvroy, 2013). À cet égard, les débats sur l'IA et les applications de traçage sont symptomatiques de cette transition dans les formes d'exercice du pouvoir et qui permet d'envisager les effets sociopolitiques à long terme de cette crise mondiale. Cette crise de gouvernementalité est particulièrement saillante au Québec, et les débats autour de l'application COVI, développée par le MILA (Institut québécois de l'intelligence artificielle) et son fondateur (Yoshua Bengio) ont animé cette crise.

À partir d'une revue de presse des articles francophones au Québec relative aux applications de traçage, cette contribution entend analyser le cas québécois pour comprendre, d'une manière plus générale, les transformations sociopolitiques globales de cette crise de gouvernementalité.

Crise politique de la gouvernementalité et intelligence artificielle

La pandémie a mis en lumière la capacité de « gouvernementalité » des États qui, selon Foucault, peut se définir comme l'expression de formes d'exercice du pouvoir (gouverner) sur une population par la rationalité. Si les modes d'exercice du pouvoir et cette rationalité changent à travers les époques (voir les travaux de M. Weber), les États ont cependant toujours disposé à travers l'histoire, nous rappelle le juriste A. Supiot (2015), de dispositifs technologiques pour mettre en œuvre cette gouvernementalité (droit, statistique, éducation, etc.). C'est dorénavant la rationalité et les technologies liées à l'intelligence artificielle (IA) qui sont en première ligne.

Cette fameuse IA a pris forme dans les dernières décennies grâce à la combinaison de différentes technologies : les données massives (*Big Data*), une agrégation d'énormes quantités de données, nécessitant des algorithmes de plus en plus sophistiqués pour classer, traiter et combiner ces données et en tirer des régularités, des homologies ou encore des prédictions. Pour alimenter ces bases de données, les technologies de forage et d'extraction de données (*datamining*) que sont les plateformes numériques, la 5G ou encore l'Internet des objets (*Internet of Things [IoT]*) s'étendent aux objets les plus quotidiens. Si les montres, les cafetières ou les voitures sont maintenant « connectées », c'est moins pour les bénéfices directs de l'utilisateur que pour alimenter ces bases de données et « entraîner » les algorithmes. Ce que l'on nomme dès lors intelligence artificielle peut se résumer grossièrement au fait que des combinaisons de milliers d'algorithmes deviennent « autoapprenants » (*deep/machine-learning*) avec un minimum d'intervention humaine.

La Chine ou encore Singapour ont démontré ces dernières années l'efficacité de ces technologies dans le contrôle des populations : reconnaissance faciale, suivi en temps réel des citoyens, recoupages des données (bancaires, réseaux sociaux, médicales, judiciaires, etc.) sur les citoyens pour construire une cote de « crédit social », des QR codes pour restreindre à certains citoyens de voyager ou d'accéder à certains lieux. À l'évidence, ces technologies s'avèrent très utiles pour les régimes autoritaires, y compris en dehors des temps de crise. Mais qu'en est-il dans les démocraties dites libérales?

Le Québec, un des leaders mondiaux de l'IA

C'est ici que le Québec devient particulièrement intéressant. En effet, la province a investi énormément de fonds publics (près de 500 millions de dollars, sans compter les exonérations fiscales, les chaires de recherche, etc.) ces dernières années dans l'IA et notamment les villes intelligentes (*smart cities*). L'objectif de cette concentration est de devenir la « Silicon Valley du Nord », autour de grappes industrielle-universitaire-étatique (modèle dit de triple hélice pour l'innovation) entre Toronto et Montréal regroupant les leaders mondiaux de l'IA civile et militaire (GAFAM, Thalès, etc.). Le Québec et le Canada se présentent ainsi comme des leaders mondiaux de l'IA, notamment appliquée aux villes intelligentes : fort de nombreux chercheurs d'envergure internationale, le Canada essaie d'attirer la crème des chercheurs et des informaticiens de la Silicon Valley californienne (« Des panneaux publicitaires... », 2020), tout en subventionnant de nombreux projets de villes intelligentes (Défis des villes intelligentes – Infrastructure Canada) pour attirer les géants de l'IA autant que pour « moderniser » ses métropoles et ses institutions.

Le porte-étendard de ce développement se trouve être Yoshua Bengio, professeur d'informatique de l'Université de Montréal et l'un des godfathers de l'IA contemporaine (avec Y. Lecun et G. Hinton) (Vincent, 2019), ce qui lui a d'ailleurs valu d'obtenir le prix Turing en 2018, le « prix Nobel » d'informatique. Ainsi, à titre d'exemple, Y. Bengio est tout à la fois : 1) fondateur du MILA, un laboratoire universitaire; 2) fondateur de Element IA, une grappe industrielle-universitaire-étatique et 3) directeur scientifique d'IVADO, l'Institut de valorisation des données, une autre grappe industrielle-universitaire. Plus problématique est le fait qu'il soit 4) un membre central de l'OBVIA, l'Observatoire international sur les impacts sociaux de l'intelligence artificielle et du numérique, financé par le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec (MESI) et sous l'égide du Fonds de la recherche du Québec (FRQ).

Sommité internationale, il est devenu une figure médiatique et d'autorité au Québec (et dans le monde), partageant régulièrement son expertise de l'IA, mais aussi ses perspectives relatives à l'éthique et aux potentialités médicale, éducative, juridique et sociale de l'IA. Figure attachante et excellent vulgarisateur, il est surtout devenu le défenseur tous azimuts de l'IA et de ses applications, l'ensemble de la presse québécoise lui réservant de pleines pages, tout autant que les médias télévisuels (Radio-Canada/CBC, RDI, TVA, LCN, etc.).

Commentateur, analyste, chef de projet pour de nombreux projets qui entourent l'IA au Québec, Y. Bengio est au cœur des développements de l'application de traçage COVI proposée par le MILA.

L'application COVI : un débat québécois, un enjeu mondial

Le débat autour des applications de traçage fut dense et s'est fait par presse interposée, notamment autour de la protection de la vie privée. Nous avons ainsi recueilli et analysé plus de 250 articles pour la seule presse québécoise entre les mois de mars et août relatifs aux applications de traçage. Il y est beaucoup question de Y. Bengio, car celui-ci, fort de son expertise scientifique et médiatique, a particulièrement occupé le champ médiatique (plus de 50 fois référencé, en tant qu'auteur, source ou citation).

Ainsi fin mars, alors que la COVID-19 commençait à paralyser le Québec, Y. Bengio déclare sur RDI que lui-même et ses collaborateurs du MILA développent une application de traçage, COVI, sur le modèle singapourien pour « changer le comportement des gens et pour qu'ils aient plus conscience du risque qu'ils posent pour les gens qu'ils aiment, mais aussi *pour la société*¹ » (Radio-Canada, 30 mars 2020). Quelques semaines plus tard, son argument se veut plus fort : « il y a des études qui montrent que [l'intelligence artificielle] pourrait agir *comme*² un vaccin » (Radio-Canada/RDI, 24 avril 2020) et répète auprès des différents médias que son application de traçage géolocalisé est prête et efficace, ne manquant que les autorisations gouvernementales.

Concomitamment, Lyse Langlois, directrice de l'OBVIA, se lance dans le débat public et éthique : la liberté, en temps de crise, serait un subtil équilibre entre solidarité, responsabilité et courage [*sic*] individuel (Le Devoir, 17 avril 2020). Dans le même temps, quelques rares voix discordantes (Crypto-Québec, S. Roche, etc.) ne suffisent pas à obscurcir l'horizon de COVI, les gouvernements québécois et canadien ayant rapidement suivi les recommandations de Y. Bengio en observant ce qui se faisait à travers le monde. La Presse+ se fait même l'écho, le 10 mai 2020, du gouvernement du Québec qui aurait apparemment choisi cette application. Parallèlement, la CAIQ (Commission d'accès à l'information du Québec, 27 avril 2020) et les commissaires fédéraux et provinciaux à la protection de la vie privée (7 mai 2020) produisent des analyses balisant l'usage de ces futures applications de traçage.

¹ Nous soulignons.

² Nous soulignons.

Pourtant, quelques semaines plus tard (*La Presse+*, 25 mai 2020), Y. Bengio s'émeut des résistances gouvernementales que son application rencontre et se veut rassurant pour la population. Alors que deux anciens juges rejoignent son projet (*La Presse canadienne*, 26 mai 2020), il insiste sur le fait que les données recueillies par COVI seront gérées par un institut indépendant et de manière éthique [*sic*] (12 juin 2020). Il semble cependant déjà trop tard, car le gouvernement fédéral annonce que l'application canadienne sera développée par un consortium privé Shopify-BlackBerry (Radio-Canada, 10 juin 2020), tandis que le gouvernement québécois tergiverse et propose une consultation publique ainsi que la tenue d'une commission parlementaire (Métro, 7 juillet 2020). Les [conclusions de la commission parlementaire](#) sont sans équivoque : en plus des difficultés d'encadrement légal des applications de traçage, ces dernières sont peu acceptées par les populations (consultation publique) et seraient surtout inefficaces! De fait, le 25 août 2020, le gouvernement québécois renonce à la mise en place de telles applications (ICI/Radio-Canada) et met ainsi fin à ce feuilleton. C'est donc un échec cuisant pour Y. Bengio et ses collaborateurs tant sur le plan politique que médiatique, leurs campagnes de communication n'ayant pas suffi à produire l'acceptabilité sociale nécessaire à l'adoption et au bon fonctionnement de COVI.

Crise sociopolitique et gouvernementalité algorithmique

Cependant, il faut relativiser cet échec, car il s'insère dans une bien plus vaste reconfiguration des liens entre technologie et modes de gouvernance à l'échelle mondiale sur la base du développement des villes intelligentes. Si les promoteurs de l'IA ont perdu cette bataille – le fiasco des applications de traçage étant généralisé sauf dans les pays autoritaires – ils sont bel et bien en train de gagner la guerre pour la transformation des modes de gouvernementalité par les technologies propres à l'IA.

Ces applications de traçage, comme tant d'autres technologies de la ville intelligente, ont pour vocation première de modifier le comportement des citoyens sur le modèle du microciblage publicitaire qui a fait la fortune des GAFAM, en envisageant les individus à la fois comme des consommateurs (de services publics et municipaux) et des producteurs (gratuits) de données. Ces technologies, déployées à l'échelle de métropoles, visent autant à rationaliser les institutions que les comportements des « utilisateurs » qui sont ici des citoyens. La gouvernementalité s'opère donc ici : se servir de dispositifs technologiques (IA, algorithmes) pour orienter le comportement des citoyens. Cette redéfinition de la gouvernementalité a lieu dans le monde entier, et les administrations municipales

s'évertuent et regorgent d'ingéniosité pour rendre leurs villes « intelligentes » à partir de partenariats public-privé.

La concurrence est aussi féroce entre les acteurs privés pour être le leader de ce nouveau marché de la collecte et du traitement des données qui leur était jusqu'ici inaccessible, car monopolisé par les États. Amazon a mis presque gratuitement son logiciel de reconnaissance faciale (ReKognition) à la disposition de la police américaine, tandis qu'Alphabet (la société mère de Google) a investi plus de 50 millions \$US pour « aider » la ville de Toronto à devenir pleinement intelligente en prenant en charge la gestion de tout un quartier (Sidewalk).

À cet égard, deux initiatives au Québec, parmi d'autres, devraient attirer notre attention sur l'importance des technologies de l'IA et de nos données dans les nouveaux modes de gouvernementalité.

- 1) [Le gouvernement du Québec a entamé des négociations](#) avec des acteurs privés, notamment Amazon (AWS), pour héberger et sécuriser les données personnelles des Québécois, arguant que la maintenance de ces données par les institutions québécoises serait trop complexe et onéreuse pour les contribuables.
- 2) La semaine dernière, le gouvernement du Québec espère encourager les compagnies pharmaceutiques à s'implanter dans la province en leur [offrant l'accès aux données médicales des Québécois](#).

(no) Conclusion

De toute évidence, le modèle technologique et économique des GAFAM attire les dirigeants politiques qui s'adressent à eux pour gérer des données citoyennes particulièrement sensibles, mais aussi pour mener leurs campagnes³. Les institutions étatiques n'ont pas nécessairement les moyens (technologiques, intellectuels et surtout financiers) pour contribuer aux décisions politiques à partir des données qu'ils possèdent. La statistique, à la naissance des États modernes (Supiot, Durkheim), promettait d'être un outil de gouvernementalité efficace pour ces nouveaux États. L'IA et les algorithmes des GAFAM ne sont peut-être pas plus performants, mais ils actualisent la promesse de la prévisibilité et de la modification des comportements individuels – y compris les plus inconscients – par la rationalité algorithmique et les données inusitées par les États.

³ Le scandale « Cambridge Analytica » de la campagne Trump 2016 en est une expression particulièrement saisissante que l'on ne peut traiter ici par manque d'espace.

Ainsi, la crise sanitaire de la COVID-19 restera, à l'échelle globale, une formidable occasion politique parmi d'autres pour les promoteurs de l'IA : celle de proposer aux gouvernements, aux administrations et aux États d'orienter le comportement des individus non plus sur des décisions politiques, rationnelles et « humaines » mais algorithmiques. Or, cette rationalité algorithmique n'est pas fondée sur des principes moraux, des objectifs politiques, sanitaires ou sociaux : c'est une rationalité qui reste « bêtement » instrumentale (Weber) qui calcule, « compute » et compile des quantités de données éparses sans supervision. Cette supervision n'est d'ailleurs pas souhaitée par les promoteurs de l'IA en raison des difficultés de retracer l'arbre de décision conduisant aux résultats des calculs algorithmiques. C'est ce que Pasquale (2016) appelle les « black box » : on connaît les données en *Input* et en *Output*, mais même les plus grands spécialistes n'ont aucune idée de l'interférence entre les algorithmes dans leurs calculs et la manière dont ils construisent une recommandation ou une décision. À qui alors imputer la responsabilité de telle ou telle décision faite par des algorithmes? Si l'enjeu peut paraître trivial concernant des publicités, qu'en est-il lorsque cela concerne des décisions politiques?

Sans pour autant tomber dans les théories complotistes, malheureusement pléthores à ce propos, pour expliquer la (forte) incitation émanant des États et gouvernements à adopter ces technologies, il s'agit de remarquer le manque de connaissance et de transparence démocratique relatif à leur adoption, tant sur les plans individuel, collectif et politique⁴.

Quoi qu'il en soit, cette crise aura publicisé et d'une certaine manière accéléré l'acceptation des nouvelles formes de gouvernementalité algorithmique. Le fiasco des applications de traçage de type COVI n'est que l'arbre qui cache la forêt des milliers d'autres applications consacrées à divers problèmes sociopolitiques (lutte contre la prostitution juvénile, efficacité institutionnelle, police prédictive, etc.), une forme de gouvernementalité instrumentale, efficace et difficilement contestable qui transformera très certainement et profondément la nature des États et de la politique ainsi que les notions mêmes de démocratie et de citoyenneté.

⁴ Au moment de publier cet article, plusieurs semaines après la fin de rédaction, le gouvernement québécois a fait volte-face et incite dorénavant les Québécois-es à utiliser l'application fédérale. Si cette décision, pour le moins surprenante, ne remet pas en cause l'argument de cet article, elle invite nécessairement à approfondir les recherches.

Références

- Deglise, F. (2020, 2020-05-07). Le traçage des contacts inquiète les agences de protection de la vie privée au Canada. *Le Devoir* (site web). https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200507%c2%b7LEW_%c2%b7013.
- Des panneaux publicitaires suggèrent le Canada aux résidents de Silicon Valley. (2020, 14 août). *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1726672/pancartes-visa-immigration-canada-silicon-valley-technologie-trump>.
- Deux ex-juges prestigieuses se joignent à la direction de l'application COVI. (2020, 2020-05-26). *La Presse Canadienne*. <https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200526%c2%b7WIF%c2%b7007>.
- Dupoy, D. et Himo, J. (2020, 2020-04-27). La CAIQ et l'utilisation d'outils technologiques visant à freiner la pandémie actuelle. *Mondaq* (web site ref.) - *Mondaq*. https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/web%c2%b720200427%c2%b7WMAEM%c2%b71070475_4987616217_9918359.
- Jung, D. (2020, 2020-06-10). COVID-19 : l'application de traçage du Mila mise au placard par Ottawa. *ICI Radio-Canada - Nouvelles* (site web). <https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200610%c2%b7SRC%c2%b7074>.
- Jung, D. (2020, 2020-04-19). La surveillance de masse pour lutter contre la pandémie? *ICI Radio-Canada - Nouvelles* (site web). <https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200419%c2%b7SRC%c2%b7003>.
- Langlois, L. (2020, 2020-04-17). La technologie à la rescousse du monde à venir? *Le Devoir*, p. A7. https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200417_577198.
- Le gouvernement Legault renoncerait à l'application mobile COVID. (2020, 2020-08-25). *ICI Radio-Canada - Nouvelles* (site web). <https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200825%c2%b7SRC%c2%b7012>.

Marquis, M. (2020, 2020-05-25). L'équipe de Bengio « inquiète » de la décision à venir d'Ottawa. *La Presse+*, p. ACTUALITÉS_14. <https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200525%c2%b7LAA%c2%b7ccdd4799a62c0947d8293bae059556b5>.

Pasquale, F. (2016). *The Black Box Society: The Secret Algorithms That Control Money and Information*, Harvard University Press.

Péloquin, T. (2020, 2020-05-10). Feu vert à une application, Apple et Google sollicités. *La Presse+*, p. ACTUALITÉS_13. <https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200510%c2%b7LAA%c2%b77759b35c4a1b2511ca30af7a01858247>.

Pisano, V et Bengio, Y. (2020, 2020-06-12). Débattre de bonne foi pour faire avancer la science et la société. *Le Devoir*, p. A7. https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200612%c2%b7LE%c2%b72020-06-12_580682.

Québec étudiera le traçage numérique. (2020, 2020-07-07). *Métro (Montréal, QC)*, p. 4<https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200707%c2%b7MQ%c2%b7a0001064776>.

Roche, S. - Professeur de sciences géomatiques, U. L. (2020, 2020-05-06). Idées - Traçage de contacts, géolocalisation...de quoi parle-t-on vraiment? *Le Devoir*, p.A7.https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200506%c2%b7LE%c2%b72020-05-06_578338.

Rouvroy, A. et Berns, T. (2013). Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation: Le disparate comme condition d'individuation par la relation ?. *Réseaux*, 177(1), 163-196.

Supiot, A. (2015). *La gouvernance par les nombres. Cours au Collège de France (2012-2014)*, Fayard.

Vincent, J. (2019, 27 mars). 'Godfathers of AI' honored with Turing Award, the Nobel Prize of computing. *The Verge*. <https://www.theverge.com/2019/3/27/18280665/ai-godfathers-turing-award-2018-yoshua-bengio-geoffrey-hinton-yann-lecun>.

Wolde-Giorghis, A. (2020, 2020-03-30). Crise du coronavirus : déjouer le virus grâce à l'intelligence artificielle et une application mobile. *ICI Radio-Canada Télé - Le Téléjournal* <https://nouveau.eureka.cc/Link/uqac1/news%c2%b720200330%c2%b7RV%c2%b7te200330014>.

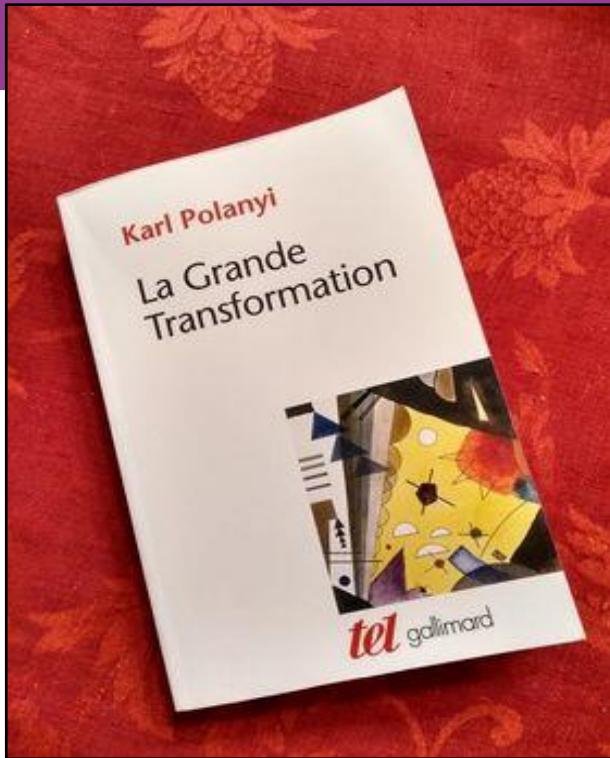


Romuald Jamet est professeur de sociologie à l'UQAC, spécialisé en sociologie du numérique et de la culture. Suite à une thèse de doctorat portant sur la pratique et la signification sociale et politique de la musique dans les communautés anarchistes et antifascistes parisiennes et berlinoises (2016), R. Jamet s'intéresse depuis son arrivée au Québec à l'impact social des dispositifs algorithmiques. Depuis son arrivée au Québec, il s'est ainsi notamment intéressé à l'impact de ces derniers sur l'écoute de musique francophone québécoise (Roberge; Jamet; Rousseau, 2019). [L'impact social des algorithmes de recommandation sur la curation des contenus musicaux francophones au Québec. Enquête qualitative.](#) Institut national de la recherche scientifique, Québec.) et sur l'acceptabilité sociale de ces technologies dans le cadre des villes intelligentes (Roberge; Jamet; Nantel; Senneville; Tchéhouali, 2019). [Baromètre ville intelligente, intelligence artificielle et culture algorithmique : une comparaison Montréal, Toronto et Vancouver](#) INRS - Centre Urbanisation Culture Société, Québec). Ces travaux actuels portent sur l'impact social de l'usage des technologies algorithmiques dans les services publics québécois.

Kim Truchon est étudiante au premier cycle de sociologie appliquée à l'UQAC. Ses intérêts de recherche portent sur la sociologie de la culture.



Page laissée intentionnellement blanche



Crédit Photo : Michel Roche.

Karl Polanyi. ([1994] 1996). *La Grande Transformation, Aux origines de notre temps*. Gallimard.

Une nouvelle Grande Transformation ?

Michel Roche

Le capitalisme de libre marché, en vigueur jusque dans les années 1920 dans plusieurs pays, dont le Canada, les États-Unis et la plupart des pays développés, avait mené à la pire crise économique de l'histoire du capitalisme : la Grande Dépression des années 1930. Pour y faire face, les gouvernements, à divers degrés et de plusieurs manières, allant du New Deal au nazisme en passant par l'étatisation complète des moyens de production, ont eu recours à l'État pour pallier les insuffisances des « lois » du marché. C'est ce que l'économiste Karl Polanyi avait appelé « la Grande Transformation ». Désormais, et jusqu'aux années 1970, le marché serait plus ou moins encastré dans le système social plutôt que l'inverse.

À partir de la fin des années 1970 mais de façon plus déterminée dans les années 1980 et 1990, le néolibéralisme a exprimé la volonté des forces dirigeantes des pays développés de lancer une offensive pour libérer le capital des contraintes que lui avait imposées la Grande Transformation : privatisations, déréglementations,

libre-échange, mondialisation, financiarisation, responsabilité personnelle, déficit zéro, attaques envers les programmes sociaux ont caractérisé la période dans laquelle nous nous trouvons encore. Mais la pandémie de COVID-19 a provoqué la plus grave crise économique depuis la Grande Dépression. Les conséquences sur l'emploi, le niveau de vie, les approvisionnements, la santé publique, le budget des États, le travail, sont considérables. Cette crise constitue, à mes yeux, le coup le plus sévère porté au néolibéralisme, forme spécifique de gestion du capitalisme à l'échelle mondiale, nationale et locale. Le premier coup de semonce a été la crise financière de 2008-2009, « premier grand choc mondial de l'ère néolibérale », pour reprendre l'expression de Gilbert Achcar : elle a forcé les États à se porter au secours du cadre général d'accumulation, notamment en renflouant des entreprises industrielles et des sociétés financières (Achcar, 2020). Le deuxième est la crise environnementale, plus particulièrement le changement climatique, qui incite également les États, en dépit de leurs réticences, à imposer des politiques jugées contraignantes aux yeux des défenseurs du « libre marché ».

Plusieurs avaient cru que l'État-nation avait perdu la bataille contre la mondialisation néolibérale. Mais depuis les débuts de la pandémie, les gouvernements agissent dans le sens contraire des prescriptions du néolibéralisme, telles que formulées depuis des décennies par les grandes organisations internationales comme le FMI, l'OMC et la Banque mondiale, les milieux des affaires et les think tanks à leur service. Le FMI lui-même semble avoir changé de discours, appelant tous les pays à renforcer leurs systèmes de santé, au moyen de « dépenses supplémentaires dans divers domaines » (Fonds monétaire international, 2020 juin). L'État jouit d'une certaine revalorisation dans le discours public. Autrefois accusé de tout ce qui allait mal – « l'État n'est pas la solution aux problèmes, l'État est le problème », disait le président Reagan – il devient l'instrument indispensable pour surmonter la crise. Aucune autre institution ne pourrait imposer des mesures que le secteur privé, laissé à lui seul, aurait été incapable de respecter sous la pression de la concurrence et du risque de la faillite. Aucune autre institution ne concentre autant de moyens d'atténuer les conséquences du ralentissement brutal de l'activité économique. C'est encore lui qui dispose de toutes les ressources nécessaires pour maintenir la paix sociale, non seulement en recourant à la matraque, mais surtout en redistribuant la richesse et en assurant le maintien des services sociaux. La paix sociale constitue une préoccupation constante des gouvernements. Dans les pays de l'OCDE (37 pays, dont les plus développés), l'incidence de la pandémie sur l'emploi a été dix fois plus grande que celle de la crise financière de 2008-2009 (OCDE, 2020).

Partout, le nouveau discours témoigne de préoccupations accrues pour un certain providentialisme. Au Canada et au Québec, elles se manifestent par certaines dépenses dans les services sociaux, par le soutien au revenu et par une certaine forme de nationalisme économique comme l'achat local, (le fameux «panier bleu»), des mesures pour conserver les sièges sociaux, ou une volonté de réduire la dépendance à l'égard de certaines marchandises stratégiques produites à l'étranger. Alors qu'un régime de revenu minimum garanti est réclamé en vain depuis longtemps, le gouvernement fédéral n'a pas hésité à verser une Prestation canadienne d'urgence (PCU) pour les salariés, les travailleurs autonomes, les travailleurs saisonniers et une autre, moindre, pour les étudiants (PCUE). Les pêcheurs indépendants et les équipages ont eu droit à des mesures spécifiques. Les personnes sans-abri ont pu bénéficier du programme « Vers un chez-soi ». De son côté, le gouvernement du Québec a décidé d'augmenter le salaire des préposés aux bénéficiaires des CHSLD de 18 %, « même sans l'accord des syndicats » (La Presse canadienne 2020). Une telle mesure était réclamée depuis des années par la FTQ et la CSN. Le premier ministre a même déclaré songer à nationaliser des CHSLD privés (Sioui, 2020). Des aides financières d'urgence sont distribuées pour diverses situations liées à la pandémie, notamment pour les organismes communautaires dont le rôle est devenu plus indispensable que jamais. Outre les oppositions péquiste et solidaire, favorables à toutes ces mesures, l'opposition libérale elle-même, prompte aux politiques austéritaires lorsqu'elle était encore au pouvoir, allait jusqu'à demander que les services de psychologie fassent partie du régime public d'assurance-maladie (Lévesque, 2020).

L'entreprise privée reçoit également sa part des deniers de l'État dans cette relance aux accents keynésiens. Les grands travaux d'infrastructure font déjà partie du paysage québécois avec plusieurs grands chantiers : réfection de routes et d'autoroutes, de viaducs, construction de mégas-hôpitaux, projets d'expansion du transport en commun. À ce qui existait déjà s'ajoutent diverses mesures de soutien fédéral aux entreprises petites (Compte d'urgence pour les petites entreprises et l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial), moyennes (Programme de financement sur les marchés intermédiaires) et grandes (Crédit d'urgence pour les grands employeurs).

Il est évidemment trop tôt pour conclure à un virage. Il arrive que, par défaut, des adeptes du néolibéralisme acceptent un « moment keynésien » comme nécessité pour remettre l'économie sur les rails et revenir ensuite le plus rapidement possible au laissez-faire. La crise financière de 2008-2009 en constitue un exemple éloquent (Ponsot et Marie, 2020). L'endettement des États a vite stimulé le recours à l'austérité budgétaire dans les programmes sociaux, sans mesures concrètes pour

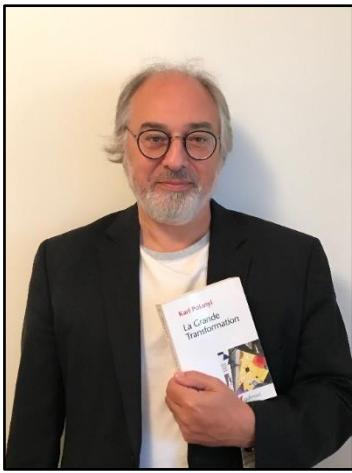
réduire l'écart entre les riches et les pauvres, qui s'est accru. Mais sur le plan idéologique, on peut aisément soumettre pour hypothèse que le néolibéralisme ne jouit plus de l'élan qui fut le sien dans les années 1980 et 1990, notamment avec l'effondrement de l'URSS et des régimes apparentés, sans compter les réactions différencierées incarnées par les Gilets jaunes français, le Brexit ou les succès du candidat démocrate Bernie Sanders, aux États-Unis, même s'il n'a pas remporté l'investiture de son parti.

Cette démonstration de force va sans doute laisser des traces. Elle est en train de démontrer que la volonté politique peut soustraire les pouvoirs publics aux forces du marché libre. Ce début involontaire d'une possible Grande Transformation, pour reprendre l'expression de Karl Polanyi, s'inscrira-t-il dans la durée ? Le Québec ne saurait à lui seul persister dans ce virage apparent sans que les États décisifs de l'économie mondiale aillent dans cette direction, notamment en révisant les accords commerciaux qui ont amoindri l'impact des politiques publiques et, surtout, en contrôlant les flux financiers. Comme tous les autres, le gouvernement Legault donne des signes contradictoires. Si les dépenses de l'État sont appelées à jouer un plus grand rôle, rien d'indique, pour l'instant, qu'il en résultera une redistribution plus équitable de la richesse et un renforcement de l'État-Providence, et encore moins un « changement de paradigme » dans la conception de l'économie même si, pour l'instant, il s'y voit contraint. Tout dépendra du rapport de force à l'échelle nationale et internationale. Pour l'instant, les gouvernements agissent par le recours à l'endettement. Dans le discours du Trône du 23 septembre 2020, le gouvernement Trudeau a réitéré son intention de poursuivre dans cette voie et d'aller de l'avant avec de nouveaux programmes sociaux. Il reste à voir combien de temps durera une telle situation et quels segments de la population seront appelés à contribuer. La crise va durer quelques années, d'après certains (Boissieu, 2020; Achcar, 2020). Pour le Canada, le FMI prévoit une contraction du PIB de l'ordre de 8,4 % en 2020, suivie d'une croissance de 4,9 % en 2021 (Fonds monétaire international, 2020 juin). Même si on connaît les limites des prévisions économiques, il n'en demeure pas moins qu'elles conditionnent le comportement des États qui prennent bonne note que le retour au niveau d'avant la crise est une question d'années. Comme le précise le FMI, « [u]ne relance budgétaire à grande échelle peut prévenir un recul plus marqué de la confiance, augmenter la demande globale et éviter un ralentissement encore plus marqué. Toutefois, ce n'est probablement qu'une fois l'épidémie atténuée et les populations libres de se déplacer qu'une relance de ce type produirait réellement ses effets » (Fonds monétaire international, 2020 avril).

Les plus pessimistes croiront sans doute que tout reviendra à la situation antérieure. Pour ma part, j'estime que la pandémie a produit un électrochoc qui accentue la prise de conscience de la nécessité de *confiner* le néolibéralisme aux ouvrages d'histoire de la pensée économique et d'opérer une nouvelle Grande Transformation, dont la nature exacte nous est encore inconnue. Si on décide de revenir au *statu quo ante* COVID-19, il faudra convaincre la population que « There is no alternative » (TINA), pour reprendre l'expression popularisée par Margaret Thatcher. Il s'avèrera tout aussi nécessaire de contrer un discours dénonçant le saccage opéré dans le système de santé publique et la non-contribution des milieux de la haute finance. La culture de la dette demeure certes encore bien ancrée dans les esprits, mais l'État vient tout de même de démontrer sa toute-puissance en préservant le cadre macro-économique d'ensemble et en parant au plus pressé, notamment par le soutien du revenu, des directives contraignantes et l'intervention directe dans l'économie (Martin et Savidan, 1994). La crise de 2008-2009 a été suivie, dans plusieurs pays, de politiques d'austérité. Le gouvernement Couillard (2014-2018) en a fait son axe principal en matière de politiques publiques. Mais il a subi le sort que l'on connaît. Celui de François Legault se trouvera-t-il en mesure d'aller dans la même direction sans en subir les contrecoups politiques et électoraux? Il est permis de penser qu'à l'instar de celles qui l'ont précédée, la crise actuelle ouvre de nouvelles perspectives.

Références

- Achcar, Gilbert (2020), « Self-Extinction of Neoliberalism? Don't Bet on It. », *New Politics*, 24 avril 2020, <https://newpol.org/self-extinction-of-neoliberalism-dont-bet-on-it/>
- Boissieu, Christian de, (2020, juillet), « Les nouvelles frontières de l'État-providence », dans Abashi Shamamba *L'économiste*, no, 5814, <https://www.leconomiste.com/article/1065410-les-nouvelles-frontieres-de-l-etat-providence>.
- Fonds monétaire international, (2020, juin) *Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale*, p. 12. <file:///C:/Users/Michel/Downloads/WEOFRE202006.pdf>
- Fonds monétaire international, Perspectives de l'économie mondiale, (2020, avril) p. 2. [file:///C:/Users/Michel/Downloads/execsumf%20\(1\).PDF](file:///C:/Users/Michel/Downloads/execsumf%20(1).PDF)
- OCDE (2020), *OECD Employment Outlook 2020 : Worker Security and the COVID-19 Crisis*, Éditions OCDE, Paris, p. 37, <https://doi.org/10.1787/1686c758-en>.
- La Presse canadienne, (2020), « Salaire des préposés : les propos de Legault font bondir les syndicats », <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1695050/legaultsalaire-preposes-beneficiaires-syndicats-chsls-coronavirus>
- Lévesque, Fanny (2020), « De l'aide psychologique pour tous, plaide le PLQ », *La Presse*, 9 mai 2020. <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-05-09/de-l-aide-psychologique-pour-tous-plaide-le-plq>
- Martin Patrice et Savidan Patrick. *La culture de la dette*, Montréal, Boréal, 1994.
- Ponsot, Jean-François et Marie Jonathan (2020, juin), « Relance économique : sommes-nous tous vraiment devenus keynésiens ? », *The Conversation*, 9 juin 2020. <https://theconversation.com/relance-economique-sommes-nous-vraiment-tous-devenus-keynesiens-140097>
- Sioui Marie-Michèle (2020), « Québec songe à nationaliser des CHSLD privés », *Le Devoir*, 25 avril 2020. <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/577668/point-de-presse-legault-24-avril>



Détenteur d'un doctorat en science politique (UQAM), **Michel Roche** est professeur de science politique au Département des sciences humaines et sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Spécialiste de la politique russe au sujet de laquelle il a publié des ouvrages et des articles dans diverses revues, il s'intéresse également à la question nationale au Québec et à l'économie politique.

Page laissée intentionnellement blanche

PARTIE 3

UNE CRISE À VISAGE LOCAL ET RÉGIONAL

« DU REPLI À L'ESSOR »

Page laissée intentionnellement blanche



Source image : <https://pixabay.com/fr/>.

Développement des communautés en temps de COVID-19

Sabrina Tremblay

Le 15 mars 2020, le gouvernement Legault mettait en pause le Québec. Hormis les services essentiels, la quasi-totalité des secteurs d'activité de la province ont cessé ou réduit à leur plus simple expression leur fonctionnement. Les gens, cloîtrés dans leur demeure, seuls ou en famille, ont vu leur quotidien change drastiquement et d'une manière que d'aucuns n'auraient pu prévoir.

Le fonctionnement des individus n'a pas été le seul à avoir été touché. Les communautés ont subi – et continuent d'expérimenter – des mutations qui transforment les dynamiques d'une manière qu'il est encore difficile à circonscrire. Les communautés ont donc dû apprendre à s'adapter à la nouvelle donne locale et mondiale tout en gérant les tensions internes remettant en cause les pouvoirs en place et les nouvelles normes et valeurs en matière sociosanitaire.

Cet essai se propose dans un premier temps de revenir sur le concept même de communauté et ses principales dimensions, afin de bien comprendre sur quels aspects la crise actuelle a eu des impacts sur nos milieux de vie. Puis, à l'aide du cadre théorique de l'*empowerment* de Ninacs (2008), nous essaierons de comprendre pourquoi les communautés ont pu vivre une perte de pouvoir. Enfin,

nous aborderons très brièvement le cas des opposants aux nouvelles normes de santé publique en tentant d'expliquer pourquoi ces personnes cherchent, elles aussi, à appartenir à une communauté.

Communautés et développement des communautés

Le terme de communauté a fait l'objet de plusieurs débats sociologiques au 19^e siècle, et si certains ont parfois répudié leur existence, sauf pour s'en moquer (Day, 2006), on remarque une certaine similarité dans les définitions proposées par les figures les plus éminentes de cette époque. On parle alors d'un territoire commun, d'interactions sociales, de liens communs, d'organisations, sans oublier le sentiment d'appartenance (Bell et Newby, 1971).

Cette conception sociologique, comme Day (2006) l'a bien résumé dans son ouvrage, n'est pas sans traîner avec elle un certain relent de nostalgie des temps passés – la fameuse *Gemeinschaft* de Tönnies (2001). Alors que certains ont annoncé la mort effective ou prochaine des communautés (Hancock, Mooney et Neal, 2012), d'autre soulignent que cette forme d'organisation sociale a simplement évolué en même temps que la *Gessellschaft* vers quelque chose de plus flexible sur le plan des possibilités, mais aussi, et surtout, de celui du choix d'appartenance (Bradshaw, 2013). Facilité, entre autres choses, par l'émergence des technologies de l'information et de la communication (TIC), on fait désormais une distinction entre les communautés locales, les communautés d'intérêts qui regroupent des individus qui partagent une préoccupation ou un problème commun et les communautés d'identité qui, elles, regroupent des individus d'un groupe social ou d'une culture particulière (Fellin, 2001). Malgré tout, le point commun à toutes ces formes d'organisation sociale serait la solidarité, au sens durkheimien du terme, c'est-à-dire le partage d'une identité commune (issue d'un endroit, d'une cause, d'une culture, etc.) ainsi que des normes et codes de conduite (Bhattacharyya, 2004).

Le contexte de la pandémie est venu chambouler nombre de ces dimensions. La prochaine section veut d'ailleurs s'intéresser au cas particulier des communautés du Québec, dont le Saguenay—Lac-Saint-Jean, et voir dans quelle mesure les communautés régionales ont pu être affectées.

Dimensions des communautés et pandémie, quels impacts ?

La dimension territoriale a probablement été celle qui a été la plus touchée par les effets de la COVID-19. D'abord, on constate qu'au Québec la pandémie n'a pas frappé partout de la même façon. Ce sont d'abord et avant tout les centres urbains qui ont été touchés le plus durement (Gouvernement du Québec, 2020). Au Saguenay—Lac-Saint-Jean, c'est le pôle urbain de Saguenay qui a eu le plus grand nombre de cas déclarés (Centre intégré de santé et services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 2020).

Devant ce portrait plutôt contrasté de la progression du virus, le gouvernement du Québec a décidé de protéger les territoires moins touchés ou plus vulnérables en raison de leur éloignement des services médicaux spécialisés. C'est ainsi que le 28 mars 2020, huit régions du Québec, incluant le Saguenay—Lac-Saint-Jean, ont été fermées à tout déplacement non essentiel. Le 1^{er} avril, quatre autres régions s'ajoutaient à la liste (Pilon-Larose, 2020).

Or, cette gestion territoriale de la pandémie laisse croire qu'elle a eu des impacts sur la territorialité ou, si vous préférez, sur le sentiment d'appartenance. En effet, l'isolement forcé des régions semble avoir intensifié chez de nombreux citoyens et citoyennes le sentiment d'appartenance à leur milieu. Deux éléments sont à identifier dans ce changement.

Le premier est en lien direct avec la période de confinement où la population a été invitée à demeurer à domicile, sauf pour les promenades de santé extérieures et les activités essentielles quotidiennes (Radio-Canada, 2020b). Les déplacements interrégionaux, provinciaux et internationaux ont été interdits pendant plusieurs semaines ou mois et dans certains cas, et cette situation perdure à l'été 2020 alors que de nombreuses frontières sont toujours fermées (Gouvernement du Canada, 2020). Quoi qu'il en soit, depuis le mois de mars 2020, la population du Québec demeure majoritairement chez elle – et entre elle pourrions-nous dire – ce qui lui a donné l'occasion durant la période estivale d'arpenter ses régions, de redécouvrir ses villes et villages et de découvrir ses parcs et forêts comme cela ne s'était pas vu, sans doute, depuis très longtemps¹. C'est en partie cette

¹ Bien sûr, cela n'est pas exclusif au Québec. Toutes les régions du monde ont été, à peu de chose près, forcées de redécouvrir les charmes de leur propre territoire (Leblanc, 2020b). Plus encore, un rapide coup d'œil sur les principaux médias sociaux nous montre bien que les populations des plus grandes villes touristiques de notre planète, comme Venise, Paris ou Rome, généralement reconnues pour être des victimes du surtourisme, ont retiré bien des éléments positifs du fait de l'absence des touristes, nommément la réappropriation de leur ville (Leblanc, 2020a).

fréquentation du milieu de vie plus intense et obligée qui semble avoir nourri le sentiment d'appartenance territorial. Cette promiscuité nouvelle a pu apporter un sens nouveau de rapport au territoire, du concret à une entité autrefois occultée – la terre sous nos pieds, dans un espace donné.

Le deuxième élément qui attire notre attention est celui de la volonté plus manifeste de la population des régions de produire et d'acheter local. On dénote deux moments où cela s'est déployé. D'abord, en début de pandémie, le constat de notre trop grande dépendance aux marchés extérieurs pour les fournitures médicales (masques, blouses, etc.) et pour les denrées alimentaires (farine, levure et certains fruits et légumes) semble avoir fait réaliser à de nombreuses personnes que nous ne produisions et ne consommions pas suffisamment à l'échelle locale² (Radio-Canada, 2020a). Ce n'est évidemment pas une situation nouvelle, car les initiatives d'achat local existent depuis plusieurs années, mais la situation de vulnérabilité dans laquelle s'est retrouvé le Québec au mois de mars a été l'occasion d'une prise de conscience collective assez peu plaisante sur la réalité des grandes filières mondiales d'approvisionnement.

Puis, avec l'arrivée de la belle saison, plusieurs personnes se sont engagées dans l'autoproduction de produits alimentaires au moyen de potagers familiaux ou d'élevage d'animaux, les volailles plus particulièrement. Le phénomène a pris par surprise la majorité des grands semenciers du Québec qui ont vu leurs réserves de semences fondre en même temps que la neige au sol (Brassard, 2020). Les coopératives agricoles et les couvoirs ont vécu la même situation si bien qu'avant même le début de la saison officielle, il ne restait plus aucune poule pondeuse à la grandeur du Québec (Riendeau, 2020).

Que comprendre de ces deux phénomènes? Pour ma part, j'estime que les citoyens et citoyennes, à force d'arpenter les rues de leur quartier, de discuter – parfois pour la première fois! – avec les voisins, d'échanger avec les artisans et producteurs locaux, de mettre les mains dans la terre et de voir pousser le fruit de leurs efforts, d'observer les oiseaux du voisinage³, etc., se sont mis à mieux... occuper leur territoire. On ne parle plus seulement d'un lieu où l'on gare sa voiture et où l'on

² Notons que le concept d'achat local ne jouit pas d'une définition unique pour tous. Pour certains, le local réfère à la ville ou à la région, tandis que pour d'autres il peut aller aussi loin que la nation. On suppose que dans le cas qui nous préoccupe, « local » signifie au maximum le Québec, bien qu'aucune donnée concrète en ce sens ne soit actuellement disponible (Roy, 2020)

³ Nous faisons référence ici au programme « des oiseaux à la maison » lancé par le scientifique en chef du Québec durant la pandémie. Voir : <http://www.scientifique-en-chef.gouv.qc.ca/nouvelles/lancement-du-programme-des-oiseaux-a-la-maison/>

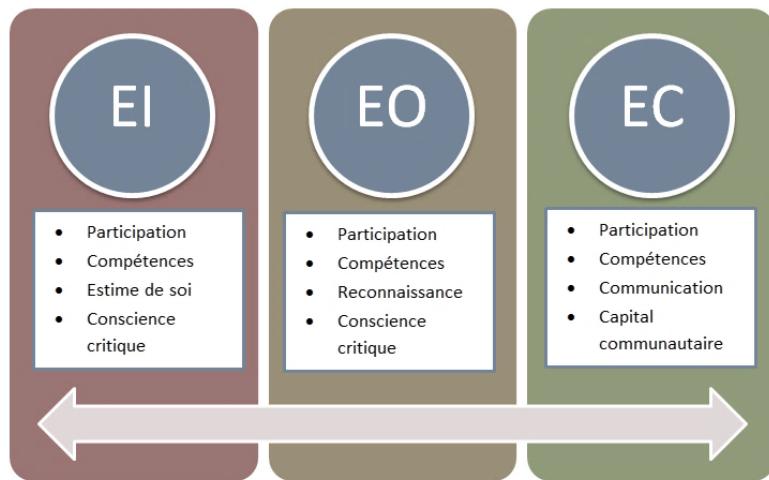
va dormir le soir après le boulot, non! Le territoire-communauté est devenu réellement « vécu » (Caillouette, 2008), c'est-à-dire que ses habitants ont commencé à s'y identifier et s'y attacher, ce qui a pu motiver et orienter les efforts (Caillouette, 2008) pour protéger les plus vulnérables et aplatis graduellement la courbe (Agence Science-Presse, 2020) et ce, avec des mesures drastiques (confinement, masques et distanciation physique notamment) qu'on aurait cru impossibles à imposer quelques mois auparavant,

Est-ce à dire pour autant que les communautés et leur territoire ont vécu cette période de façon tout à fait idyllique. Absolument pas! Sous bien des aspects, plusieurs communautés ont perdu la capacité de décider pour et par elle-même, notamment en matière de gouvernance sociosanitaire. Plus encore, au crépuscule de l'été 2020, le Québec est ébranlé par l'émergence de groupes qui semblent vouloir imposer de nouvelles normes de conduites et croyances en regard de la pandémie. En ce sens, il semble intéressant de s'intéresser à ces phénomènes afin de mieux cerner l'impact de la COVID-19 sur les communautés.

Perte de pouvoir communautaire et conflits autour du sens de la communauté durant la COVID-19

L'empowerment communautaire se réfère à un « état où la communauté est capable d'agir en fonction de ses propres choix et où elle favorise le développement du pouvoir d'agir de ses membres » (Ninacs, 2008, p. 39). Cette définition implique que le processus mis en branle ne cherche pas seulement à doter la communauté locale, en tant que tout, d'une capacité autonome d'agir et de décider, mais aussi, qu'elle met en place un ensemble de facteurs structurants qui favorisent le développement de l'agir individuel, un peu à l'image de ce que Wilkinson (1991) a proposé en parlant de ses champs interactionnels communautaires. Le processus, qui se réalise également sur les plans individuel (EI) et organisationnel (EO), se décline en quatre dimensions : la participation, les compétences les communications et le capital communautaire lequel se décline en deux dimensions : le sentiment d'appartenance envers la communauté et la conscience citoyenne, les deux se nourrissant réciproquement (Figure 1).

Figure 1 Processus global de l'empowerment



Source : Adapté de Ninacs (2008)

Partant du principe que le pouvoir des communautés est une ressource courante, mais qu'il est disséminé un peu partout dans les organisations et les groupes d'intérêts locaux, on comprend que la perte de pouvoir communautaire réside surtout dans le fait que ledit milieu est incapable de se coordonner et de se concerter sur des objectifs qui lui permettraient de se lancer dans une action de résilience (Brennan et Israel, 2013). En effet, la capacité des organisations de se coordonner et travailler ensemble dans le même sens est largement impliquée dans le développement du pouvoir d'agir communautaire (Ninacs, 2008). Je fais cette analyse à partir du cas plus précis du Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais il pourrait facilement s'appliquer à l'une ou l'autre des régions du Québec.

Centralisation et perte de pouvoir

L'aspect le plus frappant de cette crise est la façon dont elle a été gérée par la santé publique. En effet, la façon dont le Saguenay—Lac-Saint-Jean vit avec ces façons de faire est en soi le symptôme d'une crise plus large et plus ancienne, celle de la centralisation des pouvoirs, qui a été largement exacerbée par le précédent gouvernement libéral, mais qui existe depuis de nombreuses décennies (Levy, 2012). En effet, nous avons tour à tour assisté en 2015 à la disparition du palier régional en santé et services sociaux (les agences de santé régionales), au rapatriement du pouvoir décisionnel au ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et à la disparition de certaines instances d'implication citoyenne locales comme des sièges sur les conseils d'administration d'établissements (Vaillancourt, 2017). L'actuel gouvernement caquiste, en début de mandat, n'a fait

aucune annonce particulière afin de rétablir les choses si bien qu'en entrant dans la crise sociosanitaire actuelle, la gestion de cette crise a été profondément pétrie... de centralisation.

L'exemple le plus frappant est certainement celui où la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, qui dénombre toujours à l'été 2020 assez peu de cas actifs, a dû respecter et appliquer les mêmes restrictions que les régions plus « chaudes » comme Montréal ou l'Outaouais (fermeture des écoles et garderies, masques obligatoires, etc.). Cette situation n'est pas passée sous silence dans la population et beaucoup de grogne et de ressentiment ont pu être perçus dans les différents médias régionaux.

Est-ce que la situation aurait pu être vécue autrement avec la présence d'une entité semblable aux défuntes agences régionales? Nous ne le saurons probablement jamais avec certitude, mais nous faisons le pari que la réponse est oui. Avec des intervenants et décideurs qui connaissent bien le milieu et qui ont des compétences, avec une capacité décisionnelle plus enviable que celle que nous avons actuellement, il est très probable que les choses auraient pu être différentes. C'est ainsi que selon notre analyse à partir du cadre théorique sur *l'empowerment*, il est manifeste que la question de la participation (en matière de gouvernance), mais aussi de compétences (qui se trouvent en fait à être la capacité des organisations de la collectivité de jouer le rôle qui leur est dévolu) sont les deux principales dimensions qui ont mené, au moins en partie, à la perte de pouvoir communautaire de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean durant cette crise sanitaire.

L'émergence d'un contre-pouvoir au sein des collectivités... ou la naissance d'une nouvelle communauté ?

C'est peut-être un peu en raison de cette perte de pouvoir collectif, qui a aussi été vécue à l'échelle individuelle, que s'est amorcé une contestation d'une certaine frange de la population, méfiante envers le discours des autorités publiques et rébarbatives aux consignes mises en place pour ralentir l'épidémie. Le sujet, en soi, mériterait certainement plus de place que les quelques lignes qui leur seront ici destinées, mais à mon avis, ce phénomène prend aussi sa source dans la perception que la capacité individuelle de décider a été fortement amoindrie depuis le début de la crise et c'est pourquoi je souhaite l'aborder ici.

Pour les personnes vivant une forme d'exclusion (économique, politique, sociale, etc.) et amères de ne pas avoir de contrôle ou un rôle important dans le monde qui

les entourent, les manifestations « anti » (masque, distanciation physique, vaccin, etc.) ont probablement été les seules occasions qu’elles ont pu trouver afin de se faire voir et entendre et, dans une certaine mesure, de se procurer une identité sociale (Islam, 2014) plus valorisante. Être contre « les autres », en l’occurrence ici la majorité de la population, c’est de se définir et exister enfin aux yeux de cette dernière. C’est de se donner un sens (*meaning* comme le dirait Luhmann (1995) en parlant des systèmes-communautés) et, avec d’autres qui pensent comme soi, de se donner un levier de pouvoir.

En somme, mon interprétation de ce mouvement de contestation est que les personnes qui sont contre les mesures de santé publique et de façon plus large, contre l’État centralisateur, ne cherchent souvent qu’à appartenir à la communauté qui est ici souvent délocalisée par le fait de son existence sur les réseaux sociaux – mais pas seulement comme le démontrent les manifestations locales (Lévesque, 2020). Ces communautés sont hétéroclites certes... mais ce groupe d’appartenance leur permet, comme le dirait Ninacs (2008) de développer leur propre pouvoir d’agir. Assez étonnamment, le constat pourrait être le même pour les complotistes, ceux et celles qui disent appartenir à QAnon ou autres mouvements semblables (Yates, 2020). Les adhérents à ces mouvements « savent »... pas nous. Cela leur confère un sentiment de pouvoir et de compétence. Plus encore, ils se sentent utiles et valorisés en tentant de débusquer et mettre à jour lesdits complots pour le bien de la civilisation tout entière. Pour beaucoup de personnes vivant dans l’exclusion, c’est une situation enviable et nettement plus valorisante que ce qu’elles connaissaient dans l’ombre de la majorité où elles étaient complètement oubliées et ignorées.

Conclusion

Il est probablement beaucoup trop tôt pour faire une analyse juste des différents phénomènes qui se croisent et s’entrecroisent, tant à l’échelle locale que mondiale, dans cette période toute particulière qu’est la pandémie. J’ai simplement voulu relever des pistes de réflexion qui pourraient permettre d’amorcer un jour une réflexion plus poussée sur cet épisode de notre histoire commune complètement inhabituel. Si on pouvait résumer mon propos, on pourrait dire que comme dans bien des domaines et contextes différents, la notion de pouvoir en est une qui revient souvent et qui est centrale dans les relations entre les personnes, entre elles et les organisations et entre ces dernières et l’État central. Il reste à savoir comment le Québec et ses régions réussiront à conjuguer les différents discours, demandes d’autonomie et de respect des droits et libertés individuelles, et ce, toujours dans un contexte de pandémie mondiale. *A priori*, j’estime qu’il n’y a pas nécessairement

de bonnes réponses, mais que le processus par lequel nous arriverons à un éventuel consensus – ou terrain d’entente – est encore plus important que tout le reste.

Références

- Agence Science-Presse. (2020, 21 août). Quelle est l’efficacité du confinement? 7 choses à savoir. *Huffington Post*. https://quebec.huffingtonpost.ca/entry/efficacite-confinement-7-choses-a-savoir_qc_5f402adac5b6763e5dc2f9b2.
- Bell, C., et Newby, H. (1971). *Community studies*. George Allen & Unwin.
- Bhattacharyya, J. (2004). Theorizing Community Development. *Journal of the Community Development Society*, 34(2), 5-34. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/15575330409490110>.
- Bradshaw, T. K. (2013). The post-place community. Dans M. A. Brennan, J. C. Bridger et T. R. Alter (dir.), *Theory, practice and community development* (p. 11-24). Routledge.
- Brassard, D. (2020). *La course au potager en période de COVID-19* [Reportage]. Montréal: Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/le-15-18/segments/reportage/164940/covid-19-coronavirus-semences-jardin-plantes-fleu2rs>.
- Brennan, M. A. et Israel, G. D. (2013). The power of community. Dans M. A. Brennan, J. C. Bridger et T. R. Alter (dir.), *Theory, practice and community development* (p. 78-97). Routledge.
- Caillouette, J. (2008). Appartenance, identité et territoire vécu : des notions centrales au développement des communautés. *Développement social*, 9(2), 9-10.
- Centre intégré de santé et services sociaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean. (2020). COVID-19: État de situation pour notre région. <https://santesaglac.gouv.qc.ca/coronavirus-covid-19/etat-de-situation-pour-notre-region/>.
- Day, G. (2006). *Community and everyday life*. Routledge.

Fellin, P. (2001). Understanding american communities. Dans J. Rothman, J. Erlich et J. E. Tropman (dir.), *Strategies of community intervention* (p. 119-132). Peacock Publishers.

Gouvernement du Canada (2020). *Maladie à coronavirus (COVID-19) : Restrictions, exemptions et conseils en matière de voyages*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/derniers-conseils-sante-voyageurs.html>.

Gouvernement du Québec (2020). *Situation du coronavirus (COVID) au Québec*. <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/situation-coronavirus-quebec/#c47900>.

Hancock, L., Mooney, G. et Neal, S. (2012). Crisis social policy and the resilience of the concept of community. *Critical Social Policy*, 32(3), 343-364. <https://doi.org/10.1177/0261018312444410>.

Islam, G. (2014). Social identity theory. Dans T. Teo (dir.), *Encyclopedia of critical psychology* (p. 1781-1783). Springer.

L'achat local pour faire face à la crise (2020, 2 avril). *Ici Radio-Canada Saguenay-Lac-Saint-Jean*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1690662/covid-19-alma-commerces>.

Leblanc, É. (2020a, 11 juin). L'après-COVID-19 : réinventer Venise et son tourisme destructeur. *Ici Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1709030/coronavirus-venise-tourisme-masse-francesco-bandarin-unesco>.

Leblanc, É. (2020b, 13 juin). La « sobriété touristique » pourrait avoir meilleur goût dans l'après-COVID-19. *Ici Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1711166/apres-covid-19-coronavirus-tourisme-relation-voyage-touristes>.

Lévesque, L. (2020, 17 août). Une manifestation anti-masque à Saguenay samedi. *Le Quotidien*. <https://www.lequotidien.com/actualites/une-manifestation-anti-masque-a-saguenay-samedi-91640305c3a83beec14314f127e9ece6>.

Levy, C. (2012). Historique du développement et de la gouvernance locale. Dans G. Tremblay et P. F. Vieira (dir.), *Le rôle de l'Université dans le développement local - expériences brésiliennes et québécoises* (p. 63-92). Presses de l'Université du Québec.

Luhmann, N. (1995). *Social systems*. Stanford University Press.

Oui, vous pouvez toujours sortir marcher. (2020, 25 mars 2020). *Ici Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1684333/coronavirus-covid-19-confinement-sortie-exterieure>.

Pilon-Larose, H. (2020, 1er avril). Québec limite l'accès à quatre nouvelles régions. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/covid-19/2020-04-01/quebec-limite-l-acces-a-quatre-nouvelles-regions>.

Riendeau, D. (2020). Ruée vers les poules pondeuses. *La terre de chez-nous*. <https://www.laterre.ca/actualites/covid-19/ruee-vers-les-poules-pondeuses>.

Roy, M. (2020). L'achat local, c'est quoi au juste. *Protégez-vous*. <https://www.protegez-vous.ca/argent/achat-local-definition>.

Tönnies, F. (2001). *Tönnies: Community Civil Society. Cambridge Texts in the History of Political Thought*. Cambridge University Press. <https://www.myilibrary.com/Home.aspx?ReturnUrl=%2f>.

Vaillancourt, Y. (2017). Marges de manœuvre des acteurs locaux de développement social en contexte d'austérité. Dans CRISES (dir.), *Les Cahiers du CRISES: Collection Études théoriques et méthodologiques* (p. 93). <http://crises.uqam.ca/upload/files/publications/etudestheoriques/CRISES ET1701.pdf>.

Wilkinson, K. P. (1991). *The community in rural america*. Greenword.

Yates, J. (2020, 22 août). Comprendre le mouvement QAnon pour mieux en parler à ses proches. Analyse. *Ici Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1727900/mouvement-qanon-conspirationniste-complot-web-approche>.



Sabrina Tremblay est professeure au Département des sciences humaines et sociales, unité d'enseignement en travail social à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Elle est coordonnatrice par intérim du Groupe de recherche en intervention régionale (GRIR) – UQAC, chercheure régulière au Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) et associée au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et au Centre intersectoriel en santé durable (CISD). Ses travaux portent essentiellement sur le développement des communautés locales et régionales et ce, à partir d'une approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir.



Crédit Photo : Philippe Boily

Photo prise le 20 novembre 2014 lors de la 3^e journée d'étude et d'échange sur la Médiation culturelle au SLSJ, Alma.

Crise sanitaire, COVID-19, et pratiques de médiation culturelle : un ménage à trois qui infecte/affecte « le vivant » des arts et de la culture au Saguenay—Lac-Saint-Jean

Marcelle Dubé

Pour trop de personnes, la culture se réduit au mot « divertissement » ou se voit présentée uniquement comme une industrie – simple élément de son grand tout –, mais sa sphère d'influence va bien au-delà du délassement du public et des chiffres brandis. Elle est précieuse autant qu'impalpable. Le monde se retrouve en quête de sens. L'art, par sa portée provocatrice et poétique, aide à penser par soi-même et à s'abreuver à d'autres sources que matérielles. [...] Car sans le phare de la culture, nous nous sentirions encore plus aveugles, plus démunis. Ralentir la course de la pandémie est une nécessité pour sauver des vies et des industries, mais aussi pour voler au secours de ce qui permet encore de nous envoler.

Odile Tremblay (2020)

La mise sur pause de toute la société québécoise, à la mi-mars 2020, a ébranlé en profondeur plusieurs secteurs et institutions qui la composent, sans savoir au

départ les impacts que cet arrêt aurait auprès des individus et des communautés qui la constituent. La région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, comme toutes les autres régions du Québec, n'a pas échappé à l'ensemble de ces mesures qui ont été mises expressément de l'avant dans l'urgence et auxquelles nous avons dû nous soumettre et accepter sans discussion. Ces dispositions/impositions, telles que le confinement, la distanciation sociale, le développement des pratiques de télétravail, l'arrêt des classes et des enseignements à tous les niveaux, ainsi qu'une partie de l'économie et des secteurs de production, la fermeture des commerces et des lieux de divertissement et de recueillement en sont un échantillonnage qui montre à quel point l'activité a, en tout point, été stoppée, hormis les services qu'on a dit essentiels (ces services étant les commerces d'alimentation et ceux pour animaux, les pharmacies et les stations-service donnant accès à l'essence). Le milieu culturel, loin d'être épargné, n'a pas été au départ celui qui a attiré l'attention, et ce, malgré le fait que dans la région le festival Regard a dû annuler sa 24^e édition, en date du 12 mars, bien qu'il ait donné son coup d'envoi le jour précédent. Menant depuis bientôt 10 ans des recherches axées sur les pratiques de médiation culturelle qui se réalisent sur le territoire, je souhaite dans cet article aborder les effets que cette pandémie a eus sur les activités de quelques-uns des organismes culturels de la région et voir quelles leçons la mise en veilleuse de ces activités nous donne à penser en matière de dynamique sociale, et sur la place que prennent les arts et la culture dans nos vies.

Quelques éléments de définition

Bien que définir la médiation culturelle comporte son lot de défis, en raison de la polysémie qu'elle suscite, rappelons ici brièvement que cette pratique s'est mise en place au Québec depuis une vingtaine d'années. Elle vise à susciter des rencontres où sont conviés les arts, la culture et des publics diversifiés, invitant ces derniers à une participation active et citoyenne dans l'ensemble des projets mis de l'avant. Cela fait en sorte que la fréquentation et la présence de ces publics deviendront un des éléments centraux de ces pratiques, tout comme le type d'animation/médiation qui en sera également une des clés¹. La découverte, la transmission, l'échange, la création, l'éducation, le goût des arts et la fabrique de

¹ Ces quelques éléments de définitions s'appuient sur la définition suivante : « À la jonction du culturel et du social, la médiation culturelle déploie des stratégies d'intervention – activités et projets – qui favorisent dans le cadre d'institutions artistiques et patrimoniales, de services municipaux ou de groupes communautaires, la rencontre des publics avec une diversité d'expériences. Entre démocratisation et démocratie culturelles, la médiation culturelle combine plusieurs objectifs : donner accès et rendre accessible la culture aux publics les plus larges, valoriser la diversité des expressions et des formes de création, encourager la participation citoyenne, favoriser la construction de liens au sein des collectivités, contribuer à l'épanouissement personnel des individus et au développement d'un sens communautaire » (Fourcade, 2014, p. 6).

liens sociaux, ainsi que l'ouverture à l'autre et aux interprétations variées, tout en développant davantage d'inclusion sociale, sont quelques-uns des aspects que cette médiation génère à intensité variable selon la durée des projets et des degrés de participation qu'ils vont proposer (Casemajor., Lamoureux et Racine, 2016).

Les effets

Rapidement, on aura compris que, dès le 13 mars dernier, les pratiques de médiation culturelle qui étaient déjà planifiées dans le calendrier de plusieurs organismes culturels de la région ont dû être interrompues. Ici je pense aux activités dans les centres d'artistes tels que Langage Plus, Bang, IQ l'Atelier, à celles liées aux représentations des différentes compagnies théâtrales, celles précédant les concerts de l'Orchestre symphonique du Saguenay—Lac-Saint-Jean, celles qui accompagnent les expositions en cours dans plusieurs musées régionaux, aux activités planifiées dans la programmation culturelle et les bibliothèques des villes de Roberval, Alma, Saguenay, Dolbeau et aux multiples projets artistiques en cours dans certains organismes communautaires. Bref, sans pouvoir nommer et répertorier tous ces lieux², on voit déjà que, pour chacun de ces organismes, les membres et les équipes ont dû s'isoler, se mettre en télétravail lorsque cela était possible et suspendre leurs activités et leur programmation, faisant en sorte que les projets et les contacts, qu'ils avaient développés avec les publics qui participaient à ces activités, ont été abruptement rompus³. Ces publics sont en grande partie formés, entre autres, des groupes scolaires de tous les niveaux (primaire, secondaire, cégep et universitaire), des personnes âgées, des familles, des participant.e.s qui fréquentent les organismes communautaires, des citoyennes et citoyens déjà intéressé.e.s à la culture et aux arts et de ceux et celles qui veulent également les découvrir et s'y initier.

Ne sachant ni comment cette pandémie allait évoluer, ni le temps que durerait le confinement exigé, ni quand et sous quelle forme pourrait se faire la reprise des activités régulières, beaucoup d'inconnu et d'incertitude concernant la suite des événements ont plané pendant les premières semaines, pour ne pas dire les

² Prenez note que dresser la liste de tous les organismes qui ont développé des pratiques de médiation culturelle au SLSJ serait longue à faire et qu'aux fins de cet article, le fait d'en mentionner certains n'exclut pas tous ceux qui ne sont pas nommés. Afin de connaître cette liste, vous pouvez consulter le lien suivant : <https://culturesaguenaylacsaintjean.ca/secteurs/mediation-culturelle/groupe-de-competence/realisations>.

³ J'ai également été touchée à titre de chercheure par cet arrêt brutal, puisque je devais me rendre les 18 mars et 2 avril au musée amérindien de Mashteuiatsh pour faire de l'observation participante des activités de médiation culturelle qu'ils avaient planifiées à ces dates. Ces observations se faisaient dans le cadre d'une recherche que je mène et qui vise à documenter ces pratiques au SLSJ. Dans ce contexte de pandémie l'accès au terrain m'a été interdit, les activités en présence étant suspendues jusqu'à nouvel ordre.

premiers mois, venant affecter autant l'ensemble des travailleurs/travailleuses du milieu culturel, les artistes et artisans que le public convié à ces activités. Qu'il s'agisse des bénévoles actifs au sein d'activités culturelles organisées dans leur communauté ou à la bibliothèque municipale, qui ne peuvent plus, du jour au lendemain, s'activer parce qu'ils/elles font partie des personnes âgées de 70 ans et plus invitées à demeurer confinées à la maison, de tous ces usagers et usagères qui empruntent des livres et qui en sont privés, des sorties scolaires et autres activités artistiques planifiées auxquelles nombres d'élèves n'auront plus accès, voilà quelques exemples de comment l'art et la culture s'infiltrent au quotidien dans la vie des gens, jeunes et moins jeunes, leur apportant plaisirs, découverte et expression de soi, satisfaction, bien-être, valorisation et créativité et des rencontres multiples, celles de l'autre, des idées, et des œuvres mises au programme de ces activités.

Maintenir le « vivant » au cœur de ces pratiques

L'organisation du travail déjà perturbée, et pour laquelle il a fallu s'adapter très vite, quand pour certaines ou certains ce fut carrément l'arrêt d'un contrat, disons que l'avenir du contenu des activités devenait lui aussi source de questionnement et la nécessité de le repenser complètement ou d'opérer des modifications majeures, dans un tel contexte, est apparue inévitable. Même si certaines explorations et des projets ont déjà été menés du côté de ce que l'on nomme la médiation culturelle numérique, reprendre des activités de médiation culturelle conceptualisées et organisées initialement pour que leur déroulement se fasse en présence physique, dans un lieu donné et avec un groupe de personnes, et les redéployer sur un dispositif virtuel, cela demande plus que de faire un simple transfert. Plusieurs éléments doivent être réunis pour faire cette adaptation ou encore repenser les pratiques. Posséder des équipements de qualité qui permettent la réalisation et la diffusion n'est pas toujours au rendez-vous pour tous les groupes et s'en procurer, cela demande des moyens financiers qui n'étaient pas prévus initialement dans les budgets de ces organismes. De plus, de nombreuses habiletés (techniques et technologiques) sont requises de la part des médiateurs/médiatrices, habiletés que plusieurs ont vite réalisé ne pas posséder et pour lesquelles aucune formation n'a pu leur être donnée au départ, exigeant aussi des investissements de temps et d'argent qui, là non plus, n'étaient pas planifiés. Puis, comment rejoindre l'ensemble des publics, sachant que plusieurs ne possèdent pas toujours l'équipement ou le branchement suffisant pour participer aux activités de recharge qui pourraient être proposées et qu'un bon nombre l'est par l'entremise du milieu scolaire, qui lui aussi a été mis sur pause. Et surtout, comment préserver ce contact humain qui est le fil conducteur, la pierre angulaire

des pratiques de médiation culturelle? Comment continuer à créer des liens sous ces nouveaux dispositifs, susciter la participation, donner la parole, permettre les échanges qui sont un des ingrédients primordiaux de cette pratique?

Après le choc que cette situation, pour le moins inédite, a fait et fait toujours vivre, plusieurs ont tenté et tentent d'imaginer la suite, à tâtons, en se demandant ce que sera la réalité durant la prochaine année scolaire. Comment pourront-ils rejoindre les jeunes? Pourront-ils/elles aller à leur rencontre en classe ou encore les jeunes pourront-ils sortir et venir au musée, au théâtre, au centre d'art? Comment, dans ce contexte, planifier et organiser les journées de la culture à la fin septembre? Comment être ensemble sans s'approcher, dans un même lieu? Comment partager une expérience à distance? Comment l'utilisation des nouveaux moyens mis à disposition pour maintenir un minimum de contacts offre la possibilité de faire de la médiation culturelle invitant à repenser la palette d'activités au moyen du virtuel? En somme, cette crise pose la question de fond suivante : comment maintenir le « vivant » au cœur des pratiques de médiation culturelle revues et repensées? Voilà le défi auquel médiateurs et médiatrices sont convié.e.s et déjà en train de relever. Assurément, les propositions d'activités, qu'elles soient repensées, revisitées ou encore nouvellement créées, donneront à voir et à vivre des expériences qu'il sera important de documenter et d'analyser. Mais au final, c'est aussi la place que prennent les arts et la culture dans nos vies que cela questionne et comment ils contribuent à façonner notre rapport au monde, notre manière d'être en société tout en nous offrant une bouffée d'air pour traverser les périodes plus troubles comme celle que nous vivons à travers cette pandémie. Loin d'être des éléments de second plan, les arts et la culture devraient être considérés comme des composantes essentielles du vivre-ensemble et l'attention et les investissements qu'on y apporte ne devraient pas être négligés.

Références

- Constanza, C., Dubé, M. et Maltais, D. (2016). *Portrait des pratiques de médiation culturelle au Saguenay–Lac-St-Jean. Rapport final*. UQAC, Culture Saguenay–Lac-St-Jean.
- Casemajor, N., Lamoureux, E. et Racine, D. (2016). Art participatif et médiation culturelle : typologie et enjeux des pratiques. Dans C. Camart, F. Mairesse, C. Prévost-Thomas et P. Vessely (dir.) *Les mondes de la médiation culturelle. Volume 1 : approches de la médiation* (p. 171-184). L'Harmattan.

Fourcade, M.-B. (2014). *Lexique. La médiation culturelle et ses mots clés*. Culture pour tous. https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediationculturelle/wpcontent/uploads/sites/6/2015/05/lexique_médiation-culturelle.pdf.

Tremblay, O. (2020, 24 septembre). L'indispensable flambeau de l'art. *Le Devoir*, p. B1.



Marcelle Dubé est professeure retraitée du département des sciences humaines et sociales de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle est membre et chercheure à l'Observatoire des médiations culturelles et à la Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers peuples comme dynamique de mieux-être et d'*empowerment*. Ses recherches portent sur les pratiques démocratiques, l'évaluation des pratiques et des politiques, les mouvements sociaux, le féminisme et l'expérience intergénérationnelle. Son intérêt pour les arts et l'intervention sociale l'ont amenée à développer des recherches sur les pratiques de médiation culturelle, l'inclusion sociale et la diversité. Elle a codirigé l'ouvrage *Expériences critiques de la médiation culturelle* (PUL, 2017).

Page laissée intentionnellement blanche



Source image : <https://pixabay.com/fr/>.

Les organismes régionaux de coopération internationale à l'épreuve de la COVID-19 : le cas du Centre de solidarité internationale du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Marie Fall

Depuis décembre 2019, la communauté internationale fait face à un nouveau virus nommé SRAS-CoV-2 causant la maladie à coronavirus appelée COVID-19 et ayant une période d'incubation de 1 à 14 jours (Secon, Woodward et Mosher, 2020). En janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme que cette maladie s'avère une urgence de santé publique internationale (Organisation mondiale de la santé, 2020). Le 11 mars 2020, l'OMS élève au rang de pandémie la COVID-19 (Organisation mondiale de la santé, 2020). Au Québec, l'état d'urgence sanitaire est déclaré sur tout le territoire québécois le 13 mars 2020 par l'adoption d'un *Décret concernant une déclaration d'urgence sanitaire* (Gouvernement du Québec, 2020). Afin de « protéger la santé de la population », le gouvernement a ordonné « des mesures strictes de distanciation physique » entraînant « la fermeture des établissements d'enseignement ou de tout autre lieu de rassemblement ». Au cours de la même période, le Canada a ordonné à tous ses citoyens à l'étranger de rentrer dans les plus brefs délais au pays. Des opérations de rapatriement ont ainsi été

organisées pour permettre aux milliers de Canadiens et Québécois, dont plusieurs travaillant dans des organismes de coopération internationale (OCI), de rentrer au bercail. Non seulement de nombreux pays d'intervention avaient-ils commencé à imposer un confinement strict ou des couvre-feux qui rendait difficile tout déplacement, mais surtout le transport aérien allait bientôt être mis à l'arrêt à la suite de la fermeture des frontières dans de nombreux pays. La fermeture, souvent de manière abrupte, des frontières pour contrer la propagation de la COVID-19 a eu pour effet l'arrêt de la mobilité internationale. Du fait de ces mesures, plusieurs OCI ont été obligés, sans y être préparés, de suspendre ou tout simplement d'annuler la mise en œuvre des projets de développement et la réalisation des stages internationaux dans les pays du Sud.

Le Centre de solidarité internationale du Saguenay—Lac-Saint-Jean (CSI-SLSJ) a suivi le mouvement en rapatriant les stagiaires qui étaient présents au Sénégal et en Équateur, deux pays d'intervention du CSI-SLSJ, et en réorganisant les activités en collaboration avec les partenaires sur le terrain. L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) qui regroupe 60 organismes de 13 régions du Québec qui interviennent à l'étranger, dont le CSI-SLSJ, a organisé une concertation et un partage d'outils et des contenus pour que les OCI membres puissent s'entraider dans la réponse à la crise de la COVID-19. Ainsi, des plans d'intervention ont été mis en œuvre au sein des équipes de coordination des OCI aussi bien au Québec qu'à l'étranger.

Le manque de ressources financières, humaines et matérielles est une conséquence immédiate de la pandémie de la COVID-19. Dans les OCI, l'inquiétude est aujourd'hui largement partagée quant au risque de réduction drastique des financements alloués par les principaux bailleurs des programmes de solidarité internationale : d'une part, par Affaires mondiales Canada (AMC) au niveau fédéral (Projets et initiatives de développement international); et, d'autre part, par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) à l'échelle provinciale (Programme québécois de développement international, Programme Québec sans frontières et Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale).

Les gouvernements fédéral et provincial, devant l'ampleur des conséquences négatives de la COVID-19 sur le plan socio-économique, pourraient centrer leurs efforts sur les priorités internes au détriment de la coopération internationale dans ce contexte de hausse considérable du déficit des finances publiques. La COVID-19 viendrait ainsi accentuer la crise que vivent la plupart des OCI depuis plusieurs années du fait surtout de la baisse marquée du financement des pouvoirs publics dans ce domaine. De plus, l'appui du public et des partenaires institutionnels qui

permettait de financer une partie des projets internationaux et plusieurs activités régionales de sensibilisation et d'éducation à la citoyenneté mondiale risque également de diminuer. Les nombreuses pertes d'emploi et la fermeture d'entreprises causées par le confinement pourraient affecter les campagnes de financement auprès du public. Et qu'en sera-t-il des stages, un volet phare de plusieurs OCI? La COVID-19 aura sans doute des conséquences majeures sur la mobilité internationale des jeunes et des moins jeunes avec des impacts sur les programmes offerts par les OCI.

Cette contribution vise à brosser un portrait de la situation des OCI en région en regard de la pandémie de la COVID-19. Dans un premier temps, nous présenterons l'action du Canada et du Québec dans la solidarité internationale. Ensuite, en prenant l'exemple du CSI-SLSJ, nous analyserons les stratégies d'adaptation de la seule organisation régionale de solidarité internationale du Saguenay—Lac-Saint-Jean dans un contexte de plus en plus difficile en matière d'engagement et de financement.

Le Canada, le Québec et la solidarité internationale

Sans véritable passé colonial à l'extérieur de leurs territoires nationaux ni de zone d'influence à conserver ou de pré carré à défendre, le Canada et le Québec ont néanmoins réussi à avoir une large sphère d'influence à l'échelle internationale par leur image de généreux donateurs, de partenaires respectueux et de collaborateurs sensibles aux problématiques de développement des pays où les conditions de vie sont très difficiles. De 1950 à maintenant, il y a eu plusieurs changements dans les priorités en matière de solidarité internationale, dans les choix des pays de concentration de l'aide internationale et dans les objectifs des programmes de solidarité en fonction des gouvernements en place, des agendas des partis au pouvoir et du contexte géopolitique mondial. Ainsi, le Canada et le Québec se sont enracinés dans les principes suivants : compassion pour ceux qui sont dans le besoin, la liberté, la démocratie, le respect des droits de la personne, l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles dans l'aide au développement, l'humanitaire, la paix et la sécurité.

Au Québec, la *Doctrine Gérin-Lajoie* (Gouvernement du Québec, ministère des Relations internationales et de la Francophonie, 2015) a servi de base juridique aux relations internationales. Elle repose sur le renforcement de la présence du Québec dans les forums internationaux traitant d'éducation, de langue, de culture et d'identité, ainsi que la constitution de « missions permanentes auprès d'organisations internationales ». Plus spécifiquement, l'existence d'un ministère

des Relations internationales et de la Francophonie permet d'appliquer *La nouvelle politique internationale* dont les piliers sont : s'investir, agir, prospérer (Gouvernement du Québec, ministère des Relations internationales et de la Francophonie, 2017).

Avec la crise de la COVID-19, les priorités des gouvernements ont été centrées sur les besoins des Canadiens et des Québécois sans pour autant abandonner les pays bénéficiaires des programmes de solidarité. En effet, les populations vulnérables des pays où se concentrent les aides canadiennes et québécoises au développement sont les plus touchées par le manque de ressources considérant la précarité de leurs conditions de vie (Fall et Dimé, 2020). D'ailleurs, le Canada assure un leadership dans la prise de décision au sein du Groupe ministériel de coordination sur la COVID-19 au sujet du maintien des liens mondiaux essentiels, notamment « la nécessaire coopération de l'ensemble des pays pour atténuer les perturbations sans précédent de l'économie, du commerce et des déplacements à l'échelle mondiale » (Affaires mondiales Canada, 2020).

Partant de ce contexte, comment les OCI qui sont en première ligne dans les programmes de solidarité s'adaptent-ils à la nouvelle réalité qu'imposent la pandémie de la COVID-19 et les mesures restrictives en matière de mobilité internationale? Quelles stratégies sont mises de l'avant pour continuer la mission des OCI tout en s'adaptant à la nouvelle réalité des relations internationales? L'exemple du CSI-SLSJ nous donne quelques éléments de réponses.

Les stratégies d'adaptation du CSI-SLSJ face à la crise de la COVID-19 : les points exprimés par Sabrina Gauvreau, directrice générale

Le CSI-SLSJ exécute plusieurs types de projets financés par les bailleurs de fonds canadiens et québécois ainsi que des donateurs en collaboration avec les partenaires régionaux et internationaux. Il s'agit de l'éducation à la citoyenneté mondiale, les stages et les projets internationaux (Centre de solidarité internationale du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 2020). Pour réaliser ses projets, le CSI-SLSJ est dépendant du contexte sanitaire et sécuritaire, mais aussi de la stabilité dans la mobilité internationale.

Au moment où les mesures de restriction dans les déplacements internationaux ont été prises et que les frontières canadiennes ont été fermées, le CSI-SLSJ avait encore plusieurs stagiaires en Équateur et au Sénégal, mais ils ont finalement tous été rapatriés d'urgence. Le 16 mars 2020, la directrice générale du CSI-SLSJ a publié un *Communiqué sur la COVID-19 et les mesures prises pour gérer l'urgence* (Centre de

solidarité internationale du Saguenay—Lac-Saint-Jean, 2020). Depuis lors, l'organisme a connu un ralentissement général de ses activités dans chacun de ses trois pays d'intervention (Sénégal, Équateur et Burkina Faso). Le CSI-SLSJ, tout comme les autres OCI, a obtenu des gouvernements et des bailleurs de fonds des possibilités de s'adapter à la nouvelle situation en réorganisant ses projets sur le terrain. Avec la reprise graduelle des activités, les projets d'intervention ont été revus en fonction de la nouvelle réalité sanitaire. C'est d'ailleurs pour cela qu'il y a eu un virage humanitaire et une réallocation des ressources vers l'aide d'urgence. En collaboration avec les partenaires dans les pays d'intervention, les projets ont été réorientés vers des réponses à la COVID-19. Par exemple, des ajustements dans les activités ont permis d'acheter du matériel sanitaire et d'effectuer des actions de sensibilisation sur les gestes barrières et les mesures de prévention contre la COVID-19 en collaboration avec les partenaires du Sud : fabrication et distribution de masques de protection, campagnes de promotion des gestes responsables en temps de crise sanitaire, etc.

Malgré l'annulation des projets de mobilité du programme *Québec sans frontières*, les financements obtenus ont été maintenus par le MRIF. Les montants qui étaient prévus pour la mobilité des jeunes ont été reversés dans d'autres rubriques ou d'autres activités. Dans les faits, la moitié des montants pouvait être versée aux partenaires du Sud et l'autre moitié gardée au CSI-SLSJ pour assurer sa mission et justement surmonter la crise. Ce qui est une excellente nouvelle, car une partie des frais de gestion a pu être payée ainsi que les salaires. Cette année, les frais de gestion seront plus élevés malgré le ralentissement des activités. Le CSI-SLSJ veut garder ses employés et payer les frais de location et les services.

Par la souplesse accordée par le MRIF dans la gestion du programme *Québec sans frontières*, le CSI-SLSJ continue deux projets en Équateur dont les montants ont pu être doublés pour en faire des projets de plus grande envergure. L'un de ces projets met l'accent sur la lutte et la prévention de la violence familiale. Avec la COVID-19, il y a plus de risques que la violence conjugale et familiale s'accentue. « Avant la crise, une femme qui avait réussi à sortir de son foyer avait sa petite autonomie, par exemple, en vendant au marché. Actuellement, les mesures de confinement lui imposent de rester à la maison. Comment va-t-elle réussir à subvenir à ses besoins sans retourner dans son ancien foyer avec son ancien conjoint violent? » (Sabrina Gauvreau). Pour continuer de soutenir ces femmes, le CSI-SLSJ, par l'entremise de son partenaire en Équateur *Nosotras con Equidad*, octroie de l'aide alimentaire aux femmes susceptibles de vivre des situations similaires tout en poursuivant sa mission de lutte contre les violences basées sur le genre.

La mise en œuvre des projets de développement avec les partenaires du Sud constitue un gros volet qui permet au CSI-SLSJ de renforcer le pouvoir des communautés du Sud. Avec la COVID-19, ce volet a été ralenti mais est toujours actif. Par contre, pour le moment, aucune mission ne peut être réalisée à l'étranger.

C'est du côté du volet stages internationaux que les impacts de la crise sanitaire sont les plus grands. Ce type d'expérience, en plus de contribuer aux activités des partenaires du Sud, permet la sensibilisation des jeunes Canadiens et Québécois sur les enjeux et les défis du développement, l'ouverture sur le monde, l'adaptation à d'autres cultures, d'autres milieux. Le CSI-SLSJ travaille avec des jeunes qui partent pour des durées diverses à l'étranger (entre deux et six mois). À leur retour, ces jeunes deviennent des leaders dans leur collectivité, ils sont engagés et plus actifs pour un changement social; ils deviennent des acteurs de changement. L'inquiétude règne toutefois, car la pérennité de ces stages internationaux pourrait être compromise. Ces stages ont des retombées bénéfiques pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. En effet, ils permettent une plus grande ouverture sur le monde. Les stagiaires deviennent des citoyens avertis capables d'amener une nouvelle lecture du monde et surtout de s'impliquer dans la promotion de la solidarité internationale dans leurs familles, leurs lieux de travail et leurs communautés. En effet, à leur retour, les stagiaires sont nombreux à s'investir dans les organisations régionales. Ils vulgarisent leurs expériences qui peuvent contribuer à combattre les préjugés. De surcroît, l'un des impacts positifs de ces stages est qu'il contribue à l'employabilité des jeunes.

Le volet éducation à la citoyenneté mondiale va offrir plus d'occasions si les jeunes s'investissent dans la région, mais il faudra être innovant. En raison du contexte de pandémie, les plans de travail sont réorganisés. Les mesures d'adaptation se font avec les partenaires régionaux et en étroite collaboration avec les différents bailleurs de fonds principalement AMC et MRIF.

En coopération internationale, on parle de réciprocité. Quand les jeunes de la région partent dans les pays du Sud, ils donnent leur temps, leur expertise et leurs moyens. Ils reçoivent en retour de nouvelles façons de faire, de nouvelles manières de lire et de comprendre le monde. Ils vivent une expérience unique qui change leur vie de manière très positive. Si cette réciprocité n'existe pas, on ne parlera plus de coopération ni même de solidarité. Il faudra voir quel impact le CSI-SLSJ pourra avoir sur la citoyenneté mondiale si la mobilité n'est plus possible. Ce sera peut-être une mission accomplie pour les donateurs de contribuer à un monde plus juste. Les jeunes pourront s'impliquer ici avec le sentiment que le monde va mieux et que les partenaires changent le monde un geste à la fois. On a la possibilité de

vivre une expérience hors du commun même en restant chez nous; de faire de la solidarité internationale tous les jours dans notre quotidien, dans notre rapport à l'autre. On peut vraiment avoir un impact sur les inégalités dans le monde en consommant de manière responsable, par exemple.

Mais est-ce que la perte de l'attrait de la mobilité aura pour impact une diminution de la solidarité entre les gens du Saguenay—Lac-Saint-Jean et les pays partenaires du CSI-SLSJ?

Conclusion

La crise de la COVID-19 constitue un enjeu majeur de développement. Un des grands défis du CSI-SLSJ est de mener des projets de solidarité internationale sans aller à l'étranger. Ce qui amène à réfléchir sur les liens avec les partenaires du Sud et les retombées pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Pour continuer sa mission, le CSI-SLSJ a donné plus de pouvoir aux partenaires, car les chargés de projets du CSI-SLSJ ne peuvent plus se déplacer pour assurer un suivi sur le terrain. Cette nouvelle situation demande une adaptation qui pourrait être temporaire, mais aussi permanente si la crise perdure. On ne sait pas comment sera le monde après la COVID-19. Y aura-t-il d'autres crises sanitaires avec des conséquences économiques et sociales tout aussi dramatiques? Est-ce que les Canadiens et les Québécois pourront continuer à avoir une si grande mobilité à l'échelle mondiale?

La pandémie de la COVID-19 amène à se questionner sur les priviléges de mobilité. Le CSI-SLSJ conscientise les stagiaires et la population régionale sur le privilège de pouvoir vivre des expériences si enrichissantes pour les gens d'ici. L'enjeu qui se pose est surtout la nécessité d'aider ailleurs versus aider ici en contexte de crise. Dès le début, il y a eu une grande solidarité. Si la crise continue, il sera peut-être plus difficile de mobiliser la population régionale et les donateurs. C'est un défi qui existe depuis longtemps avec le manque de financement des organismes communautaires. Historiquement, les OCI étaient presque les seuls à solliciter la charité. Maintenant, plusieurs organismes communautaires se mettent en phase parce qu'ils sont sous-financés. Si le contexte ne change pas, le sous-financement va s'accentuer. L'inquiétude pointe vers le public et les partenaires pour financer les activités du CSI-SLSJ. Comme le secteur n'est pas financé à la mission, une partie du financement vient de la philanthropie. Et comme le souligne la directrice générale du CSI, « les bailleurs de fonds (AMC et MRIF) ne financent jamais un projet à 100 %. Environ 75 % des projets sont financés. Ainsi le CSI-SLSJ doit chercher la contrepartie. C'est pourquoi l'appui des donateurs et

des partenaires est nécessaire. Mais il est certain que pour faire de la sensibilisation, il faut également avoir le financement! »

Le CSI-SLSJ a encore une bonne base régionale. Les sympathisants viennent aux activités organisées (souper-bénéfice, brunch) pour vivre une expérience humaine d'abord et ont l'impression d'avoir un lien direct avec les gens du Sud. Avec le contexte de crise sanitaire, le CSI-SLSJ ne peut plus organiser ces activités, du moins pas de la même façon. Pour s'adapter, l'organisme s'interroge sur la voie à adopter et devra innover dans la recherche de financement, dans la mise en œuvre des projets et dans les activités d'éducation et de sensibilisation du public.

L'AQOCI est en réflexion pour un accompagnement mutuel des OCI. Cette crise obligera à préconiser des solutions de rechange. Dans cette perspective, le CSI-SLSJ a créé une concertation avec Sherbrooke et Trois-Rivières qui sont des OCI qui vivent des réalités similaires. Au printemps, l'AQOCI a pris le temps d'écouter chaque organisation, ses enjeux, ses problématiques, ses idées. Les OCI s'entraident mais ne sont pas encore dans une action collective. Il y a de l'espoir qu'ils vont se concerter le plus possible afin de faire face à l'ennemi commun : la COVID-19.

Références

- Affaires mondiales Canada (2020). *Déclaration du Groupe ministériel de coordination sur la COVID-19 au sujet du maintien des liens mondiaux essentiels.* <https://www.canada.ca/fr/affaires-mondiales/nouvelles/2020/04/declaration-du-groupe-ministeriel-de-coordination-sur-la-covid-19-au-sujet-du-maintien-des-liens-mondiaux-essentiels.html>.
- Centre de solidarité internationale du Saguenay—Lac-Saint-Jean (2020). *Projets outre-mer programmes de stage.* <https://www.centresolidarite.ca/stages-internationaux/>.
- Centre de solidarité internationale du Saguenay—Lac-Saint-Jean (2020). *COVID-19 et mesures prises par le Centre de solidarité internationale du Saguenay—Lac-Saint-Jean.* <https://www.centresolidarite.ca/covid-19-et-mesures-prise-par-le-centre-de-solidarite-internationale-du-saguenay-lac-saint-jean/>.

Fall, M. et Dimé, M. (2020). Le nécessaire leadership du Canada dans le soutien aux pays africains. Dossier La pandémie de coronavirus : la réponse du Canada. *Revue Options politiques*. <https://policyoptions.irpp.org/fr/magazines/avril-2020/le-necessaire-leadership-du-canada-dans-le-soutien-a-lafrigue/>.

Gouvernement du Québec (2020). *Décret concernant une déclaration d'urgence sanitaire conformément à l'article 118 de la Loi sur la santé publique*. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/sante-services-sociaux/publications-adm/lois-reglements/décret-177-2020.pdf?1584224223>.

Gouvernement du Québec, Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (2015). *La doctrine Gérin-Lajoie, motrice par excellence de l'évolution du Québec sur la scène internationale*. <http://www.mrif.gouv.qc.ca/fr/ministere/historique/doctrine-paul-gerin-lajoie/50-ans-doctrine>.

Gouvernement du Québec, Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (2017). *Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer*. https://www.mrif.gouv.qc.ca/content/documents/fr/PIQ_DocumentLong_F_R-NUM.pdf.

Organisation mondiale de la santé (2020). *COVID-19 – Chronologie de l'action de l'OMS*. <https://www.who.int/fr/news-room/detail/27-04-2020-who-timeline--covid-19>.

Radio-Canada (2020). Évolution de la COVID-19. *Ici Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/info/2020/coronavirus-covid-19-pandemie-cas-carte-maladie-symptomes-propagation/>.

Secon, H., Woodward, A. et Mosher, D. (2020). *A comprehensive timeline of the coronavirus pandemic at 6 months, from China's first case to the present*. <https://www.businessinsider.com/coronavirus-pandemic-timeline-history-major-events-2020-3>.



Marie Fall est professeure-rechercheure à l'Université du Québec à Chicoutimi où elle enseigne la géographie, la coopération internationale, les études et interventions régionales et le développement régional. Ses champs de recherche et d'intervention portent sur les enjeux et les défis du développement international; la gouvernance participative des territoires et des ressources; la valorisation des savoirs traditionnels; le changement climatique, la vulnérabilité, l'adaptation et la résilience des communautés côtières au Sénégal, et récemment; le vivre-ensemble en région. Elle s'intéresse à la mise en œuvre de projets adaptés aux contextes socioculturels, environnementaux et économiques des régions en développement, aux retombées de la coopération canadienne et québécoise en Afrique de l'Ouest ainsi qu'à l'apport des stages internationaux dans le développement des communautés partenaires.



Source image : <https://pixabay.com/fr/>

L'énergie renouvelable dans la relance régionale

Marc-Urbain Proulx

Pour les régions périphériques du Québec telles que celle du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la relance économique, politique, sociale et culturelle postpandémie s'inscrit de plein fouet dans le nouveau grand cycle structurel recherché depuis quelques décennies. À partir de la fin du 19^e siècle en effet, le décollage industriel par des immobilisations massives localisées à Chicoutimi, Val-d'Or, Sept-Îles, Chandler et tous les autres Dolbeau, est bel et bien terminé. En 1974, Radisson et Fermont furent les dernières villes-champignons. Cette période de forte émergence régionale a laissé la périphérie sans maturation économique (Proulx, 2019) caractérisée par la transformation des matières premières toujours largement exportées à l'état brut et par la substitution des importations par des productions manufacturières locales. Depuis que le contre-cycle économiquement peu structurant s'est imposé, ces régions en progrès technique et technologique cherchent à relancer leur développement, soit en misant sur les secteurs industriels traditionnels (mines, pêches, papier, bois d'œuvre, aluminium) ou soit en ciblant de nouvelles spécialisations (agroalimentaire, bois de structure, tourisme, numérique, technologies marines, villégiature, etc.). Cette recherche collective se poursuit. En ce sens, la relance régionale postpandémie nécessitera des mesures publiques générales de soutien aux diverses activités affectées par les effets négatifs de la pandémie. Mais le Saguenay—Lac-Saint-Jean doit aussi en profiter

pour envisager plus largement de nouvelles options lui permettant de sortir du contre-cycle structurel trop long, dont la tendance démographique négative menace la pérennité des infrastructures, équipements et services qui lui assurent une qualité de vie tout à fait comparable actuellement avec le reste du Québec et du Canada.

Scruter l'avenir

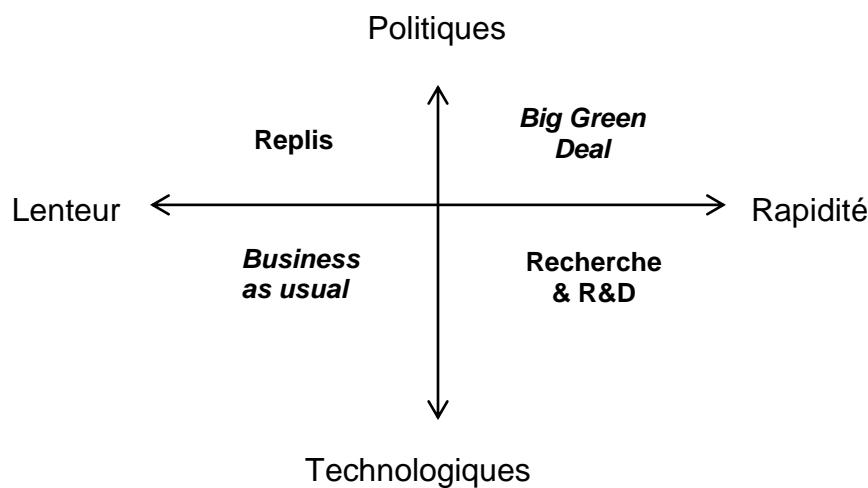
En pratique de la planification, quel que soit l'objet de son application, la méthode des scénarios s'avère très pertinente pour permettre aux décideurs d'utiliser leur sens de l'anticipation, particulièrement lors de situations à haut degré d'incertitudes telles que la pandémie de COVID-19. Dans son offre d'options fondamentales bien contrastées, cette méthode s'avère très appréciée au sein des entreprises et des organisations collectives, bien sûr, mais aussi pour l'élaboration de politiques publiques dans tous les secteurs et à toutes les échelles. Selon un horizon temporel 2050, et même 2100 à cet effet, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) élabore des scénarios pour alimenter son *World Energy Outlook*. Actuellement, dans ce domaine névralgique transcende la finalité concernant l'impérative transition énergétique vers une société prioritairement moins génératrice de GES (gaz à effet de serre). Aussi, selon un horizon beaucoup plus proche, correspondant davantage à celui des décideurs politiques et économiques, divers experts de l'énergie scrutent méthodiquement le contexte évolutif. Ces scénarios, fondés sur cet horizon rapproché, doivent être régulièrement réactualisés en tenant compte d'un environnement en constante mutation et qui suscite de multiples changements. Ils doivent donc, ultimement, être en mesure d'anticiper, sur le long terme, les opportunités à saisir et à s'approprier collectivement.

En regard de la littérature disponible, quatre catégories de scénarios énergétiques, illustrées par la figure ci-contre, peuvent être rassemblées selon deux composantes principales, soit leur champ d'exécution (politique / technologique) et la vitesse de la transition (lenteur / rapidité). Les scénarios contrastés ainsi bien positionnés s'avèrent comparables (Bazilian et al., 2020) dans leurs forces, leurs faiblesses, leurs impacts, leurs conditions de faisabilité, etc. Ils permettent de mieux éclairer les choix qui s'offrent aux décideurs.

On sait que dans le contexte de la relance multidimensionnelle postpandémie, la plupart des grands regroupements environnementaux ainsi que plusieurs institutions internationales recommandent de miser fortement sur l'accélération de la transition énergétique en cours afin de lutter plus efficacement contre les

changements climatiques. Bien sûr, l'option inverse cherche aussi à se justifier en priorisant un retour au « *business as usual* » prépandémie. Même si l'accélération de la transition serait susceptible d'alimenter des tensions géopolitiques (International Renewable Energy Agency [IRENA], 2019), l'actuel état d'urgence environnemental planétaire conduit la sagesse collective à la doter d'objectifs ambitieux inspirés de l'accord de Paris. Mais l'actuel environnement incertain et turbulent rend très difficile l'identification du scénario qui sera réellement effectif en 2050.

Scénarios de la transition énergétique



Signalons à cet égard que la consommation mondiale d'énergie sera inéluctablement multipliée par 2,5 à 3 fois au cours du 21^e siècle, afin de poursuivre les gains désirés en matière d'accessibilité universelle au progrès social et économique. Même si de nouvelles réserves d'énergie fossile étaient découvertes, leur exploitation imposerait l'émission de nouveaux GES (gaz à effet de serre) devenus socialement inacceptables. Bien sûr, l'efficacité énergétique peut être encore améliorée, notamment par la sobriété. Mais cette option possède globalement ses limites objectives face aux énormes besoins énergétiques de l'humanité en marche. Aussi, les risques reliés à la fission et à la fusion nucléaires rendent cette option impopulaire dans plusieurs pays. Tandis que les solutions technologiques miraculeuses ne semblent pas se manifester selon l'avis des experts. Dans un document récent traitant de ce sujet, Développement économique Canada pour les régions (DEC, 2020) identifie l'énergie renouvelable comme l'un des cinq grands domaines technologiques essentiels pour l'essor économique du Québec, au même titre que les biotechnologies, les technologies

numériques, les matériaux avancés, et le transport intelligent.

Saguenay—Lac-Saint-Jean

Sans connaître actuellement le degré effectif de l'accélération de la transition énergétique qui sera mesurable par les résultats réels obtenus de la politique canadienne et québécoise en la matière, le Saguenay—Lac-Saint-Jean aurait tout intérêt à s'approprier davantage cet enjeu collectif afin de mieux le comprendre dans un esprit d'élaboration d'une véritable stratégie de positionnement régional. La Basse-Mauricie est déjà active à cet égard avec la Cité de l'énergie, tandis que la Gaspésie s'est dotée d'une vocation éolienne.

Nous avançons que la région 02 ne peut laisser faire seules Hydro-Québec et les entreprises autoproductrices (Rio Tinto et les papetières) dans cette spécialité de l'énergie renouvelable. Un virage vigoureux en regard de l'appropriation collective de l'enjeu apparaît essentiel. À l'instar de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, la dotation du Saguenay—Lac-Saint-Jean en énergie renouvelable représente et représentera sa principale source de création de richesses. Avec son environnement relativement généreux en biomasse, en gisements éoliens, en hydraulicité, en solaire, en marées motrices, en géothermie, ledit Royaume s'avère en effet bien avantagé comparativement à d'autres régions. Il peut clairement s'inscrire dans l'ajout supplémentaire de production d'énergie renouvelable du Québec pour lequel la vigoureuse demande mondiale actuelle et anticipée assure la rentabilité éventuelle. De fait, la région pourrait ajouter rapidement 20 % à 25 % de production annuelle supplémentaire à sa capacité actuelle totalisant environ 3 500 mégawatts. Notons en outre que le réservoir de Caniapiscau, situé en amont de la rivière La Grande, recèle un gigantesque gisement éolien pour un mégaprojet de production. Cette zone est accessible par la route Trans-Taïga à partir de l'Abitibi, et aussi par la route 167 déjà fonctionnelle du Saguenay jusqu'à la mine Stornoway près des monts Otish. Et que dire de la capacité de production de biomasse de la vaste forêt boréale puisque les technologies et techniques progressent constamment?

Afin d'encourager l'appropriation locale et régionale dans le domaine de l'énergie renouvelable, le gouvernement du Québec cherche à appuyer les initiatives dans la petite production complémentaire à celle d'Hydro-Québec. Encore faut-il qu'il y ait un leadership sur le terrain pour mettre en œuvre des initiatives socialement acceptables en matière de faisabilité. La relance postpandémie offre un *momentum* unique pour susciter l'action nouvelle.

Levier régional émergent

À cet effet, nous avons déjà proposé (Proulx, 2007) la création d'une instance décisionnaire sous la forme d'une SIDER (Société intermunicipale de développement de l'énergie renouvelable) en spécifiant des fonctions et des tâches à accomplir. Les municipalités détiennent des moyens à cet égard (Tremblay-Racicot et al., 2020) et elles en détiendront éventuellement de nouveaux. En matière d'aménagement et d'urbanisme, elles sont les maîtres d'œuvre sur leur territoire. En considérant son réseau hydroélectrique actuel, l'accessibilité aux réserves de biomasse, d'éolien et de solaire ainsi que la convergence régionale des lignes tracées pour le transport d'électricité produite au Nord, le Saguenay—Lac-Saint-Jean a tout intérêt à œuvrer pour renforcer sa vocation de « carrefour de l'énergie ». À cet effet, l'analyse de la faisabilité du mégaprojet GNL d'Énergie Saguenay s'avère actuellement un laboratoire intéressant qui génère des connaissances nouvelles et soulève un débat public davantage élargi. De fait, ce projet convie la population à mesurer l'enjeu énergétique régional en lui donnant accès à une information variée et équilibrée. Cette sensibilisation pourrait être soutenue favorablement par une solide stratégie régionale de sobriété énergétique déclinée en actions marquantes.

Devant la pertinence sociale de l'enjeu collectif, les postures opposées bien campées dans le débat, le nécessaire apprentissage collectif et les intérêts supérieurs de la région, nous proposons la création d'une commission de l'énergie renouvelable au Saguenay—Lac-Saint-Jean composée d'experts, d'acteurs et de décideurs politiques. Son mandat concernerait tout simplement d'établir des options pour l'appropriation collective de l'énergie renouvelable dans un esprit de positionnement régional sur l'échiquier mondial (Brassard et Proulx, 2010). Il serait d'abord nécessaire de bien documenter et analyser ce champ en pleine évolution. Le portrait global à concevoir possède certes des acquis. Hydro-Québec détient des données et des analyses. Il en est de même pour Rio Tinto, certains ministères et certains conseils régionaux. Des inventaires régionaux détaillés sont disponibles (Déry, 2007, 2008). Des forums ont été organisés par la chambre de commerce régionale et par le groupe Vision 2025 de l'UQAC. Lors de ces événements, plusieurs constats, idées fortes, stratégies et même certains projets ont pu être présentés et discutés.

Dans la foulée, la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean a été créée afin de lancer l'initiative hydroélectrique complexe de la rivière Ouiatchouan qui s'avère maintenant un grand succès. Cette société vient de terminer son deuxième projet concret avec la mise en œuvre réussie des installations de la onzième chute

sur la rivière Mistassini. D'autres initiatives sont envisagées et envisageables. Dans le même élan de prise en main, signalons aussi que Ville Saguenay a acquis et rénové en 2009 les équipements hydroélectriques implantés jadis sur la rivière Chicoutimi. Au total, ce début d'appropriation collective d'actifs hydroélectriques permet d'engranger les profits au bénéfice de la population. Ce qui s'ajoute aux taxes foncières municipales tirées des actuels équipements hydroélectriques privés dans la région. Aussi, deux MRC (municipalités régionales de comté) obtiennent des redevances grâce à la présence des équipements d'Hydro-Québec sur la rivière Péribonka.

Par ailleurs, dans la région, les expérimentations dans la production d'énergie tirée de diverses sources renouvelables se sont multipliées récemment avec la biomasse, la géothermie, le solaire, la récupération. D'autres projets sont latents, incluant ceux de l'énergie éolienne. Aussi et non le moindre, le Cégep de Jonquière possède désormais une spécialité dans les technologies des énergies renouvelables (TERRE), avec une formation reconnue (AEC), des laboratoires-terrains ainsi qu'une chaire de recherche appliquée. Cet apport collégial ciblé stimule et fertilise l'expertise déjà bien présente dans de nombreuses organisations des secteurs privé, public et collectif. Bref, le cumul d'expertise est déjà en marche (inventaire / R et D / conception / construction / fabrication d'équipements / entretien / etc.) dans ce champ régional de l'énergie renouvelable. Il serait important de faire le point globalement, d'examiner les options d'avenir pour cette spécialisation et de définir une stratégie appropriée en fonction de l'ambition et de l'engagement d'une région en désir de relance vers un nouveau grand cycle de développement.

Conclusion

Bien qu'il soit impossible de prévoir précisément le rythme prochain de l'impérative transition énergétique qui est déjà amorcée vers une planète utilisant largement de l'énergie renouvelable, le Saguenay—Lac-Saint-Jean a tout intérêt à se positionner adéquatement par des actions collectives vigoureuses, voire ambitieuses. Le besoin de relance régionale postpandémie offre un *momentum* à ne pas rater. Depuis plus d'un siècle déjà, la principale source de création de richesse régionale réside dans ce champ qui est toujours promis à un bel avenir. Crée en 1914 à l'intérieur de l'administration municipale, la société publique Hydro-Jonquière n'a jamais obtenu le leadership autonome suffisant pour s'émanciper comme outil de développement. Or, au cours des dernières années, la boîte à outils a été enrichie dans le champ de l'énergie renouvelable. À partir des acquis régionaux actuels déjà intéressants, mais dispersés et totalement insuffisants en

considérant les potentialités, la région pourrait se doter d'un important levier collectif pour son avenir.

Bref, le Saguenay–Lac-Saint-Jean possède les atouts essentiels pour mieux s'approprier collectivement l'enjeu de l'énergie renouvelable selon une stratégie appropriée à définir. Dans le débat actuel à propos du projet GNL proposé par Énergie Saguenay, une commission régionale multipartite et indépendante devrait être instituée pour mieux appréhender globalement l'avenir dans ce champ porteur d'activités économiques. Malgré leurs agendas chargés, nos élus, nos principaux acteurs et nos experts devraient agir avec diligence dans la promotion et la défense des intérêts supérieurs de la région.

Références

- Bazilian, M., Bradshaw, M., Gabriel, J. et Goldthau, A. (2020). Four scenarios of the energy transition: drivers, consequences and implications for geopolitics. *WIREs Climate Change*, 11(2). e625.
- Brassard, D. et Proulx, M.-U. (2010). *Un juste prix pour l'énergie du Québec*. Presses de l'Université du Québec.
- DEC (2020). *Cinq domaines technologiques clés pour assurer l'essor du Québec, Note économique*.
- Déry, P. (2007, 2008). Les Rapports Conseil Régional 02 de l'Environnement et du Développement Durable (CREDD 02), Saguenay, Groupe de Recherches Écologiques de La Baie (GREB).
- IRENA (2019). "Turning to Renewables : Climate-safe Energy", International Renewable Energy Agency.
- Proulx, M.-U. (2007). *Vision 2025 : le Saguenay–Lac-Saint-Jean face à son avenir*. Presses de l'Université du Québec.
- Proulx, M.-U. (2019). *Splendeurs, misères et ressorts des régions*. Presses de l'Université du Québec.

Tremblay-Racicot, F., Prémont, M.-C., Jobidon, N. et Déry, S. (2020). *Les nouveaux pouvoirs municipaux de prélèvements monétaires et la transition énergétique en aménagement du territoire et transport terrestre, État des lieux*. École nationale d'administration publique.



Professeur en économie régionale à l'UQAC, **Marc-Urbain Proulx** est directeur scientifique du CRDT (Centre de recherche sur le développement territorial). Il vient de publier le livre *Splendeurs, misères et ressorts des régions* aux Presses de l'Université du Québec. Il publie régulièrement des articles dans des revues scientifiques internationales. Son manuel *Territoires et développement : la richesse du Québec* paru aux PUQ en 2011 présente les éléments fondamentaux principalement retenus pour son enseignement. Actuellement, il est directeur des études de cycles supérieurs en Développement régional de l'UQAC.

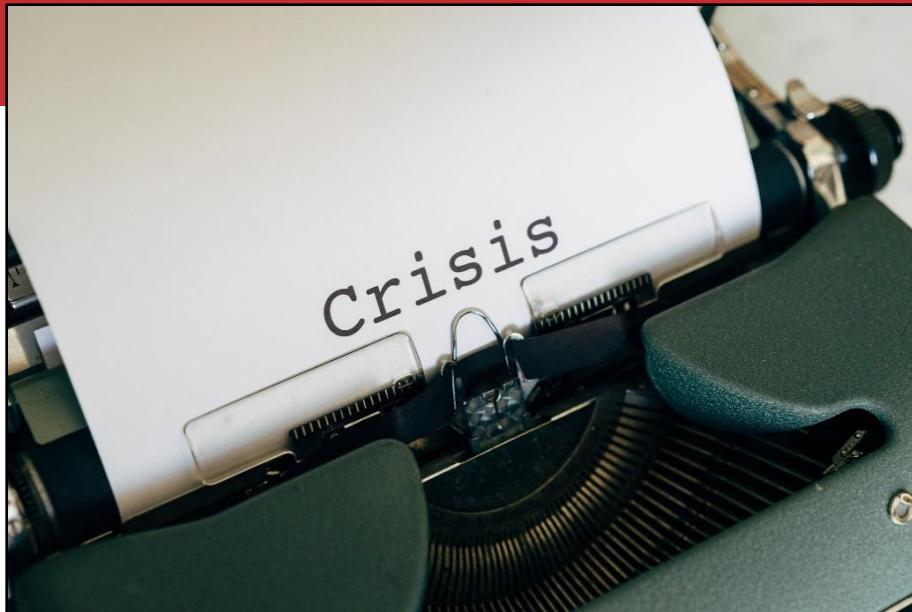
Page laissée intentionnellement blanche

PARTIE 4

UNE CRISE À VISAGE SOCIAL ET HUMAIN

« VULNÉRABILITÉS ET INÉGALITÉS »

Page laissée intentionnellement blanche



Source image : <https://pixabay.com/fr/>

La pandémie de COVID-19 : une catastrophe sociale aux répercussions multiples

Danielle Maltais, Taha Abderrafie Moalla, Ève Pouliot, Christiane Bergeron-Leclerc, Jacques Cherblanc

Plusieurs scientifiques se sont déjà largement penchés sur les conséquences de l'exposition à une catastrophe chez les adultes et chez certains sous-groupes spécifiques de la population, tels que les femmes, les hommes, les personnes âgées, les individus aux conditions économiques précaires, les personnes ayant des incapacités physiques ou cognitives, ainsi que les enfants et les adolescents (Benevolenza et DeRigne, 2019). D'autres chercheurs et instances gouvernementales ont réfléchi à la définition que l'on peut donner au concept de catastrophes ainsi qu'aux facteurs socio-économiques pouvant accentuer les conséquences de celles-ci sur la santé des individus (Nomura et al., 2016). Étymologiquement, le mot catastrophe vient du grec « katastrophé » (*Καταστροφή*), lui-même composé de « kata » (*κατά*) qui signifie « retour » ou « fin » et strophé (*στροφή*) qui signifie « tour » ou « tourner ». Ainsi, le mot catastrophe concerne un renversement majeur et négatif de situation, voire du monde tel qu'on le connaît, soit une mise « sens dessus dessous » de la réalité. Et bien souvent, une catastrophe constitue l'aboutissement d'une suite de péripéties dramatiques conduisant, par un cumul de circonstances (apparemment étrangères les unes aux autres), à une fin tragique et largement imprévisible, qui change

profondément la réalité¹. Force est de constater combien la pandémie qui frappe la population mondiale depuis plusieurs mois revêt ces caractéristiques classiques et tragiques de la catastrophe.

Dans les écrits scientifiques, les catastrophes sont généralement considérées comme des situations sociales engendrant un stress collectif hors du commun, ayant un début soudain ou non, qui causent des dommages physiques, matériels, sociaux et psychologiques importants aux individus et à leur communauté et qui exigent une assistance majeure des autorités civiles (Belter et Shannon, 1993). Lors de catastrophes, les instances gouvernementales et municipales ainsi que les organismes communautaires doivent mettre en place différentes interventions, de même que des ressources matérielles et psychosociales pour assurer la sécurité et l'intégrité physique et psychologique des individus (Maltais, 2005; Maltais et al., 2015). Le gouvernement du Québec utilise plutôt le terme sinistre en spécifiant que ce dernier se différencie des notions de crise et de tragédie par le nombre de personnes directement ou indirectement affectées, la complexité de l'événement, l'importance d'agir, la grande quantité de ressources à déployer, ainsi que le débordement des cadres d'intervention habituels (Malenfant, 2007).

Pour sa part, Murphy (1986) associe les catastrophes à une série de situations parmi les plus traumatisantes que peuvent connaître les individus. Cet auteur parle d'une série d'événements catastrophiques, bien qu'ils soient souvent vus et étudiés comme des épisodes uniques. Ainsi, Murphy (1986) estime que les catastrophes ne sont pas des faits isolés, mais des circonstances qui s'insèrent dans un continuum d'événements stressants ou traumatisants. De plus, ces événements sont alimentés par différents facteurs personnels, conjuguels, familiaux, sociaux, politiques, contextuels et environnementaux (Belter et Shannon, 1993; Bolin, 1989; Murphy, 1986) qui peuvent avoir des impacts importants sur les façons dont réagissent les individus, sur le sens qu'ils donnent à ces événements, ainsi que sur les répercussions vécues.

Ainsi, par une recension narrative des écrits, ce texte tentera de montrer comment la pandémie de la COVID-19 et les mesures qui ont été mises en place par le gouvernement du Québec et la santé publique ont pu avoir des effets particulièrement néfastes sur la santé et le fonctionnement social de certains groupes d'individus plus vulnérables. Et ainsi, dans cette perspective, il est

¹ Ainsi, dans les classiques tragédies grecques de Sophocle, notamment celles du cycle d'Œdipe, le héros, devenu roi et adulé de tous pour sa clairvoyance et son intelligence, finit sa vie exilé, aveugle et considéré par tous comme le simple jouet des dieux.

possible de considérer cette pandémie comme une catastrophe sociale. Avant d'aborder ses conséquences sur certains groupes de citoyens plus vulnérables, il importe de s'attarder à la notion de vulnérabilité en contexte de catastrophe.

Le concept de vulnérabilité

Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 2007, p. 14), « la capacité d'adaptation, intimement liée au développement socioéconomique, est inégalement répartie entre les sociétés et au sein de ces dernières ».

Les conséquences des catastrophes peuvent donc être considérées comme le résultat de l'interaction entre l'événement et les différents facteurs humains liés au déploiement d'activités mal avisées dans l'environnement, de conflits socio-économiques ou de la répartition inégale des ressources entre les individus, les communautés et les pays (Blaikie et al., 1994). Certains de ces facteurs, qui vulnérabilisent des groupes spécifiques d'individus et certaines collectivités ou régions, sont facilement identifiables. C'est le cas, notamment, de la dégradation de l'environnement ou de l'établissement de quartiers à haute densité humaine à l'intérieur de zones économiquement défavorisées. Malheureusement, d'autres facteurs sont moins visibles, tels que la discrimination sexuelle ou raciale, l'absence de droits civiques, l'instauration de mesures économiques et sociales contraignantes, la répartition inégale des richesses, ainsi que l'inaptitude des gouvernements ou des organisations à protéger et à subvenir aux besoins fondamentaux de certains groupes d'individus fragilisés par de piétres conditions de vie ou d'emplois (Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge/Consortium ProVention, 2007). À ce propos, Blaikie et al. (1994) soutiennent qu'un désastre² doit être perçu comme un produit de l'environnement social, politique et économique, puisque celui-ci joue un rôle déterminant dans la vie des individus, et ce, en particulier pour ceux possédant peu de ressources personnelles, sociales ou économiques. En d'autres termes, la fréquence et l'ampleur des conséquences vécues par les victimes d'une catastrophe ne peuvent être pleinement comprises que lorsqu'elles sont replacées dans le contexte macrosocial à l'intérieur duquel elles ont émergé.

Ainsi, depuis le début des années 1980, plusieurs chercheurs ont insufflé une nouvelle direction à leurs études en abordant la réalité et les conséquences des catastrophes sous l'angle de la vulnérabilité sociopolitique et économique des

² Le mot désastre constitue un synonyme de catastrophe.

individus, remettant alors en cause le paradigme qui a dominé longtemps les sciences sociales et qui occultait les causes profondes des catastrophes « dites naturelles » (Gaillard et al., 2007). Dans le contexte d'un désastre, la vulnérabilité constitue la capacité d'une personne ou d'un groupe à anticiper, à composer, à résister et à se rétablir de l'impact d'un danger naturel (Blaikie et al., 1994). Selon Watts et Bolhe (1993), le concept de vulnérabilité est associé à trois facteurs de risque : a) le degré d'exposition à une situation de crise; b) la présence de ressources individuelles ou environnementales pour y faire face; c) la probabilité de vivre des conséquences négatives à la suite de l'exposition à la crise. Ainsi, le fait d'avoir investi beaucoup de temps, d'espoir et d'énergie dans son emploi peut influencer la manière dont les personnes seront économiquement et psychologiquement affectées en cas d'interruption temporaire ou de perte définitive de leurs activités professionnelles. De plus, les personnes occupant un emploi faiblement rémunéré, donc économiquement défavorisées, peuvent être plus affectées par la perte de leur revenu en raison de leur impossibilité à épargner pour faire face à leurs obligations financières, notamment le paiement de leur loyer.

Pour leur part, Blaikie et al. (1994, p.5) considèrent que la vulnérabilité des individus « est générée par des processus sociaux, économiques et politiques qui influencent la façon dont les dangers affectent les gens de différentes manières et à des intensités variables ». L'utilisation du concept de vulnérabilité est, à notre avis, nécessaire afin d'étudier non seulement la fréquence de l'exposition et de la contamination à la pandémie de la COVID-19, mais aussi les conséquences de cette catastrophe sociale sur la santé biopsychosociale de la population du Québec et sur le processus d'adaptation et de rétablissement de certains sous-groupes d'individus. D'ailleurs, cette catastrophe sociale peut être considérée comme le résultat de la rencontre entre l'élément déclencheur qu'est la pandémie et la vulnérabilité des individus et de leur communauté.

Les conséquences de la pandémie et des mesures gouvernementales sur certains groupes spécifiques

Le coronavirus 2019 (COVID-19) est à l'origine d'une pandémie mondiale contre laquelle les nations luttent afin de contenir sa progression rapide. Selon le ministère des Solidarités et de la Santé (2020), au 21 août 2020, 22,7 millions de cas, incluant 794 466 décès, ont été signalés dans le monde. En l'absence de remède approprié, plusieurs pays ont réagi à la COVID-19 par une combinaison de stratégies de confinement à domicile et d'atténuation des risques de propagation du virus (Anderson et al., 2020). Ces stratégies ont pris différentes formes

notamment : a) la fermeture des établissements scolaires et l'offre de cours à distance dans certains établissements d'enseignement; b) la fermeture des commerces considérés comme non essentiels dont les centres d'achats, les bars, les cinémas et les centres d'entraînement; c) l'interdiction de visiter des personnes hospitalisées ou âgées demeurant dans divers milieux protégés (CHSLD, résidences privées à ou sans but lucratif, ressources intermédiaires); d) la mise en quarantaine des personnes exposées au virus, l'interdiction de rassemblements non essentiels et le port d'un masque dans les lieux fermés où il est impossible de respecter la distanciation physique. Le télétravail a aussi été fortement encouragé dans les divers milieux où la présence des employés n'était pas nécessaire pour la poursuite de leurs activités professionnelles. Ces mesures avaient pour objectifs de différer les flux importants de patients et de réduire les demandes d'hospitalisation, tout en protégeant les personnes plus vulnérables de l'infection, notamment les personnes âgées et les patients souffrant de problèmes de santé physique ou de comorbidité (Bedford et al., 2020).

Au Québec, le gouvernement a adopté un décret d'état d'urgence sanitaire le 13 mars 2020, induisant une réorganisation de l'offre de soins de santé pour se tourner presque uniquement vers la prise en charge des personnes atteintes de la COVID-19 (MSSS, 2020). Des patients en attente de soins de santé, dont des chirurgies, ont alors vu leurs traitements retardés de plusieurs semaines, voire des mois, créant chez ces derniers des sentiments d'angoisse et d'anxiété à l'idée de voir leur situation s'aggraver. À l'échelle mondiale, la pandémie de la COVID-19 a occasionné un stress sans précédent et ce, tant pour la population générale que pour les travailleurs de la santé et des services sociaux qui s'occupaient des personnes infectées (Lu et al., 2020). Ces conséquences néfastes sur la santé mentale des travailleurs, particulièrement les femmes (Springmann, 2020)³ s'expliquent, entre autres, par les longues heures de travail effectuées sous pression, la crainte d'être contaminés et, dans certains cas, la nécessité de s'isoler ou de se séparer temporairement des membres de leur famille (Lozano-Vargas, 2020).

Une adoption rapide des pratiques de distanciation physique s'est produite dans de nombreuses régions du monde et a provoqué plusieurs changements dans les attitudes et les comportements des individus. Ces changements ont affecté la façon dont les gens travaillent, éduquent leurs enfants, se déplacent, voyagent, font leurs

³ À ce sujet, Springmann (2020) a souligné que parmi les femmes montréalaises qui ont contacté le virus, 46 % sont des travailleuses de la santé tandis que chez les hommes infectés, seulement 19 % occupent un emploi dans le même secteur.

courses, exercent leurs loisirs et interagissent les uns avec les autres. Ces changements sont uniques étant donné leur ampleur et leur radicalité, mais aussi en raison de la rapidité avec laquelle ils se sont produits. Les mesures de confinement ont contribué, à éloigner progressivement les gens les uns des autres ou à limiter le nombre de contacts que ces derniers pouvaient avoir avant la pandémie. Cette distanciation physique demeure une forme d'enfermement, qui a eu comme conséquence un désengagement : 1) des liens sociaux; 2) des connexions institutionnelles; 3) de la participation à la vie de la communauté. Ainsi, plusieurs bénévoles, dont bon nombre de personnes âgées, n'ont pas pu poursuivre leurs activités en raison de leur âge avancé, de leur crainte d'utiliser les transports en commun, d'être contaminés, de leur état de santé précaire ou de la fermeture de l'organisation où ils œuvraient. En l'absence de communication interpersonnelle (Xiao, 2020; Kmietowicz, 2020), certaines populations, dont les personnes âgées, vivant seules, souffrant de troubles mentaux ou encore cheffes de famille monoparentale, ont probablement été plus enclines à développer ou amplifier divers problèmes psychosociaux, tels que la présence de manifestations dépressives, d'anxiété et de solitude (Abgrall et al., 2020; Asmundson et Taylor, 2020; Courtet et al., 2020; Gilles, 2020). Chez certains aînés, la distanciation physique semble avoir induit la crainte d'être séparés de leurs proches et des personnes qui les soignent (Brooks et al., 2020). Dans plusieurs CHSLD du Québec et ailleurs dans le monde et dans les résidences privées pour aînés à but lucratif, ces problèmes psychosociaux ont été amplifiés par des situations d'inactivité physique et de maltraitance, des manques accusés de soins et d'attention en raison d'une pénurie de personnel et de l'absence des aidants familiaux, des nouvelles inquiétantes liées à la pandémie et le rappel de souvenirs d'événements traumatisants antérieurs (Brooks et al., 2020; Lepage, 2020). Le fait d'être isolées de leurs proches semble avoir été particulièrement difficile pour les personnes âgées vivant dans les CHSLD et les résidences pour aînés (Simard et Volicer, 2020). Des mesures telles que l'annulation des activités de groupe et l'interdiction des visites de l'entourage semblent avoir été lourdes de conséquences pour les personnes âgées en général et, plus spécifiquement, pour les résidants souffrant de troubles cognitifs et de démence. L'interdiction des visites des membres de la famille, l'arrêt des repas collectifs et le confinement dans leur chambre auraient considérablement augmenté l'isolement et le sentiment de solitude des résidants (Dewey et al., 2020). Dans les journaux québécois, certains aidants ont même fait le lien entre le décès prématuré de leur parent ou une grave détérioration de leur état de santé tant physique que mentale et l'impossibilité de leur rendre visite (Lepage, 2020).

Le confinement à domicile semble aussi avoir favorisé la stigmatisation et la xénophobie en reproduisant la construction sociale de la maladie comme une invasion étrangère, renforçant ainsi les hiérarchies sociales et les inégalités de pouvoir, voire le recours à des mesures autoritaires (Logie et Turan, 2020). L'application des interdictions de voyage, les restrictions de mouvement et les quarantaines semblent avoir affecté de manière disproportionnée les personnes incarcérées (Kinner et al., 2020), mais aussi les personnes déjà stigmatisées (Logie et Turan, 2020), notamment les sans-abris (Tsai et Wilson, 2020), les migrants et les réfugiés (Whittle et al., 2020), les immigrants sans-papiers (Page et al., 2020) et les minorités raciales (UNAIDS, 2020). Sur le plan culturel, des communautés et même des dirigeants politiques semblent aussi avoir développé ou encouragé une discrimination envers les individus d'origine asiatique ou chinoise par crainte pour leur santé (Lin, 2020). Par exemple, certains parents québécois ont, entre autres, refusé que leur enfant fréquente la garderie ou retourne en classe en mai 2020 en raison de la présence d'enfants asiatiques au sein de ces organismes ou institutions.

Pour ce qui est du confinement à domicile et du télétravail, ces mécanismes semblent avoir considérablement augmenté les responsabilités familiales et la charge mentale de plusieurs femmes, cheffes de famille monoparentale ou non, qui ont dû assumer la garde et les soins de leurs enfants ne pouvant plus se rendre en garderie ou poursuivre leur scolarisation dans leur école (Handfield, 2020; Springmann, 2020). Une étude réalisée par Statistique Canada (2020) auprès de 32 000 parents d'enfants âgés de 0 à 14 ans révèle d'ailleurs que 74 % d'entre eux étaient « très » ou « extrêmement » préoccupés en ce qui concerne la conciliation des soins aux enfants, de l'enseignement et du travail. De plus, certaines femmes ont dû travailler dans des conditions précaires, qui ne favorisaient pas la poursuite de leurs activités professionnelles ou ont mis fin à leur travail en raison de l'impossibilité de répondre aux exigences de leur employeur. En effet, les femmes occupant un emploi leur procurant de faibles revenus seraient plus nombreuses que les hommes à avoir perdu leur emploi durant la pandémie ou à l'avoir quitté pour prendre soin de leurs enfants.

Conclusion

Au-delà des problèmes de santé et des décès, la pandémie de la COVID-19 entraîne un continuum d'événements stressants qui est alimenté par des facteurs personnels, conjuguels, familiaux, sociaux et environnementaux. En ce sens, la pandémie actuelle peut être considérée comme une catastrophe sociale. En effet, cette catastrophe amplifie les inégalités présentes dans la société en fragilisant

certains groupes vulnérables. Ainsi, cette catastrophe et les mesures mises en place pour y faire face sont vécues avec une intensité variable par les individus, en raison de leur risque d'exposition, des ressources dont ils disposent et des conséquences négatives qui en découlent dans différentes sphères de leur vie. D'une part, certains groupes présentent un risque plus élevé d'être exposés au virus, notamment les personnes âgées, les femmes, les enfants, les personnes ayant des incapacités physiques ou mentales et les personnes racisées. Les ressources plus limitées de certains groupes peuvent aussi diminuer leur capacité à faire face à la pandémie et aux mesures qui en découlent. Ainsi, les employés mieux rémunérés et ayant des avantages sociaux sont davantage protégés, tout comme l'isolement est moins pénible dans une maison spacieuse que dans un CHSLD. Les mesures de confinement, les fermetures d'entreprises, les possibilités de conciliation travail-famille, la disponibilité des services de garde et le choix des services essentiels influencent aussi les conséquences de la pandémie sur les populations vulnérables. En plus d'être davantage à risque d'une exposition au virus, les femmes sont également plus affectées par les pertes d'emploi liées à la pandémie et présentent un plus grand risque de voir leur fardeau domestique augmenter et de vivre un conflit entre leurs tâches familiales et professionnelles.

Dans un tel contexte, il importe de mettre en place des initiatives visant à diminuer les répercussions de la pandémie sur les inégalités sociales et de santé. Pour ce faire, des études doivent être menées afin de mieux documenter les conséquences de la pandémie sur des populations jugées vulnérables, notamment les personnes âgées, les femmes, les enfants, les personnes ayant des incapacités physiques ou mentales et les personnes racisées. Ces études doivent prendre en compte le cumul de stress présents chez certaines populations vulnérables. Le gouvernement et les employeurs ont également un rôle essentiel à jouer afin de limiter l'exacerbation des inégalités qui découlent de la crise.

Références

- Abgrall, G., Deloche-Gaudez, F., Neff, E., Akhounak, S. (2020). *Propositions pour une prise en charge médico-psychologique tirées d'une synthèse*. http://cn2r.fr/wp-content/uploads/2020/03/COVID_PEC_Psy_Final_notes3.pdf.
- Anderson, R. M., Heesterbeek, H., Klinkenberg, D. et Hollingsworth, T. D. (2020). How will country-based mitigation measures influence the course of the COVID-19 epidemic? *The Lancet*, 395(10228), 931-934.

Asmundson, G. J. et Taylor, S. (2020). Coronaphobia: Fear and the 2019-nCoV outbreak. *Journal of Anxiety Disorders*, 70. Doi: [10.1016/j.janxdis.2020.102196](https://doi.org/10.1016/j.janxdis.2020.102196).

Bedford, J., Enria, D., Giesecke, J., Heymann, D. L., Ihekweazu, C., Kobinger, G., Lane, H. C., Memish, Z., Oh, M. D., Sali, A. A., Schuchat, A., Ungchusak, K. et Wieler, L. H. for the WHO Strategic and Technical Advisory Group for Infectious Hazards (2020). COVID-19: towards controlling of a pandemic. *The Lancet*, 395(10229), 1015-1018.

Belter, R. W. et Shannon, M. P. (1993). Impact of natural disasters on children and families. Dans C. F. Saylor (dir.), *Children and disasters* (p. 85-103). Springer.

Benevolenza, M. A. et DeRigne, L. A (2019). The impact of climate change and natural disasters on vulnerable populations: A systematic review of literature. *Journal of Human Behavior in the Social Environment*, 29(2), 266-281.

Blaikie, P., Cannon T., Davis, I. et Wisner, B. (1994). *At risk: Natural hazards, people's vulnerability, and disasters*. Routledge.

Bolin, R. (1989). Natural disasters. Dans R. Gist et S. Lubin (dir.), *Psychological aspects of disaster* (p. 61-85). Wiley.

Brooks, S. K., Webster, R. K., Smith, L. E., Woodland, L., Wessely, S., Greenberg, N. et Rubin, G. J. (2020). The psychological impact of quarantine and how to reduce it: Rapid review of the evidence. *The Lancet*, 395, 912-920.

Courtet, P., Olié E., Debien, C. et Vaiva, G. (2020). Keep socially (but not physically) connected and carry on: Preventing suicide in the age of COVID-19. *Journal of Clinical Psychiatry*, 81(3). <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32297718/>.

Dewey, C., Hingle, S., Goelz, E. et Linzer, M. (2020). Supporting clinicians during the COVID-19 pandemic. *Annals of Internal Medicine*, M-20-1033. Doi: [10.7326/M20-1033](https://doi.org/10.7326/M20-1033).

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge/Consortium ProVention (2007). *Analyse de vulnérabilité et de capacités. Outils d'intégration de la réduction des risques de catastrophes. Note d'orientation* 9. www.proventionconsortium.org/themes/default/pdfs/tools.

Gaillard, J-C., Liamzon, C. C. et Macea, E. A. (2007). Retour sur les causes d'une catastrophe : pourquoi plus de 1 600 morts aux Philippines fin 2004? *Monde en développement*, 137(1), 35-50.

GIEC (2007). *Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* [Équipe de rédaction principale, Pachauri, R. K. et Reisinger, A. (publié sous la direction de~)]. GIEC.

Gilles, T. (2020). Psychopathologie de crise : chronique des tensions ordinaires en situation sanitaire extraordinaire. Phase 1: la réorganisation anxieuse. *Annales Médico-Psychologiques*, 178(7), 1-14. DOI : [10.1016/j.amp.2020.05.003](https://doi.org/10.1016/j.amp.2020.05.003).

Handfield, C. (2020, 13 avril). La charge mentale de la COVID-19. *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/societe/2020-04-13/la-charge-mentale-de-la-covid-19>.

Kinner, S. A., Young, J. T., Snow, K., Southalan, L., Lopez-Acuña, D., Ferreira-Borges, C., et O'Moore, E. (2020). Prisons and custodial settings are part of a comprehensive response to COVID-19. *Lancet Public Health*, 5(4):e188-e189. [https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(20\)30058-X](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(20)30058-X).

Kmietowicz, Z. (2020). Rules on isolation rooms for suspected COVID-19 cases in Surgeries to be relaxed. *BMJ*, 368. <https://doi.org/10.1136/bmj.m707>.

Lepage, G. (2020, 13 mai). Des aînés en CHSLD condamnés à l'inactivité. *Le Devoir*.

Lin, C. Y. (2020). Social reaction toward the 2019 novel coronavirus (COVID-19). *Social Health and Behavior*, 3(1), 1-2.

Logie, C. H. et Turan, J. M. (2020). How do we balance tensions between COVID-19 public health responses and stigma mitigation? Learning from HIV research. *AIDS and Behavior*, 1-4. Doi: [10.1007/s10461-020-02856-8](https://doi.org/10.1007/s10461-020-02856-8).

Lozano-Vargas, A. (2020). Impacto de la epidemia del Coronavirus (COVID-19) en la salud mental del personal de salud y en la población general de China (Impact de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) sur la santé mentale du personnel de santé et de la population générale de Chine). *Revista de Neuro-Psiquiatria*, 83(1), 51-56.

Lu, W., Wang, H., Lin, Y. et Li, L. (2020). Psychological status of medical workforce during the COVID-19 pandemic: A cross-sectional study. *Psychiatry Research*. 288. <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0165178120305850>.

Malenfant, P-P. (2007). *L'intervention sociosanitaire en contexte de sécurité civile. Guide de formation. Module 1.* Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Maltais, D. (2005). Les caractéristiques de l'intervention sociale en cas de catastrophe macrosociale. Dans D. Maltais et M-A. Rheault (dir.), *L'intervention sociale en cas de sinistre* (p. 7-35). Les Presses de l'Université du Québec.

Maltais, D., Bolduc, V., Gauthier, V. et Gauthier, S. (2015). Les retombées de l'intervention en situation de crise, de tragédie ou de sinistre sur la vie professionnelle et personnelle des intervenants sociaux des CSSS du Québec. *Intervention*, 142, 51-65.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) (2020). COVID-19 – Directives au réseau de la santé et des services sociaux. Gouvernement du Québec. <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/covid-19/covid-19-directives-au-reseau-de-la-sante-et-des-services-sociaux/ri-rtf/#etat-urgence-sanitaire>.

Ministère des Solidarités et de la Santé (2020). Point de situation COVID-19 - Communiqué de presse du 21 août 2020. <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiques-de-presse/article/point-de-situation-covid-19-communique-de-presse-du-21-aout-2020>.

Murphy, S. A. (1986). Perceptions of stress, coping and recovery one and three years after a natural disaster. *Issues in Mental Health Nursing*, 8(1), 67-77.

Nomura, S., Parsons, A. J. Q., Hirabayashi, M., Kinoshita, R., Liao, Y. et Hodgson, S. (2016). Social determinants of mid-to long-term disaster impacts: a systematic review. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 16, 53-67. <http://dx.doi.org/10.1016/j.ijdrr.2016.01.013>.

Page, K. R., Venkataramani, M., Beyrer, C. et Polk, S. (2020). Undocumented U.S. immigrants and COVID-19. *The New England Journal of Medical*, 382. <https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMp2005953>.

Simard, J. et Volicer, L. (2020). Loneliness and isolation in long-term care and the COVID-19 pandemic. *JAMDA*, 21(7), 966-967. [DOI. 10.1016/j.jamda.2020.05.006.](https://doi.org/10.1016/j.jamda.2020.05.006)

Springmann, V. (2020). *Le point sur la santé des Montréalais en période de pandémie. Disparités hommes-femmes*. Direction régionale de la santé publique de Montréal. https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/Campagnes/corona_virus/situation-montreal/point-sante/disparites-hommes-femmes/Disparite-Hommes-Femmes-Covid.pdf.

Statistique Canada (2020). *Les répercussions de la COVID-19 sur les familles et les enfants canadiens*. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/dailyquotidien/200709/dq200709a-fra.pdf?st=bQi_5iMf.

Tsai, J. et Wilson, M. (2020). COVID-19: A potential public health problem for homeless populations. *The Lancet Public Health*, 5(4), e186-e187. [https://doi.org/10.1016/S2468-2667\(20\)30053-0](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(20)30053-0).

UNAIDS (2020). *Rights in the time of COVID-19 — Lessons from HIV for an effective, community-led response*. <https://www.unaids.org/en/resources/documents/2020/human-rights-and-covid-19>.

Watts, M. J. et Bolhe, G. (1993). Hunger, famine, and the space of vulnerability. *GeoJournal*, 30(32), 117-125.

Whittle, H., Palar, K., Ranadive, N. A., Hufstedler, L. L., Napoles, T., Turan, J. M., Kushel, M. et Weiser, S. D. (2017). "The land of the sick and the land of the healthy": disability, bureaucracy, and stigma among people living with poverty and chronic illness in the United States. *Social Science Medecine*. 190(Supplement C), 181-189.

Xiao, H., Zhang, Y., Kong, D., Li, S. et Yang, N. (2020). The effects of social support on sleep quality of medical staff treating patients with coronavirus disease 2019 (COVID-19) in January and February 2020 in China. *Medical Science Monitor: International Medical Journal of Experimental and Clinical Research*, 26, e923549. <https://doi.org/10.12659/MSM.923549>.



Danielle Maltais, Ph. D., (en bas à gauche) est professeure titulaire au Département des sciences humaines et sociales de l'UQAC. Elle est directrice de la Chaire de recherche *Événements traumatisques, santé mentale et résilience* depuis novembre 2015. Depuis 1996, elle étudie les conséquences des événements traumatisques sur la santé des individus et sur les intervenants appelés à appliquer les mesures d'urgence. Elle est auteure de plusieurs livres et articles traitant de ces problématiques, et elle a obtenu d'importantes subventions de recherche pour réaliser diverses études dans ce domaine. Son expertise est reconnue en Europe francophone où elle a déjà formé des intervenants pour intervenir en situation de tragédie et de sinistre en France, en Belgique, en Martinique et en Guadeloupe. Elle a aussi participé en Haïti à la formation d'étudiants terminant des études universitaires en travail social sur l'intervention sociale postcatastrophe. Elle est cochercheure principale du Réseau inondations intersectoriel du Québec (RIISQ) – volet services sociaux.

Taha Abderrafie Moalla, (en bas à droite) Maître ès arts en travail social (UQAC-2012). Travailleur social, membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ). Professionnel de recherche à la Chaire de recherche *Événements traumatisques, santé mentale et résilience* depuis mai 2020. Assistant de recherche à la Chaire d'enseignement et de recherche interethniques et interculturels de 2009 à 2012. Agent de relations humaines dans le cadre du programme *Je contribue COVID-19* (2020). Directeur du *Centre de recherche sociale et d'intervention psychosociale* à Montréal (CRIPS) qui assure la délivrance des services psychosociaux en faveur des personnes aux prises avec des difficultés d'intégration socioculturelle, d'insertion socioprofessionnelle et d'inclusion scolaire et qui contribue à l'avancement de la recherche sociale

interdisciplinaire, intersectorielle et partenariale portant sur les pandémies, les catastrophes naturelles, le travail social ethnogérontologique, le travail social politique et la promotion des services sociosanitaires.

Ève Pouliot, Ph. D., (en haut à droite) est professeure agrégée en travail social à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), où elle enseigne l'intervention auprès des jeunes, la déviance sociale, la méthodologie de la recherche et l'intervention familiale. Ses travaux de recherche et ses publications portent principalement sur les jeunes et les familles à risque, notamment à la suite d'événements traumatisques. Elle est responsable du Comité institutionnel de pédagogie universitaire de l'UQAC.

Christiane Bergeron-Leclerc, Ph. D., (en haut à gauche) est travailleuse sociale et professeure agrégée au Département des sciences humaines et sociales (DSHS) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Travailleuse sociale de formation, elle a œuvré au sein d'un hôpital psychiatrique, faisant de la « santé mentale » son champ de prédilection. En continuité avec son parcours clinique, elle s'intéresse en tant que chercheure, aux pratiques psychosociales (ou complémentaires à l'intervention) qui s'inscrivent en soutien au processus de rétablissement des personnes ayant des problèmes de santé mentale ou des troubles mentaux diagnostiqués.

Jacques Cherblanc, Ph. D. en sciences des religions et en science politique, (au centre) est professeur agrégé et directeur de l'Unité d'enseignement en études religieuses, éthique et philosophie à l'UQAC. Il travaille depuis 20 ans sur les enjeux et les modalités de l'intégration de la religion et de la spiritualité auprès des utilisateurs et des intervenants des services publics d'éducation, de santé et de services sociaux au Québec. Il est responsable du Laboratoire d'expertise et de recherche en anthropologie rituelle et symbolique (LERARS-UQAC) où il a mené plusieurs études sur les transformations des rites funéraires, des pratiques symboliques entourant la mort et les représentations anthropologiques de la mort, du mourir et du deuil. Il a publié *Rites et symboles contemporains* aux PUQ. Il collabore actuellement à une étude portant sur les effets du déraillement du train de Lac-Mégantic sur la population et sur son processus de résilience. Il travaille notamment sur la mise en sens de la mort, dans une perspective anthropologique (pratique) et sociologique (critique).



Source image : <https://www.istockphoto.com/imagedepotpro>

Les conséquences de la pandémie sur la santé biopsychosociale et spirituelle des étudiants et employés de l'Université du Québec à Chicoutimi

Christiane Bergeron-Leclerc, Ariane Blackburn, Rachel Côté, Danielle Maltais, Jacques Cherblanc, Ève Pouliot, Jacinthe Dion et Virginie Attard

Mise en contexte

En raison de la propagation mondiale de la COVID-19¹, le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé a décrété le 11 mars 2020 l'état de pandémie (OMS, 2020bc). Lors de cette allocution, « 118 000 cas, dans 114 pays et ayant engendré 4 291 décès » avaient été détectés (OMS, 2020b). Cinq mois plus tard, en date du 18 août 2020, ce sont « 22 136 468 cas, dans 180 pays et ayant engendré 780 900 décès » qui sont confirmés (Faucher, et al., 2020). Le Canada et le Québec n'ont pas été épargnés par cette pandémie. Toujours en date du 18 août, un total de 123 154 Canadiens, dont la moitié sont Québécois (61 252), avaient été infectés

¹ Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (2020a), « les coronavirus forment une famille comptant un grand nombre de virus qui peuvent provoquer des maladies très diverses chez l'homme ». La COVID-19, qui est au cœur de cette étude, constitue une nouvelle forme de coronavirus, maladie dont le premier cas a été rapporté le 31 décembre 2019 dans la ville de Wuhan (province de Hubei, Chine) (OMS, 2020a).

par le virus (Agence de la santé publique du Canada, 2020). Depuis le 11 mars 2020, le Québec est la province qui dénombre le plus de cas de personnes ayant contracté le virus avec un taux actuel de 722 pour 100 000 habitants². La répartition des cas québécois indique que les femmes (57,8 %) et les personnes âgées de moins de 60 ans (65,2 %) sont en tête de liste des personnes infectées (INSPQ, 2020). Même si la proportion de décès est plus élevée chez les personnes âgées de 80 ans et plus (73,7 %), la population active, dont font partie les populations universitaires, est plus à risque de contracter le virus (INSPQ, 2020).

Si tous les Québécois ont été affectés par les mesures de prévention mises en place à partir du 13 mars 2020, les populations scolaires, notamment universitaires, ont été les premières à être affectées par des fermetures d'établissements (Gouvernement du Québec, 2020). Afin de s'adapter aux exigences gouvernementales, les universités québécoises ont rapidement dû mettre en œuvre des solutions afin de permettre aux étudiants de finaliser leur trimestre d'hiver 2020. Ce passage du « présentiel » vers le « numérique » a demandé aux étudiants et aux employés de déployer des énergies considérables afin de s'adapter à cette nouvelle réalité. C'est dans le but de décrire les répercussions de la pandémie sur la santé globale des étudiants et employés du réseau des universités du Québec qu'a été entreprise cette étude. En accord avec la définition de la santé proposée par Cherblanc et al. (2019)³, cet article propose un regard sur la santé physique, psychologique, conjugale, familiale, sociale et spirituelle des étudiants et des employés de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Bref état des connaissances

Les connaissances à propos de la COVID-19, de ses effets et des mesures préventives la concernant évoluent à une vitesse fulgurante. Depuis le mois de mars 2020, ce sont plus de 28 000 études scientifiques, se traduisant par une parution quotidienne moyenne de 180 articles, qui ont été publiées sur le sujet (Nouyrigat, 2020). Ce bref état des connaissances vise à mettre en exergue les principales répercussions psychosociales de la pandémie dans le contexte canadien.

² Ce taux place le Québec au troisième rang mondial derrière les États-Unis et l'Espagne selon les estimations de l'INSPQ (2020). Le Québec se retrouve toutefois au premier rang, devant l'Espagne, le Royaume-Uni, l'Italie et les États-Unis en ce qui a trait au taux de décès par 100 000 habitants (INSPQ, 2020).

³ La santé est : « l'évaluation positive qu'une personne réalise de son relatif bien-être physique, psychologique, social et spirituel » (Cherblanc et al., 2019, p. 273).

La pandémie n'a pas que des impacts sur la santé physique des individus infectés. En effet, les données amassées par l'Observatoire québécois des inégalités indiquent que celles-ci se sont accrues de façon considérable entre les mois de février et de mai 2020, pour ensuite s'atténuer au mois de juin (Granier et Zorn, 2020). Le baromètre des inégalités⁴ est ainsi passé de 3,3 en février, à 8,7 en avril et même à 9,3 en mai, pour finalement redescendre tout près du seuil de 0 en juin (0,3) (Granier et Zorn, 2020). En ce qui a trait à la santé mentale des populations, une étude menée auprès de 46 000 adultes a révélé que la majorité d'entre eux considéraient qu'elle s'était détériorée avec la mise en place des mesures préventives, dont le confinement (Statistique Canada, 2020a). Une seconde étude menée en mai auprès de 3 000 adultes canadiens confirme cette tendance à propos de la détérioration de l'état mental et de l'anxiété liée à la COVID-19 (CMHA, 2020). Enfin, dans une étude menée du 30 avril au 7 mai 2020 auprès de 1 259 travailleurs québécois, Biron et al. (ULaval Nouvelles, 2020) ont également constaté que certains sous-groupes, dont les femmes (56 %) et les travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux (60 %), étaient plus enclins à avoir des taux de détresse élevés. Cette détresse prend différentes formes, notamment l'augmentation des difficultés d'adaptation, de la consommation d'alcool et des idées suicidaires (CMHA, 2020). Comparativement à la population générale (6 %), les personnes ayant des incapacités mentales (18 %) ou physiques (15 %), à faible revenu (14 %) ou étant membres des Premières Nations (16 %) ont eu davantage d'idées suicidaires suivant le début de la pandémie (CMHA, 2020). De manière générale, ces personnes, en plus des femmes, des personnes âgées de moins de 24 ans, des personnes ayant perdu leur emploi, des personnes s'identifiant à la communauté LGBTQ2S+ et des parents d'enfants âgés de moins de 18 ans sont plus susceptibles de vivre de la détresse (CMHA, 2020; Dubé et al., 2020; Statistique Canada, 2020a). Allant dans le même sens, une étude menée auprès de 32 000 parents d'enfants âgés de 0 à 14 ans révèle que les parents ont été particulièrement préoccupés par la conciliation des soins aux enfants, de l'enseignement et du travail (Statistique Canada, 2020b). En effet, 74 % des participants ont déclaré se sentir « très » ou « extrêmement » préoccupés par ce facteur. Cette préoccupation était particulièrement importante chez les parents d'enfants âgés de 11 ans ou moins (80 %). Certaines thématiques telles que les occasions de socialisation avec les pairs (71 %), le temps d'écran (64 %), de même

⁴ Le baromètre est un outil de surveillance de l'évolution des inégalités au Québec mis en place depuis le début de la crise de la COVID, allant de 0 (un faible taux d'inégalité) à 10 (un haut taux d'inégalité) (Granier et Zorn, 2020). Il comprend quatre indicateurs d'inégalité : la précarité économique, l'exclusion sociale, la détresse émotionnelle et les inégalités de reprise. Afin d'en savoir davantage sur la construction de ces indicateurs, les repères méthodologiques peuvent être consultés en cliquant sur le lien suivant : <https://www.observatoiredesinegalites.com/fr/barometre-des-inegalites>.

que la solitude et l'isolement (54 %), étaient particulièrement préoccupantes pour les parents. Concernant ces zones de préoccupation, des données parues le 27 août indiquent que les parents d'enfants ayant des incapacités sont davantage préoccupés que les parents d'enfants n'en ayant pas (Arim et al., 2020).

Ces données confirment celles de la revue systématique de Brooks et al. (2020) à propos des effets néfastes de la quarantaine sur le plan psychologique (affects négatifs, confusion, colère), de même qu'en ce qui a trait au développement de manifestations de stress post-traumatique. Parallèlement à ce portrait un peu sombre et tout en confirmant que 12 % de la population adulte sondée vivait de la détresse, les données de l'INSPQ confirment toutefois que ce sont en moyenne plus de 80 % des adultes qui ont déclaré avoir un niveau de bien-être émotionnel élevé au moment du sondage (Dubé et al., 2020).

Méthodologie de l'étude

Cette étude longitudinale, pour laquelle la phase 1 est achevée, a été menée auprès de l'ensemble des étudiants et des employés des 10 constituantes du réseau des Universités du Québec⁵. Le lien de sondage a été acheminé aux participants par l'entremise des syndicats, des associations générales étudiantes ou encore des services des communications des établissements concernés. Afin de faire le portrait de la santé globale des participants, le questionnaire était constitué de 11 blocs de questions issues pour la majorité de questionnaires validés et ayant de très bonnes qualités psychométriques (Alpha de Cronbach allant de 0,83 à 0,96 selon les échelles). En moyenne, les participants ont pris 32,3 minutes pour remplir ce questionnaire à choix de réponses. Au total 442 personnes en provenance de l'UQAC (126 étudiants et 316 employés), ont complété le sondage électronique disponible sur la plateforme LimeSurvey du 24 avril au 5 juin 2020. Parmi les répondants, 75,5 % étaient des femmes, dont l'âge moyen était de 36,9 ans (étudiants : 27,5 ans, écart-type: 8,4; employés : 46,21 ans, écart-type : 11,1). La très grande majorité des personnes sondées a déclaré ne pas avoir de problème de santé physique (étudiants : 91,7 %, employés : 87,5 %) ou mentale (étudiants : 88,1 %, employés : 95,4 %) diagnostiqué au moment de l'étude. Enfin, en ce qui a trait à leurs habitudes de vie, 64,1 % des participants ont mentionné consommer

⁵ La phase 1 de cette étude a été financée par le Centre intersectoriel en santé durable (CISD) de l'UQAC et une subvention FODAR-Institutionnelle. Conformément aux normes en vigueur, un certificat éthique a été émis relativement à ce projet par le Comité d'éthique de la recherche de l'UQAC (no : 2020-491). Afin d'en savoir davantage sur la méthodologie déployée, veuillez consulter le site Internet du projet : <http://www.uqac.ca/impactcovid/>.

de l'alcool, tandis que 7,5 % et 4,7 % d'entre eux ont affirmé consommer des drogues ou des médicaments non prescrits de manière régulière.

Principaux résultats de l'étude

La pandémie a touché l'ensemble de la population de l'UQAC. Selon les résultats amassés auprès des participants, 47,2 %⁶ d'entre eux ont été directement exposés à la COVID-19, ce qui signifie que ces personnes ont craint d'être infectées par le virus ou encore qu'elles ont subi un test de dépistage ou ont été hospitalisées en raison de symptômes apparentés. Ainsi, même dans une région comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean qui a connu peu de cas confirmés de COVID-19 (375 cas confirmés au 24 août), une très grande majorité de la population a été touchée par la pandémie⁷. Pour une bonne proportion d'entre eux, des répercussions de nature psychologique, sous forme de détresse, se sont fait sentir. Les étudiants sont toutefois davantage affectés que les employés à ce titre. En effet, 56,9 % des étudiants présentaient des taux de détresse modérée ou élevée, tandis que chez les employés cette proportion s'élevait à 27 %. Comparativement aux employés, les étudiants ont rapporté davantage de manifestations anxieuses et dépressives. Dans le même sens, plus du tiers des étudiants (37,6 %) présentent des manifestations de stress post-traumatique tandis que ce pourcentage s'élève à 22,9 % chez les employés. De façon tout aussi inquiétante, mentionnons que 17,4 % des étudiants et 5,6 % des employés ont eu des pensées suicidaires au cours de cette période.

La pandémie a également eu des effets sur le plan des habitudes de vie. Ainsi, en ce qui concerne la consommation d'alcool, 21 % des étudiants et 29 % des employés ont indiqué qu'elle avait augmenté depuis la crise de la COVID-19. Même si de légères variations sont observées en ce qui a trait à la consommation de drogues ou de médicaments non prescrits, ce sont surtout les habitudes de sommeil qui ont été perturbées par la pandémie. En effet, 54,9 % des étudiants et 35,9 % des employés ont mentionné que leur qualité de sommeil avait diminué pendant le confinement.

Les participants ayant déclaré vivre en couple ont été invités à se prononcer sur leur degré de satisfaction conjugale. Tant les étudiants que les employés ont indiqué être satisfaits de leur relation actuelle. Les taux obtenus à l'échelle utilisée

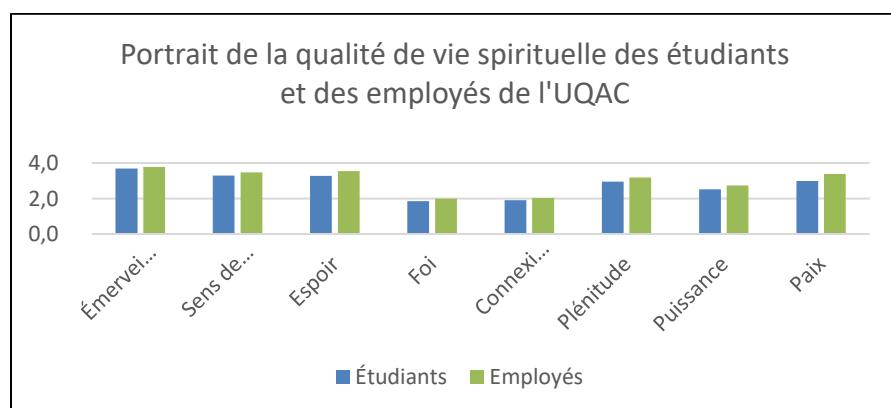
⁶ Il est à noter que 47,8 % des participants ont été exposés indirectement, c'est-à-dire qu'un de leurs proches a été concerné.

⁷ Si on additionne la proportion de personnes ayant été directement et indirectement touchées, le taux est de 95 %.

sont d'ailleurs similaires à ceux obtenus dans la population générale (Sabourin et al., 2005). En ce qui concerne la violence conjugale, 11,1 % des étudiants et 8,1 % des employés en ont vécu au moins un épisode pendant le confinement.

Chez les participants, 80 étaient parents d'un enfant âgé de 11 ans et moins, dont 14 étudiants et 66 employés. Étant donné le faible nombre de parents chez les étudiants ayant rempli le questionnaire, les conséquences familiales de la pandémie sont uniquement abordées pour les employés. Ainsi, au cours des 12 mois ayant précédé la collecte des données, ces parents considèrent majoritairement que leur travail a affecté leur vie familiale, que ce soit « rarement » (27,3 %), « parfois » (25,8 %), « souvent » (25,8 %) ou « toujours » (9,1 %). Les résultats révèlent également que la plupart des employés de l'UQAC s'imposent « un peu » (40,9 %) ou « beaucoup » (43,9 %) de pression dans la façon dont ils prennent soin de leurs enfants. Ils sont, malgré tout, largement satisfaits du partage des tâches avec leur conjoint, que ce soit en lien avec les soins et l'éducation des enfants (85 %) ou les tâches domestiques (83,3 %). En ce qui a trait à leur vie sociale, tant les employés que les étudiants ont déclaré de hauts niveaux de soutien, notamment émotif et tangible, de la part des membres de leur entourage.

Enfin, tous les participants ont été invités à évaluer leur bien-être ou qualité de vie spirituelle. Celle-ci s'avère modérée, quoique légèrement supérieure chez les employés que chez les étudiants. Cette meilleure qualité de vie spirituelle des employés se retrouve dans chaque dimension de celle-ci, mais ce portrait est contrasté. En effet, la figure qui suit indique que certaines dimensions de la qualité de vie spirituelle sont plus fortes que d'autres. C'est le cas de l'émerveillement, du sens de la vie, de la plénitude et de la paix.



Enfin, alors que la majorité des employés ont des niveaux élevés de bien-être émotionnel et de fonctionnement positif, signifiant que leur santé mentale est florissante, la majorité des étudiants perçoivent que leur niveau de santé mentale est modéré. De manière cohérente avec les données sur la détresse psychologique, on retrouve davantage d'étudiants (13,3 %) que d'employés (5,5 %) ayant de bas niveaux de bien-être et de fonctionnement (santé mentale languissante).

Discussion et conclusion

Dans cette étude, il a été demandé aux participants d'apprécier leur état de santé physique, psychologique, conjugale, familiale, sociale et spirituelle. Le traitement descriptif des données recueillies indique que les participants de l'UQAC se perçoivent en relativement bonne santé conjugale, sociale et spirituelle, tandis que les sphères psychologiques, physiques et familiales sont plus fragilisées. Sur le plan physique, la pandémie semble avoir affecté les habitudes de vie, se traduisant notamment par une hausse de la consommation d'alcool et une diminution de la qualité du sommeil autant chez les étudiants que chez les employés. En ce qui concerne la consommation d'alcool, la hausse observée chez les employés de l'UQAC (29 %) est supérieure à celle observée chez les Canadiens consultés dans l'enquête du CMHA (2020) (19 %). Sur le plan familial, il semble que les enjeux de conciliation travail-famille aient été une source de préoccupation, voire de stress pour les parents ayant des enfants âgés de 11 ans ou moins. C'est toutefois la santé psychologique qui a été la plus affectée chez les participants, et ce, de façon plus marquée chez les étudiants comparativement aux employés. Ainsi, à l'UQAC, plus de la moitié des étudiants vit de la détresse psychologique. Ces données sont similaires à celles issues de l'enquête « Sous ta façade » menée avant la pandémie par l'Union étudiante du Québec [UEQ] (2019). Ainsi, du point de vue de la détresse psychologique, la pandémie ne semble pas avoir eu d'effet particulier. D'autres indicateurs, notamment l'ampleur des manifestations de stress post-traumatique, de même que des idéations suicidaires, amènent toutefois à croire à une détérioration de l'état mental des étudiants. Il y a très peu de données internationales à propos de la prévalence des manifestations de stress post-traumatique chez les étudiants universitaires. Toutefois, considérant que la prévalence du trouble de stress post-traumatique est de 1,3 % auprès de cette population (Auerbach et al., 2016), les données obtenues sont très préoccupantes et suggèrent que la pandémie serait un événement potentiellement traumatisant (APA, 2013). En ce qui concerne les idéations suicidaires, la situation est également préoccupante. Tout en demeurant prudents dans les comparaisons, nous pouvons conclure que le taux d'idéation observé dans notre étude est supérieur à celui observé dans l'enquête de l'UEQ (2019). Ce taux est également supérieur à celui

observé dans la population générale en temps de pandémie (CMHA, 2020). En effet, la proportion d'étudiants de l'UQAC ayant eu des idées suicidaires rejoint davantage celle de groupes vulnérables comme les personnes ayant des incapacités, à faible revenu ou encore membres des Premières Nations (CMHA, 2020). S'il ne fait aucun doute que les étudiants universitaires constituent une population ayant été fragilisée par la pandémie, les actions visant à promouvoir la santé mentale et prévenir l'apparition de troubles mentaux devraient, quant à elles, cibler l'ensemble de la communauté. En accord avec les meilleures pratiques en santé publique, il devrait y avoir des actions universelles mobilisant les services d'aide aux étudiants et aux employés. À ce titre, nous encourageons les initiatives déjà déployées comme l'offre de séances de méditation pleine conscience, de même que des actions plus spécifiques visant des personnes déjà fragilisées par la pandémie et ayant besoin d'aide psychologique, psychosociale ou encore médicale. En ce qui nous concerne, nous suivrons avec intérêt l'évolution de cette crise sanitaire sans précédent, avec une phase 2 à l'automne.

Références

- Agence de la santé publique du Canada (2020, 18 août). *Maladie à coronavirus (COVID-19) : Mise à jour sur l'éclosion.* Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html#a1>.
- American Psychiatric Association [APA] (2013). *Diagnostic and statistical manual of mental disorders : DSM-5.* American Psychiatric Association Publishing.
- Arim, R., Findlay, L. et Kohen, D. (2020, 27 août). *Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les familles canadiennes d'enfants ayant une incapacité.* Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/45-28-0001/2020001/article/00066-fra.pdf?st=nnj7Rgfi>
- Auerbach, R. P., Alonso, J., Axinn, W. G., Cuijpers, P., Ebert, D. D., Green, J. G., Hwang, I., Kessler, R. J., Liu, H., Mortier, P., Nock, M. K., Pinder-Amaker, S., Sampson, N. A., Aquilar-Gaxiola, S., Al-Hamzawi, A., Andrade, L. H., Benjet, C., Caldas-de-Almeida, J. M., Demyttenaere, K., Bruffaerts, R. (2016). Mental disorders among college students in the World Health Organization World Mental Health Surveys. *Psychological Medicine*, 46(14), 2955-2970.
- Brooks, S. K., Webster, R. K., Smith, L. E., Woodland, L., Wessely, S., Greenberg, N. et Rubin, G. J. (2020). The psychological impact of quarantine and how to reduce it: Rapid review of the evidence. *The Lancet*, 395, 912-920.
- Cherblanc, J., Maltais, D., Freeman, A., Roy, P. et Bergeron-Leclerc, C. (2019). « Qui veut voyager loin ménage sa monture » ou l'importance de prendre soin de soi pour prendre soin des autres. Dans C. Bergeron-Leclerc, M.-H. Morin, B. Dallaire, C. Cormier (dir.), *La pratique du travail social en santé mentale. Apprendre, comprendre, s'engager* (p. 271-298). Presses de l'Université du Québec.
- Canadian Mental Health Association [CMHA] (2020). *COVID-19 effects on the mental health of vulnerable populations.* https://cmha.ca/wp-content/uploads/2020/06/EN_UBC-CMHA-COVID19-Report-FINAL.pdf

Dubé, È., Hamel, D., Rochette, L., Dionne, M., Tessier, M. et Roberge, M.-C. (2020). *COVID-19 – Pandémie, bien-être et santé mentale. Sondages sur les attitudes et comportements de la population québécoise*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3037-sondage-sante-mentale-covid19.pdf>.

Faucher, M., Chevrier, A., Gagnon, C., Béland, A. et Corbeil, J. P. (2020). Suivez la propagation de la COVID-19 à travers le monde. *Le Devoir*. https://www.ledevoir.com/documents/special/20-03_covid19-carte-dynamique/index.html.

Gouvernement du Québec (2020). *La pandémie de la COVID-19. Le gouvernement du Québec annonce la fermeture des écoles, des cégeps, des universités et des services de garde*. <https://www.quebec.ca/premier-ministre/actualites/detail/le-gouvernement-du-quebec-annonce-la-fermeture-des-ecoles-des-cegeps-des-universites-et-des-services/>.

Granier, A. L. et Zorn, N. (2020, 21 août). Baromètre des inégalités. *Observatoire québécois des inégalités. Édition août 2020*. https://www.observatoire_desinegalites.com/fr/editions-barometre-inegalites/barometre-des-inegalites-aout-2020.

Institut national de santé publique du Québec [INSPQ] (2020). *Covid-19 (coronavirus)*. <https://www.inspq.qc.ca/covid-19>.

Nouyrigat, V. (2020). Enquête. Covid-19 : comment tout a commencé. *Science & Vie*, 1235, 30-37.

Organisation mondiale de la santé [OMS] (2020a). *Pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19)*. <https://www.euro.who.int/fr/health-topics/healthemergencies/coronavirus-covid-19>.

Organisation mondiale de la santé [OMS] (2020b, 11 mars). *Allocution liminaire du Directeur général de l'OMS lors du point de presse sur la COVID-19*. <https://www.who.int/fr/dg/speeches/detail/who-director-general-s-opening-remarks-at-the-media-briefing-on-covid-19---11-march-2020>.

Organisation mondiale de la santé [OMS] (2020c, 29 juin). *Chronologie de l'action de l'OMS face à la COVID-19*. <https://www.who.int/fr/news-room/detail/29-06-2020-covidtimeline>.

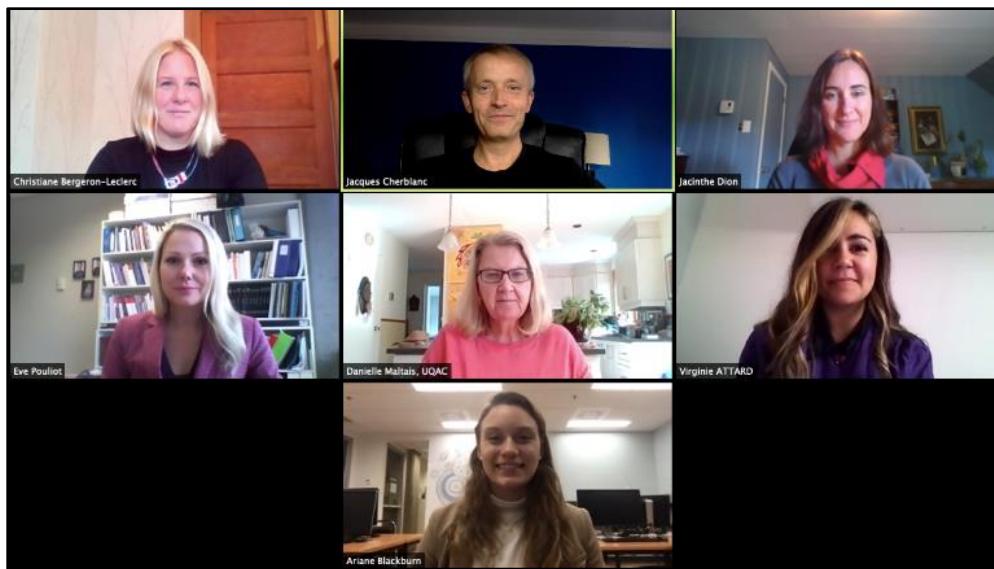
Sabourin, S., Valois, P. et Lussier, Y. (2005). Development and validation of a brief version of the dyadic adjustment scale with a nonparametric item analysis model. *Psychological Assessment*, 17(1), 15-27.

Statistique Canada (2020a, 27 mai). *Canadians' mental health during the COVID-19 pandemic*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/en/dailyquotidien/200527/dq200527b-eng.pdf?st=znIzbk82>.

Statistique Canada (2020b, 9 juillet). *Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les familles et les enfants canadiens*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2020043-fra.htm>.

ULaval Nouvelles (2020, 5 juin). *Pandémie : près de 50 % de détresse psychologique chez les travailleurs québécois*. <https://nouvelles.ulaval.ca/recherche/pandemie-pres-de-50-de-detresse-psychologique-chez-les-travailleurs-quebecois-b9ae491d599859db76dcaf5a1189cfc2>.

Union étudiante du Québec [UEQ] (2019). *Enquête « Sous ta façade ». Enquête panquébécoise sur la santé psychologique étudiante*. <https://unionetudiante.ca/wp-content/uploads/2019/11/Rapport-UEQ-SP-VF-FR-1.01.pdf>.



Christiane Bergeron-Leclerc (en haut à gauche), **Jacques Cherblanc** (en haut au centre), **Danielle Maltais** (centre au milieu), **Ève Pouliot** (centre à gauche) et **Jacinthe Dion** (en haut à droite) sont professeurs à l'Université du Québec à Chicoutimi. Ils dirigent actuellement une étude liée à la santé globale des populations universitaires dans le contexte de la pandémie. Cette étude, qui s'intéresse autant à la santé des étudiants que des employés, regroupe des chercheurs de l'ensemble des constituantes du Réseau des Universités du Québec auquel s'adjoignent des étudiantes, **Virginie Attard**, (centre à droite) **Ariane Blackburn** (centre en bas) et **Rachel Côté**.



Source image : <https://pixabay.com/fr/>

Pas tous dans le même bateau face à la pandémie – Lorsque la distanciation physique rend visibles les inégalités entre les étudiant.es de l'UQAC

Catherine Flynn, Marie-Christine Brault, Ève Pouliot, Julie Godin, Myriam Bernet, Élianee Carrier, Pascale Dubois, Simon Turcotte, Jacinthe Dion, Linda Paquette, Anne Martine Parent¹⁻²

La situation de confinement et la fermeture quasi complète de tous les secteurs d'activité en raison de la crise de la COVID-19 ont provoqué un véritable tsunami dans la vie des étudiant.e.s universitaires et ont soulevé plusieurs incertitudes quant à leurs études, leur emploi et leur situation financière. Ce contexte était susceptible d'exacerber les défis, bien documentés, auxquels les étudiant.e.s font face, particulièrement chez les parents-étudiant.e.s (Corbeil et al., 2011), les étudiant.e.s autochtones (Dufour et Bousquet, 2016), les étudiant.e.s internationaux (Kanouté et al., 2018) ou celleux en situation de handicap (Vaillancourt, 2017). Afin de documenter les inégalités révélées ou exacerbées par

¹ Ce projet a bénéficié d'un financement de démarrage du Centre intersectoriel en santé durable (CISD).

² Les autrices tiennent à souligner la contribution de l'ensemble des membres de l'équipe de recherche : Marie-Soleil Cloutier (INRS), Isabel Côté (UQO), Diane Gagné (UQTR), Isabelle Marchand (UQO), Geneviève Pagé (UQAM) et Jeanne-Marie Rugira (UQAR).

cette crise, et de mesurer les impacts des mesures de distanciation sur leur santé physique et mentale, nous avons mené une étude mixte (qualitative et quantitative) afin de collecter des données auprès de 413 étudiant.e.s en provenance de 6 établissements du Réseau de l'Université du Québec (UQAC, UQAR, UQO, UQAM, UQTR et INRS). Nous publions ici les premiers résultats de cette étude, portant uniquement sur les réponses obtenues auprès de 123 répondant.e.s inscrit.e.s à temps plein ou à temps partiel dans un programme de l'UQAC, au semestre d'hiver 2020. Les résultats témoignent des inégalités vécues, de même que des défis spécifiques soulevés au moment de la collecte de données.

Contexte de la collecte de données

La collecte de données à l'UQAC s'est déroulée principalement dans la semaine du 27 avril 2020. Le gouvernement fédéral venait d'annoncer, quelques jours auparavant, le programme de *Prestation canadienne d'urgence pour les étudiant.e.s* (PCUE), de manière à soutenir celleux ayant subi des pertes de revenus et laissé.e.s de côté par la *Prestation canadienne d'urgence* (PCU). De plus, le 28 avril était une date charnière pour notre établissement, alors qu'elle marquait la fin du semestre d'hiver 2020 et la nouvelle date limite pour abandonner un cours sans mention « échec » ou pour obtenir la mention « incomplet ». C'est donc en contexte de fin de session chamboulée que les étudiant.e.s ont rempli les questionnaires.

Outil de collecte de données

Le volet quantitatif comprenait différentes questions sociodémographiques à choix multiples, de même que deux échelles permettant de documenter l'état de santé mentale des participant.e.s. Le volet qualitatif incluait différentes questions à développement, permettant de mieux comprendre la perception des participant.e.s quant à leur état de santé physique et mentale avant et après la mise en place des mesures de distanciation physique le 13 mars 2020. Ces questions leur permettaient également d'aborder les principaux changements et défis face aux conditions matérielles (logement et cohabitation, ressources financières, alimentation, accès aux ressources, etc.) et dans les différentes sphères de leur vie (études, travail, vie intime et amoureuse, famille et parentalité, etc.). Les participant.e.s avaient également l'occasion de décrire leur quotidien et les stratégies déployées pour améliorer leur bien-être.

Description de l'échantillon

L'échantillon est composé principalement de femmes (79 %) et d'étudiant.e.s du premier cycle (84 %). Il comporte aussi une certaine diversité, alors que 24 répondant.e.s (19,5 %), des femmes pour la plupart, ont rapporté vivre en situation de handicap. Notons également que plus de 10 % des répondant.e.s sont des étudiant.e.s internationaux détenant un permis d'études (9,8 %) ou un visa de visiteur (1,6 %). Les parents-étudiant.e.s (n= 5), les étudiant.e.s racisé.e.s (n= 6) et les étudiant.e.s autochtones (n < 5) sont plus faiblement représenté.e.s au sein de l'échantillon. Cependant, le volet qualitatif leur a permis de partager par écrit certaines préoccupations qu'illes ont souhaité partager.

Analyse des données

Aux fins de ce texte, des analyses statistiques descriptives ont été réalisées afin de mieux comprendre les impacts des mesures de distanciation physique sur certains groupes d'étudiant.e.s. Les données qualitatives, pour leur part, ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique (L'Écuyer, 1990) à partir d'une grille de codification élaborée en coconstruction avec les différents membres de l'équipe de recherche. La codification a été réalisée par quatre chercheures-étudiantes associées à des disciplines des sciences humaines et sociales variées, et aux positionnements sociaux diversifiés. Un processus d'accord interjuges a été effectué de manière à atteindre un niveau d'accord acceptable ($Kappa= 0,78$) avant de lancer le processus de codification des questions à développement. Les données ont été traitées en vue d'effectuer une analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+). L'ADS+ représente une approche transversale et structurelle permettant de mieux comprendre comment les institutions, les politiques et le contexte socio-économique peuvent favoriser ou désavantager certains groupes (IREF et Relais-Femme, 2007). Elle présente une sensibilité pour les diverses oppressions (p. ex. : classisme, racisme, capacitisme, âgisme, etc.) vécues par les groupes présentant des conditions ou vivant dans des contextes spécifiques (Tanguy et Relais-Femme, 2018). Les résultats présentés à la section suivante mettent en lumière ces différents contextes.

Une précarité économique et des conditions de vie qui compromettent la disponibilité mentale pour les études

Si près des deux tiers (63,4 %) des répondant.e.s occupaient un emploi rémunéré avant le 13 mars 2020, seule la moitié de ceux-ci occupait encore un emploi au moment de remplir le questionnaire, soit plus d'un mois après le début du

confinement. Malgré l'absence d'une différence statistiquement significative entre les groupes, la tendance suggère que les pertes de revenu ont été particulièrement importantes pour les femmes (55 %) et les étudiant.e.s en situation de handicap (63 %), alors que 74 % des hommes ayant participé à l'étude ont mentionné n'avoir subi aucune perte de revenu. Non seulement ces deux groupes sont proportionnellement plus nombreux à avoir subi une baisse de revenu, mais cette perte représente un pourcentage important du revenu total de leur ménage. Bien que les étudiant.e.s autochtones ou racisé.e.s soient peu représenté.e.s au sein de l'échantillon, il importe de ne pas masquer leur réalité, surtout que 81 % de ces étudiant.e.s ont rapporté avoir subi une perte de revenu, comparativement à 43 % des étudiant.e.s citoyen.ne.s canadien.ne.s, s'identifiant comme non racisé.e.s et allochtones.

Le volet qualitatif a, de son côté, mis en lumière les appréhensions et défis des étudiant.e.s concerné.e.s par ces pertes d'emploi et de revenu, surtout parmi ceux qui ne résident pas chez leurs parents et qui payent un loyer et l'épicerie. Les craintes les plus vives concernaient le paiement des droits de scolarité pour le semestre en cours et les suivants, et l'obtention d'un emploi rémunéré durant l'été et dans les mois à venir.

Mon défi est que pour cet été, je ne sais pas si mon organisme sera ouvert et si je vais avoir la possibilité de travailler, de faire de l'argent pour payer ma dernière session universitaire!

Dans l'attente de l'annonce de la PCUE, le volet qualitatif révèle les difficultés d'accès à la PCU et les incertitudes que cette situation a générées pour celleux-ci.

J'aurais aimé avoir accès à de l'aide financière comme la PCU, mais puisque mon emploi me paie avec des bourses d'excellence, je n'ai pas accès à aucune aide financière même si j'ai perdu mon emploi.

La seule chose qui pourrait aider au stress serait une aide financière, mais comme je n'y suis pas éligible, je prends mon mal en patience.

Pour les étudiant.e.s internationaux, les problèmes d'accès à du soutien financier se conjuguent à un stress supplémentaire pour le renouvellement de leur permis d'études :

Je pense que les informations circulent mal lorsque l'on a des questions qui concernent précisément notre situation. De plus, nous sommes généralement loin de nos familles et nous subissons des pressions extérieures quant au renouvellement de nos visas, etc.

Je suis très mécontente que les personnes des institutions ne se rendent pas compte de notre situation et oublient ce type de pression.

Les étudiant.e.s rapportent des inquiétudes à l'égard de leur endettement. Alors que certain.e.s parlent de l'augmentation de leurs dépenses, principalement celles liées à la facture d'épicerie, d'autres témoignent de l'augmentation de leurs dettes ou de leur « marge de crédit presque vide » :

Mes dettes commencent à s'empiler plus que prévu. J'ai déjà la ceinture assez serrée, donc la perte d'une portion de mon salaire me met en situation de plus en plus précaire.

Ajoutons que ces situations de stress financier se sont conjuguées au contexte d'instabilité vécu à l'université, alors que les différentes modalités de reprise et d'évaluation ont varié d'un programme ou d'un cours à l'autre. Des étudiant.e.s témoignent de leur manque de disponibilité mentale pour leurs études, de même que le stress qui en découle en lien avec les conséquences sur le cheminement universitaire.

Mes problèmes d'anxiété sont amplifiés en raison de la COVID-19 et des mesures pour la freiner, ce qui affecte grandement ma capacité de concentration et mes performances.

Les étudiant.e.s résidant chez leurs parents n'ont pas fait face à ces défis et le volet qualitatif a révélé qu'elles pouvaient réaliser des activités leur permettant de « prendre soin de soi » ou d'avoir le temps nécessaire pour faire des lectures pour leurs cours. Bien que les conditions aient pu avantagez ces étudiant.e.s pendant le semestre d'hiver 2020, le volet qualitatif révèle les nombreuses difficultés liées à la cohabitation, vécues par l'ensemble des répondant.e.s dans cette situation. Le manque d'espace pour travailler, le manque d'intimité, le bruit ambiant, les conflits avec les membres de la famille ou les colocataires, s'ajoutant au stress occasionné par la pandémie, ont réduit la concentration et la motivation. Plus de 70 extraits abordent ces difficultés dans le corpus de données qualitatives. Devant la non-disponibilité des lieux de travail à l'UQAC et la fermeture des cafés, les participant.e.s ont largement exprimé s'être senti.e.s moins disposé.e.s à poursuivre leurs études. Cette situation, bien que touchant une grande part de l'échantillon, est susceptible d'exacerber les difficultés vécues par les étudiant.e.s vivant avec un trouble du déficit de l'attention.

Mon trouble déficitaire de l'attention est principalement présent lorsqu'il y a beaucoup de distraction autour de moi. Je réussissais à bien me concentrer dans mon

local de recherche, seule, à l'UQAC. Maintenant que je dois tout faire à la maison, c'est très difficile pour moi de se concentrer.

Par ailleurs, des parents-étudiant.e.s, toutes des mères, témoignent aussi des différents défis de conciliation auxquels elles font face :

Rester concentrée dans une maison avec un enfant de deux ans. Malgré que mon conjoint était aussi présent pour s'en occuper, c'est bruyant un enfant de deux ans, et il veut toujours voir maman.

Des impacts différenciés sur la santé (surtout mentale)

Questionné.e.s sur leur perception quant à leur état de santé physique avant et après la mise en place des mesures de distanciation physique, 79,6 % de l'échantillon estimaient que leur condition de santé physique est restée stable. Cependant, si les femmes et les participant.e.s vivant en situation de handicap sont les plus touché.e.s par les pertes de revenus, celleux-ci sont également les plus susceptibles de voir leur santé physique et mentale décliner. À cet égard, le volet qualitatif témoigne de la détérioration des conditions de santé physique d'étudiant.e.s en situation de handicap, où en l'absence de soins et de soutien nécessaires à leur fonctionnement quotidien, certain.e.s ont vu leur qualité de vie réduite.

Je ne peux pas consulter mon chiropraticien pour traiter ma [nom d'un problème de santé], ce qui engendre des conséquences sur mon fonctionnement global.

Aussi, une dizaine d'étudiantes ont souligné l'apparition ou l'exacerbation de certaines douleurs physiques comme des maux de dos ou de tête, des courbatures et des douleurs musculaires. Certaines lient ces douleurs au télétravail ou au stress.

Malgré que je fais du sport et de la méditation, j'ai remarqué que mon corps montre des signes de stress évidents. J'ai mal partout, j'ai des spasmes musculaires.

En ce qui concerne la santé mentale, malgré l'absence d'une différence statistiquement significative entre les groupes, la tendance suggère que les femmes, les étudiant.e.s en situation de handicap et les étudiant.e.s vivant en couple semblent avoir vu leur état de santé mentale décliner depuis l'instauration des mesures de distanciation physique. De nombreux extraits du volet qualitatif montrent la charge de travail quotidien et affectif à laquelle les femmes font face,

les nouveaux rôles qu'elles doivent assumer dans leur famille depuis la mise sur pied des mesures et le manque d'espace dont disposent celles qui vivent avec un partenaire. Une mère témoigne :

Je me sens comme le tampon qu'on appelle pour se rassurer et éviter les conflits avec les autres.

Les données qualitatives montrent l'isolement et l'ennui, principalement rapportés chez les répondant.e.s qui vivent seul.e.s, de même qu'une perte de motivation et de plaisir dans la vie de manière générale. C'est cependant l'anxiété qui se dégage principalement du volet qualitatif, alors que 38 répondant.e.s se sont exprimé.e.s sur ce sujet. Les étudiant.e.s vivant avec un diagnostic d'anxiété ont dit faire face à de nouveaux défis dans leur quotidien, alors que les principaux remparts leur permettant de surmonter cet état ne sont plus présents :

J'ai observé que je tombe beaucoup plus rapidement dans mes pensées et dans l'anxiété. Je fais davantage de crises d'anxiété et je réussis difficilement à les contrôler contrairement à avant où je réussissais plus facilement.

Habituellement entre 13 h et 16 h -17 h un sentiment anxieux fait son apparition et je me dis : « merde qu'est-ce que je vais faire j'ai envie de tout faire, mais rien en même temps, mais je ne peux rien faire non plus ».

Depuis le confinement, il m'est arrivé à plusieurs reprises de faire des crises d'anxiété en m'effondrant au sol, parce que ma vie n'avait plus de sens. J'avais perdu mes repères (mon ex-petit ami, ma sœur et ma grand-mère). Comme me disait ma psychologue, je suis allergique à l'incertitude et je pense que j'y suis trop exposée en ce moment pour développer une tolérance.

D'autres font face à un stress nouveau, en raison des conditions de vie plus précaires dans lesquelles elles sont plongé.e.s, ou bien en raison de leurs craintes par rapport à l'avenir et à la suite des choses.

J'ai également subi beaucoup de stress en lien avec l'état financier de notre ménage ainsi que la charge de travail additionnelle vis-à-vis de mon emploi et de mon éducation.

D'un point de vue scolaire, quelques participant.e.s dans le domaine des arts ont vu leur bien-être décroître en raison de la fermeture des ateliers et des lieux de production habituels.

Je ne peux pas avoir accès au [nom d'un atelier à l'UQAC] qui représente mon activité artistique principale... je suis dans l'incapacité d'être créative... alors que je fais des études en art.

Enfin, questionné.e.s directement sur la façon dont les participant.e.s perçoivent les défis auxquels illes font face dans leur quotidien, comparativement à leurs pairs étudiant.e.s, 11 étudiantes, certaines mères, étudiantes internationales ou en situation de handicap, ont estimé que leur situation était pire que celle de leurs collègues masculins. Certaines doivent prendre soin d'un enfant, d'un conjoint ou d'un membre de leur famille, en plus de conjuguer avec leur emploi et les exigences de leur programme. L'une d'elles témoigne :

Lorsque je parle à certains collègues, ils se demandent quoi faire de leurs journées. Moi, j'aimerais bien me le demander.

D'autres sont déjà fragilisées par une condition de santé physique ou mentale et voient leur état se détériorer depuis l'apparition des mesures.

Pas tous.tes considéré.e.s dans les modalités de reprises, pas tous.tes les mêmes chances de réussite

Ces premiers résultats permettent de constater que tous.tes n'ont pas fait face aux mêmes défis au moment du confinement, et ne disposaient pas non plus du même espace physique et mental pour affronter la fin du semestre d'hiver 2020. Les étudiant.e.s devant prendre soin d'un proche, celleux responsables d'assumer leurs dépenses sans le soutien des membres de leur famille et celleux vivant en situation de handicap se sont retrouvé.e.s particulièrement fragilisé.e.s à la suite de l'apparition des mesures de distanciation physique.

Même si aucune question ne portait spécifiquement sur leur perception ou appréciation des modalités de reprise du trimestre déployées dans leur université d'appartenance, une quinzaine de participant.e.s de l'UQAC ont profité du volet qualitatif pour nommer leur incompréhension et leur frustration à l'égard des modalités de communications et de reprise des cours. Les principales récriminations portaient sur l'absence de considération des diverses réalités étudiantes dans les solutions mises de l'avant par l'institution et sur un manque de consultation des étudiant.e.s et d'écoute de leurs réalités. Des étudiant.e.s se sont senti.e.s mis.e.s de côté, surtout des mères et des étudiant.e.s en situation de handicap. Illes ont évoqué le manque de considération pour leurs situations, alors que les mesures d'accommodements préalablement convenues n'ont pas toujours

été respectées, et l'accueil des différentes instances devant leurs questionnements et l'expression de leurs besoins n'a pas toujours été satisfaisant.

Avec les mesures incohérentes de l'UQAC et le mouvement social des étudiants de se soutenir mutuellement, j'avais espoir en mon université. Je pensais que nous étions plus que des numéros pour eux. J'avais visiblement tort. Certains programmes se sont retrouvés dans l'obligation de compléter leur formation durant la pandémie. Le pouvoir était majoritairement distribué entre les mains des enseignants, sans forcément tenir compte des réalités vécues par les étudiants. Je voyais déjà la présence d'injustice sociale s'établir entre les programmes.

Le fait que les parents étudiants sont laissés pour compte dans cette situation me chagrine au plus haut point. J'ai honte de mon université. J'ai écrit plusieurs fois aux différentes instances de mon université et soit je n'ai aucune réponse ou soit ils se renvoient chacun la balle.

Conclusion

La situation vécue au printemps 2020 était exceptionnelle et sans précédent. Elle a exigé des réponses très rapides des institutions de santé publique et des établissements d'enseignement, afin de protéger la santé et la sécurité de l'ensemble de la population. Malgré les bonnes intentions des décideur.e.s, les mesures prises ont eu des impacts bien réels sur les conditions de vie, de santé et de bien-être de plusieurs de nos étudiant.e.s. Conséquences qui se feront probablement sentir bien au-delà de la crise sanitaire. Bien que cette étude présente de nombreuses limites méthodologiques, comme son échantillon de petite taille ou la représentation limitée de certains groupes, nos résultats restent néanmoins essentiels. Ils montrent que la réalité des étudiant.e.s est plurielle : tous.tes ne disposent pas des mêmes ressources pour faire face à des événements déstabilisants. Ces résultats renforcent l'idée que des mesures universelles sont susceptibles d'accentuer les inégalités sociales déjà bien présentes, et réaffirment l'importance de s'attarder aux angles morts des moyens mis en place pour lutter contre la pandémie.

Références

- Corbeil, C., Descarries, F., Guernier, G. et Gariépy, G. (2011). *Parents-étudiants de l'UQAM. Réalités, besoins et ressources.* CAPRES.
- Dufour, E. et Bousquet, M. P. (2016). Soutenir la réussite universitaire des étudiantes autochtones. *Revue Droits et libertés*, 34(2).
- Kanouté, F., Guennouni Hassani, R. et Bouchamma, Y. (2018). Contexte de formation universitaire d'étudiants résidents permanents (ERP) ayant immigré au Québec. *McGill Journal of Education/Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 53(1), 68-88.
- IREF et Relais-femmes, (2007). *L'analyse différenciée selon le sexe (ADS) : où en sommes-nous dix ans après ?* Journée de réflexion organisée par Relais femmes et l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM, tenue à l'UQAM, le 26 octobre 2006, Montréal.
- Tanguy, A. et Relais-femmes, (2018). L'analyse différenciée selon le sexe dans une perspective intersectionnelle, Fiche synthèse, TRAJETVI.



Catherine Flynn, Ph. D., est professeure de travail social au Département des sciences humaines et sociales à l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle est coresponsable du pôle violence du Réseau québécois en études féministes (ReQEF) et animatrice scientifique au Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR). Ses travaux de recherche portent principalement sur les violences faites aux femmes et l'intervention féministe. Elle s'intéresse également aux méthodes de recherche-action participative et à la recherche en partenariat.

Page laissée intentionnellement blanche



Crédit image : Monica Carrasco Gomez et Guitté Hartog.
Titre : Peindre ensemble un monde plus beau. Au Chiapas (Mexique)¹.

Augmentation des violences basées sur le genre au temps du Coronavirus. Propagation d'alternatives communautaires au Mexique

Guitté Hartog, Monica Carrasco Gomez et Edith Kauffer

Mise en contexte

Avec ou sans le coronavirus, les violences basées sur le genre sont un fléau partout dans le monde. À ce chapitre, le Mexique ne fait pas exception, loin de là. Par contre, sa capacité d'y répondre, tant sur le plan scolaire que de l'activisme et de l'organisation de la société civile, s'avère digne d'attention. Nous tenterons, dans ce court texte, d'illustrer comment la force de l'inventivité et de la solidarité mexicaine s'est mobilisée sur différents fronts pour faire face à la menace imminente d'une détérioration des rapports sociaux de genre qui affectent les

¹ Pendant que leurs mères reçoivent de l'accompagnement pour développer des stratégies afin de mieux lutter contre la violence, les enfants participent à des ateliers de création.

conditions de vie au quotidien. Clairement, les communautés de savoir et les organisations communautaires ont vu venir la crise dans la crise.

Une dangereuse équation se dessinait à l'horizon. La pandémie constitue un facteur multiplicateur des taux déjà élevés de précarité économique, d'anxiété sanitaire pour les risques de contagion et de violence conjugale et familiale. Par contre, cette crise sanitaire serait aussi un facteur qui augmenterait de façon exceptionnelle l'engagement communautaire et les liens entre les différentes personnes et organisations qui luttent pour l'égalité et contre les différentes violences basées sur le genre.

Comment affronter la crise sanitaire pour une femme autochtone en situation de précarité au Chiapas, pour un homme disposé à ne pas exercer la violence dans son foyer ou pour un jeune LGBTQ+ de Mexico? Pour répondre à ce type de préoccupations très concrètes, nous ferons part d'initiatives qui ont été mises en œuvre. Mais, auparavant, nous présenterons quelques éléments clés qui permettent de mieux comprendre l'articulation des différentes communautés qui luttent pour humaniser davantage les rapports de genre dans le contexte mexicain actuel.

Des femmes en colère et vulnérables, des hommes solidaires et des jeunes en processus identitaire

La construction socioculturelle de la différence sexuelle constitue probablement la définition la plus épurée du concept de genre. Elle nous vient de la féministe mexicaine Marta Lamas². En ce sens, les violences basées sur le genre sont des réalités déshumanisantes qui sont le fruit de concepts socialement partagés autour des corps sexués qui varient selon les époques et les contextes socioculturels. Communément, ils exaltent plusieurs formes de masculinité toxique, d'abnégation féminine et de répression de la diversité sexuelle. Elles ont provoqué au cours de l'histoire de nombreuses vagues de résistance qui avaient pour objectif d'éradiquer un grand nombre d'injustices, d'inégalités et de violences principalement vécues par les femmes.

Sans entrer dans les détails, il est important de mentionner qu'au Mexique se manifeste un féminisme communautaire qui identifie l'ordre social patriarcal,

² Le recueil « El género. La construcción cultural de la diferencia sexual » de Marta Lamas (2013), Porrúa, UNAM, compile plusieurs textes théoriques fondamentaux de base sur les rapports sociaux de genre.

capitaliste, colonialiste et hétérocentrique comme un ennemi commun. Cette perspective communautaire favorise les alliances et les études sur les masculinités et le travail avec les hommes à partir d'une perspective féministe à la fois critique et solidaire.

Depuis environ deux ans, l'organisation communautaire de la colère des Mexicaines face aux nombreux assassinats de femmes (féminicides), nourrie par la vague du mouvement #Metoo pour éradiquer les différentes formes de harcèlement sexuel, s'est particulièrement intensifiée en générant de nombreuses actions à la fois de révolte et de solidarité qui se sont multipliées depuis que la « gauche » est entrée au pouvoir. La diminution palpable de la répression armée et explicite de la militance féministe, autochtone, des groupes LGBTQ+ et le déploiement de politiques sociales de la part d'un président qui incarne un discours basé sur la bienveillance de l'État, en allant jusqu'à parler de la patrie « bienveillante », a certes contribué à décomplexer les mouvements sociaux. Par contre, en doutant ouvertement de la véracité et de la pertinence des appels de détresse de femmes vivant de la violence conjugale, alors qu'ils étaient en pleine augmentation lors de la pandémie, ce même président a soulevé l'indignation de nombreux groupes communautaires féministes. Cette situation a engendré une autre campagne : Nous (au féminin en espagnol), nous avons d'autres chiffres! », laquelle a donné davantage de visibilité dans les médias et réseaux sociaux aux violences faites aux femmes.

Au Chiapas, un état fédéré du sud du Mexique marqué par une importante population autochtone et des niveaux élevés de pauvreté, ce n'était un secret pour personne que les institutions gouvernementales pour prévenir et éradiquer la violence faite aux femmes en temps de pandémie étaient peu fiables. Le stress économique s'est intensifié, la présence des hommes au foyer sept jours sur sept dans une société où les femmes doivent les servir et enfin, la fermeture des services de garde et des écoles allaient ajouter au fardeau des femmes qui sont responsables de gérer l'harmonie familiale.

Alors qu'au Québec on voyait des files importantes se dessiner devant la SAQ (Société des alcools du Québec) et la SQDC (Société québécoise du cannabis), au Mexique, de nombreux États ont appliqué « la Loi sèche » en interdisant toute vente d'alcool pour éviter les fêtes tandis que d'autres ont suspendu la production d'alcool, comme la bière et la tequila, en la considérant comme une activité non essentielle. Ce qui n'a pas empêché les hommes de boire de l'alcool artisanal, vendu de manière clandestine, et les jeunes de consommer des drogues illicites hautement toxiques qui allaient aggraver les crises familiales et le niveau de

violence envers les femmes. Certains hommes qui, par exemple, ne buvaient que la fin de semaine, avec le confinement allaient désormais boire tous les jours.

Dans ce cadre, des ateliers ont été créés pour que les femmes du Chiapas puissent d'une part, recevoir de l'accompagnement émotionnel et juridique et, d'autre part, créer des réseaux d'entraide et de protection entre les femmes. Les ateliers se déroulaient dans les cours des maisons des participantes volontaires avec un maximum de 10 participantes en respectant la distanciation sociale, le port du masque et la désinfection des mains et des lieux. Pendant que les femmes étaient accompagnées dans le développement de stratégies pour éviter les violences, les féminicides et l'usurpation de leurs terres – une forme de violence commune au Chiapas –, leurs enfants participaient à des ateliers ludiques de création artistique.

Pendant ce temps, dans un tout autre registre, sur le plan national, par l'entremise du réseau de « Complices por la Igualdad », l'organisation locale de l'alliance internationale MenEngage, une grande mobilisation d'hommes et de femmes allait avoir lieu. Celle-ci allait se concentrer sur le rôle des hommes pendant la pandémie à partir d'une perspective féministe³.

« Hombres en Sana Convivencia: en esta contingencia, cuidar hace la diferencia » est le slogan de la campagne qui a pris une ampleur phénoménale tant par le nombre d'actions, de personnes et d'institutions impliquées que par sa diffusion. Difficilement traduisible en français sans diluer le sens de la formule, le slogan invite formellement les hommes à développer des façons saines de mieux vivre ensemble en contexte de confinement et de stress en insistant sur l'importance de s'impliquer dans une culture du soin. Les trois axes développés en trois étapes furent : 1) La prévention de la violence conjugale et familiale; 2) Le partage des responsabilités domestiques et familiales; 3) L'exercice de la paternité en temps de confinement.

Dès le début de la pandémie, des lignes téléphoniques d'urgence pour s'occuper d'hommes en crise sur le bord d'exploser et de commettre l'irréparable ont été mises en place. Des mesures ont été prises pour s'occuper des hommes en détresse. Il s'agissait de sauver des vies. Des groupes virtuels d'entraide, de réflexion et de thérapie ont été formés. Des outils pour gérer l'anxiété et améliorer la communication en contexte de couples hétérosexuel, homosexuel, avec ou sans

³ Consulter la page Facebook *Complices por la igualdad* pour avoir accès à tout le matériel produit dans la campagne. Hommes en confinement. Outils de prévention contre les violences en période d'épidémie. Puntos de Encuentro.

enfant, pendant le confinement, ont été développés et distribués. De nombreuses affiches et capsules ont été créées et diffusées pour aider les hommes à reconnaître leur vulnérabilité et les encourager à aller chercher de l'aide. Des forums, des conférences, des émissions radiophoniques et des contes ont été programmés ainsi qu'a été lancée une invitation aux enfants et adolescent(e)s pour l'envoi de dessins et d'enregistrements audio et vidéo exprimant leur perception de leur papa pendant le confinement. Et tout cela bénévolement! Une équipe s'affaire d'ailleurs à systématiser l'impact de la campagne.

Par ailleurs, des organisations civiles ont vu augmenter de façon extrêmement drastique le nombre d'expulsions de jeunes LGBTQ+ de leur famille d'origine à la ville de Mexico⁴. En ce sens, la fameuse Casa Azul (Maison bleue), de la célèbre peintre Frida Khalo, s'est transformée en refuge pour accueillir 16 jeunes pendant la pandémie. Une nouvelle communauté de vie a été créée. De plus, des services d'aide, des ateliers et des ressources ont aussi été déployés pour aider l'ensemble des jeunes à affronter la pandémie dans un contexte familial tendu. Comment se renforcer sur le plan personnel, se connecter avec sa communauté, éviter les risques, chercher du soutien et planifier ses actions sont quelques-uns des thèmes qui ont été abordés par les programmes qui visaient à soutenir les jeunes LGBTQ+ pendant la pandémie.

Conclusion

Au Mexique, il est commun de dire que les utopies sont des horizons pour avancer vers d'autres mondes possibles. Les rapports de genre sont basés sur des imaginaires sociaux qui, même s'ils sont profondément ancrés dans les pratiques quotidiennes, peuvent se transformer et se réinventer. Et lorsque des communautés s'organisent pour transformer des réalités, les retombées positives vont bien au-delà de la pandémie : elles forment et transforment les personnes sur les plans individuel et collectif.

⁴ ONG detecta mayor expulsión de jóvenes LGBT+ de sus casas en contingencia por Covid-19. <https://www.animalpolitico.com/2020/03/ong-detecta-expulsion-jovenes-lgbt-covid-19/> ; Casa Frida, refugio para la comunidad LGTBTI por covid-19 Noticias Milenio. <https://www.youtube.com/watch?v=vLSbViSSjKw> ; Casa Frida funge como refugio para comunidad LGBT+, Noticieros Televisa. <https://www.facebook.com/watch/?v=921268041628980>.



Guitté Hartog est travailleuse sociale et Ph. D. en psychologie. Elle se spécialise en recherche-intervention-création sociale par l'art auprès de populations vulnérables. Ses travaux contribuent à mieux comprendre les rapports d'oppression et à proposer des solutions de rechange pacifiques tant sur le plan individuel que collectif. Elle collabore à de nombreux projets tant au Québec qu'en Amérique latine portant sur l'égalité de genre qui incluent autant les études féministes que celles sur les masculinités dans une perspective de féminisme communautaire autochtone, anticolonialiste et anticapitaliste. Actuellement, elle est chargée de cours à l'UQAC et à l'UQAR.

Mónica Carrasco Gómez est bachelière en psychologie, et elle détient une maîtrise en santé publique et un doctorat en sciences de la santé publique. Depuis 2014, elle est professeure-rechercheure de la Chaire CONACYT inscrite au CIESAS Sud-Est. Elle se spécialise dans le domaine des politiques de santé publique plus particulièrement celles des populations autochtones et migrantes. Elle est l'autrice de nombreux articles sur les politiques de santé, l'interculturalité et l'évaluation des programmes destinés aux femmes. Elle accompagne les processus de formation et d'intervention auprès de différents groupes de femmes survivantes de violence – migrantes de la frontière Sud du Mexique – vivant avec le VIH et d'étudiantes qui luttent contre le harcèlement et les violences sexuelles dans les universités.





Edith Kauffer est docteure en science politique de l'Université d'Aix à Marseille et professeure-recherche au CIESAS-Sureste au Mexique (Centro de investigaciones y estudios superiores en antropología social). Elle est actuellement co-coordinatrice du groupe de travail *Management of Strategic Resources, Environment and Society* du *Comparative Research on Regional Integration and Social Cohesion Consortium-Social Elevation* (RISC-RISE). Elle est également éditrice associée de la revue *Regions & Cohesion* (Berghahn Journals). Ses thèmes de recherche se concentrent sur les bassins versants transfrontaliers, la politique de l'eau, les frontières, les études de genre au Mexique et en Amérique Centrale.

Page laissée intentionnellement blanche



Source image : <https://pixabay.com/fr/>

La source des valeurs comme voie à paver en vue de l'articulation d'une dynamique éthique au sein de nos organisations

Marc Jean

Entre valeurs personnelles, professionnelles, organisationnelles et citoyennes, une cohérence intérieure plus grande sur le plan personnel est recherchée; une contribution à une plus grande cohésion sociale constitue également une source de préoccupation. Comment paver une voie interne et externe à ce qui constitue dans un premier temps une source d'anxiété, voire d'angoisse, au sein des organisations et des personnes qui incarnent les différentes fonctions? Comment agir lorsque s'ajoute un contexte de pandémie provoqué par la COVID 19? Entre l'urgence de répondre à un besoin professionnel, de même qu'à un besoin familial qui constitue également un poids important dans la balance, comment décider? Comment prioriser?

Un groupe de travail chargé un jour d'analyser une demande de soutien institutionnel en provenance d'une équipe médicale s'est vu placé au cœur même d'un tel enjeu éthique. Celui-ci se jouait vraisemblablement entre un éclairage éthique à assurer à l'équipe soignante de l'institution et la personne à soigner et sa mère, entre le collectif et l'individuel.

Une mère dont le fils, âgé de 51 ans et qui n'a aucune qualité de vie, aucune conscience de son environnement, est diagnostiquée complètement dépendant. Il est inapte aux biens et à la personne, étant donné les multiples diagnostics depuis sa naissance. La mère demande donc l'arrêt des soins prodigués à son fils. La mère est la curatrice privée³⁶. Le médecin, préoccupé par la situation, doit s'informer des critères pour ce genre d'arrêt de traitement.

D'une part, il est possible que l'équipe médicale puisse ouvrir des portes à la demande de la mère. Par ailleurs, la mère dit avoir pris cette décision il y a de cela une semaine lorsqu'elle s'est rendu compte que cela faisait déjà sept ans que son fils vivait dans ce CHSLD, qu'elle se voit vieillir et qu'elle craint de plus en plus de partir avant lui. Le groupe institutionnel de travail auprès de qui la demande de soutien est déposée constate le dilemme devant lequel l'équipe soignante est placée. Comment agir? Le groupe de travail qui, par le truchement de l'équipe soignante, reçoit la demande de la mère doit-il choisir d'agir en soutien à cette équipe ou de se concentrer sur le désir de la mère?

Dans les faits, le groupe de travail a choisi, de concert avec l'équipe soignante, de rencontrer la mère pour qu'elle puisse nommer et expliquer le contexte de son choix de mettre fin aux soins de son fils. Madame a verbalisé avoir vécu une grande partie de son existence en fonction de son fils. Madame nomme que ses valeurs ne l'ont jamais amenée à orienter ses choix en tel sens. Cependant, dans un contexte où elle se voit vieillir et où personne n'est là pour prendre la relève des soins à prodiguer à son fils vulnérable, madame demande à ce que son choix soit respecté pour le bien de son fils. En quoi une équipe soignante se trouve-t-elle dès lors en droit de répondre directement à une telle requête?

Entre l'individuel et le collectif, un choix s'est imposé. Poursuivre le processus d'hydratation et d'alimentation du fils tout en conservant les traitements de confort se serait fait en raison des valeurs de protection de la vie, d'imputabilité, de bienfaisance, de bienveillance, de professionnalisme/collégialité. Ne pas poursuivre le processus d'hydratation et d'alimentation tout en conservant les traitements de confort se serait fait en raison des valeurs de conformité aux lois et à la demande de la mère, d'autodétermination, de compassion, d'engagement affectif, de dignité et de qualité de la vie, de la capacité de la personne et de son autonomie (choix de la vie).

³⁶ La situation décrite, comme de multiples autres qui s'y apparentent, fait partie du patrimoine institutionnel de nos institutions de santé et de services sociaux québécois.

Le défi du groupe de travail est devenu celui de tenir compte des valeurs personnelles de la mère tout en accompagnant l'équipe soignante au meilleur de ses connaissances et de son jugement. C'est ainsi que l'équilibre en est venu à se créer.

Le comité de travail, en consultant le Code civil du Québec à l'article 12, était au fait que « celui qui consent à des soins pour autrui ou qui les refuse est tenu d'agir dans le seul intérêt de cette personne en respectant, dans la mesure du possible, les volontés que cette dernière a pu manifester ».

Lorsque la protection de la vie humaine est en jeu, le dilemme devant lequel se retrouvent le ou les sujets implique nécessairement un conflit de valeurs morales non négligeable. Le droit de refuser des soins, d'autant plus lorsque ce refus entraîne la mort, est un droit qui peut paraître inconciliable avec le droit à la vie. La Cour suprême a déjà statué que le droit à la vie reconnu par les chartes ne doit toutefois pas signifier une obligation de demeurer en vie, en plus de reconnaître la valeur constitutionnelle du droit à l'autonomie. Les membres du groupe de travail retiennent donc que le droit de refuser un traitement médical est fondamental pour la dignité, l'autonomie et l'inviolabilité de la personne, et que ce principe a maintes fois été reconnu dans notre société, en plus d'être récemment codifié au sein de la Loi concernant les soins de fin de vie (article 5).

Le groupe de travail qui accueillait la demande de l'équipe soignante comprenait que le dilemme est d'autant plus important lorsque le consentement ou le refus ne provient pas de la personne elle-même, mais de son représentant légal, comme c'est le cas ici. La personne majeure inapte, incapable de fournir un consentement éclairé, est représentée dans l'exercice de ses droits par sa mère, laquelle est habilitée à donner un consentement substitué aux soins de son fils pourvu que cela respecte le cadre légal applicable.

Au terme de sa démarche réflexive, le groupe de travail a tout de même considéré qu'il n'appartenait pas aux membres de juger des motifs à l'appui de la demande de la mère ni de déterminer si cette décision était prise dans l'intérêt de l'usager, comme il ne leur appartenait pas non plus à eux seuls de juger du caractère libre et éclairé de son consentement.

Les membres comprenaient qu'il pouvait s'agir d'un fardeau lourd de conséquences pour le médecin ou une équipe soignante qui doit évaluer ces aspects, lesquels relèvent de leur responsabilité professionnelle. Si en vertu du cadre légal exposé, le médecin est d'avis que la mère, à titre de représentante

dûment désignée, donne un consentement libre et éclairé et ce, dans l'intérêt de son fils, les membres sont d'avis que le droit de refuser un traitement doit être vu comme le corollaire du droit à consentir à des soins et qu'il y a donc lieu de respecter la volonté exprimée à l'effet de refuser les soins de base.

Pour reprendre les enseignements de la cour, « le droit de refus prime sur l'obligation de fournir les soins de base, soit l'alimentation et les breuvages »³⁷.

En fait, il s'est agi ici de tenir compte à la fois de la demande de la mère et du droit de refus qui prédominait sur l'obligation de fournir les soins de base. Cela dit, les valeurs sur lesquelles le groupe de travail a choisi de s'appuyer à proprement parler n'ont pas été les valeurs personnelles de la mère. Sans qu'elle ait nommé explicitement ses valeurs personnelles, la mère a tout de même avoué qu'elle n'aurait pas choisi d'agir en ce sens plus tôt dans sa vie.

Dans un contexte de COVID-19, les événements se précipitant, il peut également s'avérer difficile, exigeant, voire impossible, à première vue d'administrer les protocoles de soins en harmonie avec les attentes individuelles autant que collectives. À titre d'exemple, il se trouve actuellement des membres de personnels du milieu de la santé et des services sociaux qui expriment haut et fort aux diverses instances administratives leurs incompréhensions, leurs attentes sans pour autant disposer d'indicateurs qu'ils sont entendus. On demande à ces mêmes personnes de faire des choses, de poser des gestes au point de se demander si la vie professionnelle n'est pas en train de tourner au cynisme. En d'autres termes, comment mieux conjuguer aspirations personnelles et réalité organisationnelle? Tant dans un tel contexte que dans la vie dite normale, le défi demeure. L'attention aux personnes, à leurs aspirations, leurs rêves, leurs désirs constituera toujours un enjeu de première ligne, surtout lorsqu'il s'agit d'être congruent entre les différentes éthiques qui nous convient à la performance. Qui de nous passe une seule journée sans faire face à des choix plus ou moins déchirants les uns que les autres? Aspirer à une humanité nouvelle ou renouvelée, n'est-ce pas consentir à faire partie des acteurs qui ont opté de faire une différence, que celle-ci vienne de ce qui les constitue comme individus ou collectivités?

³⁷ Manoir de la Pointe Bleue Inc. c. Robert Corbeil, [1992] R.J.Q. 71.



Marc Jean, Ph. D., est professeur titulaire à l'Université du Québec à Chicoutimi depuis maintenant plus de 25 ans. Il exerce dans le domaine de l'éthique professionnelle et organisationnelle, à la fois à titre d'enseignant, de chercheur et de clinicien. Son approche pédagogique consiste à construire des nouveaux savoirs éthiques dans et à partir de la pratique en partenariat avec les participants. Il s'intéresse aux enjeux éthiques tels que portés par les acteurs de la vie organisationnelle. Il cherche à voir, au contact de ses interlocuteurs, comment devenir, avec et par eux, des partenaires d'une vie bonne, avec et pour les autres, dans des organisations à la recherche du mieux-être, du mieux-faire, du mieux-vivre ensemble, en l'occurrence au moment de coconstruire un partenariat avec le milieu social, médico-social et sanitaire.



Publications
Groupe de recherche et
d'intervention régionales

Présentation du GRIR

La création du GRIR résulte de la rencontre de deux volontés : l'une, institutionnelle et l'autre, professorale. Sur le plan institutionnel, après un débat à la Commission des études sur l'opportunité d'un Centre d'études et d'intervention régionales (CEIR) à l'UQAC, les membres de la commission décidaient, le 4 avril 1981, de « différer la création d'un centre d'études et d'intervention régionales, de favoriser l'éclosion et la consolidation d'équipes en des groupes de recherche axés sur les études et intervention régionales ». Deux ans plus tard, la Commission des études acceptait et acheminait la requête d'accréditation, conformément à la nouvelle politique sur l'organisation de la recherche. Reconnu par l'UQAC depuis 1983, le GRIR s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.

Les objectifs du GRIR

Le GRIR se définit comme un groupe interdisciplinaire visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales en général, et sagamiennes en particulier. Les collectivités locales et régionales, objet ou sujet de la recherche, renvoient ici à deux niveaux d'organisation de la réalité humaine. Le premier niveau renvoie à l'ensemble des personnes qui forment un groupe distinct par le partage d'objectifs communs et d'un même sentiment d'appartenance face à des conditions de vie, de travail ou de culture à l'intérieur d'un territoire. Le deuxième niveau est représenté par l'ensemble des groupes humains réunis par une communauté d'appartenance à cette structure spatiale qu'est une région ou une localité, d'un quartier, etc.

En regard des problématiques du développement social, du développement durable et du développement local et régional, le GRIR définit des opérations spécifiques de recherche, d'intervention, d'édition et de diffusion afin de susciter et concevoir des recherches dans une perspective de prise en main des collectivités et des communautés locales et régionales; d'encourager un partenariat milieu/université; de favoriser l'interdisciplinarité entre les membres; d'intégrer les étudiants de 2^e et 3^e cycles; de produire, diffuser et transférer des connaissances.

Les activités du GRIR

À chaque année, le comité responsable de l'animation scientifique invite plusieurs conférenciers et conférencières du Québec et d'ailleurs à participer aux activités du GRIR. C'est ainsi que des conférences sont présentées rejoignant ainsi plus de 500 personnes issues non seulement de la communauté universitaire (étudiants, employés, professeurs, etc.), mais aussi du milieu régional. Le comité responsable de l'édition scientifique publie chaque année des publications de qualité. Ce volet du GRIR offre à la communauté universitaire et aux étudiants des études de cycles supérieurs l'occasion de publier des actes de colloque, des rapports de recherche ou de synthèse, des recherches individuelles ou collectives. Vous pouvez consulter la liste des publications sur notre site internet : <http://grir.uqac.ca/>

L'Équipe du GRIR